



ALMANACH CATHOLIQUE DU JURA

1921

PORRETRUY
IMPRIMERIE
Société typographique



CERTIMES

Prix de l'exemplaire : 60 centimes



OBSERVATIONS

Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1921	3
Epacte	XXI
Cycle solaire	26
Indiction romaine	4
Lettre dominicale	b
Lettre du martyrologe	B

Fêtes mobiles

- Septuagésime, le 23 janvier.
- Cendres, le 9 février.
- Pâques, le 27 mars.
- Rogations, les 2, 3 et 4 mai.
- Ascension, le 5 mai.
- Pentecôte, le 15 mai.
- Trinité, le 22 mai.
- Fête-Dieu, le 26 mai.
- 1^{er} Dimanche de l'Avent, 27 novembre.

Quatre-Temps

- Février, les 16, 18 et 19.
- Mai, les 18, 20 et 21.
- Septembre, les 24, 23 et 24.
- Décembre, les 14, 16 et 17.

Commencement des quatre saisons

- Le printemps commence en 1921, le 21 mars à 4 heures 51 minutes du matin.
- L'été commence le 22 juin à 12 heures 36 minutes du matin.
- L'automne commence le 23 septembre à 3 heures 20 minutes du soir.
- L'hiver commence le 22 décembre à 4 heures 17 minutes du matin.

Eclipses en 1921

Il y aura en 1921 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune. Dans nos contrées, la première éclipse de soleil et la deuxième éclipse de lune seront seules visibles.

1^o Eclipsé annulaire de soleil le 8 avril; commencement à 8 h. 40 m. du matin; fin de l'éclipsé à 11 h. 17 m. du matin. Elle commencera dans l'Océan atlantique, sera visible au Labrador et au Groenland, dans toute l'Europe, dans le Nord de l'Afrique et dans le Nord de l'Asie jusqu'en Chine.

2^o Eclipsé totale de lune le 22 avril; commencement à 7 h. 3 minutes du matin; fin de l'éclipsé à 10 h. 26 minutes du matin. Le commencement de l'éclipsé sera visible dans le Nord et le Sud de l'Amérique, dans l'Océan

atlantique et l'Océan pacifique. La fin sera visible dans le Nord et le Sud de l'Amérique, en Australie, dans l'Océan pacifique et dans l'Asie orientale. Chez nous l'éclipsé prendra fin le 22 avril à 5 h. 11 du matin.

3^o Eclipsé totale de soleil le 1^{er} octobre; commencement à 11 h. 27 minutes du matin; fin de l'éclipsé à 3 h. 44 minutes du soir. Elle commencera à l'Ouest de l'Amérique du Sud, sera visible au détroit de Perm et dans la partie Sud du Brésil, à travers l'Océan atlantique, au Sud du Cap de Bonne Espérance et jusqu'au pôle Sud.

4^o Eclipsé partielle de lune le 16 octobre; commencement à 10 h. 14 minutes du soir; fin de l'éclipsé le 17 octobre à 1 h. 34 minutes du matin. Le commencement de l'éclipsé sera visible en Asie, à l'exception de la partie Est, en Europe, en Afrique, dans la partie orientale de l'Amérique du Sud, dans l'Océan Indien et dans l'Océan atlantique. La fin sera visible dans l'Asie occidentale, en Europe, en Afrique, dans l'Amérique du Sud, dans l'Amérique du Nord à l'exception de la partie occidentale, dans l'Océan atlantique et dans la partie Ouest de l'Océan Indien. Dans nos contrées la lune entrera dans l'ombre le 16 octobre à 5 h. 12 minutes du soir et en sortira le jour suivant à 6 h. 58 minutes du matin.

Les douze signes du zodiaque

Bélier 	Lion 	Sagittaire 
Taureau 	Vierge 	Capricorne 
Gémeaux 	Balance 	Verseau 
Ecrevisse 	Scorpion 	Poissons 

Signes des phases de la lune

Nouvelle lune 	Plaine lune 
Premier quart. 	Dernier quart. 

N.-B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologe romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Eglise. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans le diocèse de Bâle ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — abbesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre	vv. — veuve.

JANVIER

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUCH. de la LUNE.
-----------------------------	-------------------------	--------------------------

☾ ☽	12 ^h 21	11 ^h 44
-----	--------------------	--------------------

Dern. quart. le 1 à 5 h. 35 mat.

Froid	☾ ☽	1 31	12 ^{soir} 12
	☾ ☽	2 39	12 ^{soir} 42
	☾ ☽	3 42	1 14
	☾ ☽	4 42	1 52
	☾ ☽	5 37	2 35
	☾ ☽	6 26	3 24
	☾ ☽	7 10	4 18

Nouv. lune le 9 à 6 h. 27 mat.

Apré	☾ ☽	7 48	5 15
	☾ ☽	8 21	6 15
	☾ ☽	8 50	7 17
	☾ ☽	9 16	8 19
	☾ ☽	9 40	9 22
	☾ ☽	10 3	10 27
	☾ ☽	10 27	11 32

Prem. quart. le 17 à 7 h. 31 mat

N. et P.	☾ ☽	10 53	— —
	☾ ☽	11 ^{Matin} 21	12 ^{Matin} 50
	☾ ☽	11 ^{Matin} 52	1 ^{Matin} 50
	☾ ☽	12 ^{Soir} 31	3 0
	☾ ☽	1 21	4 8
	☾ ☽	2 21	5 14
	☾ ☽	3 29	6 12

Pleine lune le 24 à 12 h. 8 mat

Sombre	☾ ☽	4 46	7 2
	☾ ☽	6 7	7 44
	☾ ☽	7 27	8 20
	☾ ☽	8 46	8 51
	☾ ☽	10 2	9 20
	☾ ☽	11 15	9 47
	☾ ☽	— —	10 45

Dern. quart. le 30 à 9 h. 02 soir

Doux	☾ ☽	12 24	10 45
	☾ ☽	1 ^h 31	11 18

MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS

1. CIRCONCISION. s. Odilon a.

1. La fuite en Egypte. Luc 2.

DIM.	2	S. N. de Jésus. s. Adélard a.
Lundi	3	ste Geneviève v., s. Florent év.
Mardi	4	s. Rigobert év.
Merc.	5	s. Téléphore P. m., ste Emilienne v
Jeudi	6	EPIPHANIE. s. Gaspard r.
Vend.	7	s. Lucien pr. m., s. Clerc diac. m.
Sam.	8	s. Séverin a., s. Erard év.

2. Jésus retrouvé au temple Luc. 2.

DIM.	9	1. s. Julien m., ste Basilisse v. m.
Lundi	10	s. Wilhelm év., s. Agathon P.
Mardi	11	s. Hygin P., m. s. Théodose a.
Merc.	12	s. Arcade m., ste Tatienne mre.
Jeudi	13	s. Léonce év., s. Hermyle m.
Vend.	14	s. Hilaire év. d., ste Macrine
Sam.	15	s. Paul er., s. Maur a.

3. Noces de Cana. JEAN, 2.

DIM.	16	2. s. Marcel P. m., s. Sulpice év.
Lundi	17	s. Antoine abbé
Mardi	18	Chaire s. Pierre., ste Prisque v. m.
Merc.	19	s. Marius m., s. Canut r. m.
Jeudi	20	ss. Fabien et Sébastien mm.
Vend.	21	s. Meinrad m., ste Agnès v. m.
Sam.	22	ss. Vincent et Anastase mm.

4. Les ouvriers dans la vigne. MATTH. 20

DIM.	23	Septuagésime. s. Raymond c.,
Lundi	24	s. Timothée év. m., s. Babilas év.
Mardi	25	Conversion de s. Paul.
Merc.	26	s. Polycarpe év., ste Paule vv.
Jeudi	27	s. Jean Chrysostome év. d.
Vend.	28	ss. Project et Marin mm.
Sam.	29	s. François de Sales év. d.

5. La parole de Dieu et la semence. Luc. 8.

DIM.	30	Sexagésime. ste Martine v. m.,
Lundi	31	s. P. Nolasque c., ste Marcelle vv.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 58 minutes.

Monsieur et Madame se promènent le long des boulevards. Le couple passe devant le magasin d'une modiste.
Naturellement, Madame s'arrête et, tandis que Monsieur fronce un sourcil inquiet,

contemple les chapeaux affichés cinquante ou soixante francs.
— Lequel préfères-tu ? demande-t elle à son mari.
— Celui que tu as sur la tête.

Foires du mois de janvier 1921

— SUISSE —

Aarau	19	Cossonay	27	Martigny-Bg.	10, 31	Schwyz	31
Aeschi	11	Dagmersellen	17	Morat	5	Sépey	14
Affoltern b. et p.	17	Delémont	18	Môtiers-Travers	10	Sidwald	13
Aigle	15	Dielsdorf	26	Moudon	31	Sierre	31
Altdorf	26, 27	Estavayer	12	Muri	3	Sissach	5
Andelfingen	12	Flawil	10	Nyon	6	Soleure	10
Anet	19	Frauenfeld	3, 17	Ollon	14	Sursee	10
Appenzell	12, 26	Gais (App.)	3	Oron-la-Ville	12	Thoune	19
Baden	4	Fribourg	10	Olten	31	Tramelan-dessus	12
Berne	4, 18	Interlaken	26	Payerne	20	Unterseen	7, 26
Bienne	13	Landeron-Combes	17	Pfäffikon	17	Uster	27
Boltingen	11	Langenthal	26	Porrentruy	17	Vevey	25
Bremgarten	31	Laufon	4	Romont	11	Viège	7
Brugg	11	Lausanne	12	Rougemont	17	Weinfelden b.	12, 26
Bulle	13	Lenzbourg	13	Rue	19	Wilchingen	17
Bülach	5	Liestal	12	Saignelégier	3	Willisau	27
Châtel-St-Denis	17	Locele	11	Schaffhouse	4, 18	Winterthour b.	6, 20
Chiètres	27	Lyss	24	Schüpfheim	3	Zofingue	13

L'emploi irréfléchi de certaines locutions usuelles, lieux-communs et métaphores courantes, est une cause fréquente de bizarreries et cocasseries de style.

« Prenons, par exemple, des locutions « en herbe, de main de maître, mettre le pied, pierre de touche, figure humaine », nous obtiendrons des phrases de ce genre :

« Cette débutante est véritablement une étoile « en herbe » qui chante « de main de maître. »

« Nous pénétrâmes dans une de ces forêts vierges où « la main » de l'homme n'a jamais « mis le pied ».

« La sauce blanche est la « pierre de touche » des cordons bleus. »

« Son chapeau bosselé, déchiré n'avait plus figure humaine. »

Voici quelques exemples d'inadvertance :

« Il portait un veston et un gilet à carreaux avec un pantalon de même couleur. »

« Il avait soixante-dix ans et paraissait le « double » de son âge. »

« Les deux adversaires furent placés à égale distance « l'un de l'autre ». »

Perspicacité. — M. John Hodge, qui fut ministre du Travail en Angleterre cherchait un jardinier.

Il se rendit à l'Office national de placement, où on lui présenta deux hommes susceptibles de le satisfaire.

Le premier offrait une physionomie ou-

verte, franche, joyeuse ; de plus il était nanti de nombreux et éloquentes certificats.

Le second avait mauvaise mine, de pauvres vêtements et pas de références.

M. John Hodge inspecta attentivement les deux candidats, puis il arrêta le second.

En sortant, un ami qui l'accompagnait ne put lui cacher la surprise que lui causait ce choix.

Alors, l'ex-ministre du Travail sourit et expliqua :

— Celui que j'ai engagé a ses pantalons, rapiécés aux genoux. Donc, il travaille.

Celui qui vous plaisait a des pièces au fond de sa culotte. Donc, il est généralement assis et ne travaille pas.

— M. Muller, chef du département fédéral de police, s'occupe d'expulser tous les indésirables.

— Mais qu'est-ce qu'un indésirable ?

— C'est un étranger qui loge à l'hôtel, mais pas dans un grand hôtel.

Un dilemme. — Un jour de marché on voyait beaucoup d'ânes à vendre. Un groupe d'ecclésiastiques traverse la place, se rendant à l'église où a lieu l'adoration.

— C'est drôle, dit un farceur, on ne voit ici que des ânes et des curés !...

— Or, comme vous n'êtes pas un curé, lui réplique quelqu'un, vous êtes donc... ce que vous venez de dire.

FÉVRIER

Notes	2.	MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE
	Mardi	1 s. Ignace év. m. s. Ephrem di.
	Merc.	2 PURIFICAT. DE LA Ste VIERGE
	Jeud.	3 s. Blaise év. m., s. Anschaire év.
	Vend.	4 s. André Corsini év., s. Gilbert c.
	Sam.	5 ste Agathe v. m., s. Avit év.
	6.	Jésus prédit sa Passion. Luc, 18.
	DIM.	6 <i>Quinquag.</i> s. Tite év., ste Dor. v. m.
	Lundi	7 s. Romuald a., s. Richard r.
	Mardi	8 s. Jean de Matha c.
	Merc.	9 <i>Les Cendres.</i> s. Cyrille év. d., ste Ap.
	Jeud.	10 ste Scholastique v., s. Sylvain év.
	Vend.	11 Notre-Dame de Lourdes.
	Sam.	12 7 Fond. des Servit., ste Eulalie v.
	7.	Jeûne et tentation de N.-S. MATTH. 4.
	DIM.	13 1. <i>Quad.</i> s Bénigne m., s. Lézin év.
	Lundi	14 s. Valentin pr. m., s. Eleucade év.
	Mardi	15 ss. Faustin et Jovite mm.
	Merc.	16 Q.-T. s. Onésime escl., ste Julienne
	Jeudi	17 s. Fintan pr., s. Silvin év.
	Vend.	18 Q.-T. s. Siméon év. m.
	Sam.	19 Q. T. s. Mansuet év., s. Boniface év.
	8.	Transfiguration de N. S. MATTH. 17.
	DIM.	20 2. s. Euchèr év.
	Lundi	21 ss. Germain et Randoald mm.
	Mardi	22 <i>Ch. de St-Pierre à Antioche.</i>
	Merc.	23 s. Pierre D. év. d.
	Jeudi	24 s. MATTHIAS, ap.
	Vend.	25 s. Césaire méd.
	Sam.	26 ste Marguerite de Cortone p.
	9.	Jésus chasse le démon muet. Luc. 11.
	DIM.	27 3. s. Léandre, év., ste Honorine v.
	Lundi	28 s. Romain a., s. Lupicin a.

	COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
		2 ≈ 33	11 M. 53
		3 30	12 S. 34
		4 22	1 21
		5 8	2 13
		5 48	3 9
	Nouv. lune le 8 à 1 h. 37 matin		
		6 24	4 8
		6 55	5 9
		7 21	6 11
		7 46	7 15
		8 10	8 19
		8 34	9 23
		8 59	10 30
	Prem. quart. le 15 à 7 h. 53 mat.		
		9 26	11 37
		9 56	—
		10 31	12 M. 45
		11 14	1 M. 54
		12 ^z 7	2 58
		1 8	3 57
		2 19	4 49
	Pleine lune le 22 à 10 h. 32 mat.		
		3 36	5 34
		4 55	6 12
		6 15	6 47
		7 34	7 17
		8 50	7 46
		10 3	8 15
		11 13	8 45
		—	9 17
		12 ≈ 20	9 52

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 25 minutes.

Mme Poireau venait de terminer l'engagement d'une nouvelle cuisinière et lui faisait ses dernières recommandations :

— Et je vous recommande surtout la plus grande propreté à la cuisine, car je suis délicate sous ce rapport.

— Oh ! Madame, ne craignez rien, je suis moi-même très susceptible : une arraignée, quelques cheveux dans un plat, ça me dégoûte déjà.

* * *

Un capitaine français, fort distingué tacticien, mais un peu trop féru des belles lettres, se présente pour la première fois à son général :

— Capitaine X..., docteur ès lettres.

Le général ne bronche pas, s'incline avec un aimable sourire :

— Général Z..., certificat d'études primaires !

Foires du mois de février 1921

— SUISSE —

Aarau	16	Cossonay	10	Lenzburg	3	St-Triphon	18
Aarberg ch.	9	Delémont	22	Lichtensteig	7	Sargans	22
Affoltern b. et p.	21	Dielsdorf	23	Liestal	9	Schaffhouse	15
Aigle	17	Echallens	3	Lignières	14	Schwarzenbourg ch.	17
Altstätten	3	Eglisau	8	Loele	8	Schüpfheim, pores	7
Andelfingen	9	Einsiedeln	7	Lyss	28	Sidwald	17
Appenzell	9, 23	Estavayer	9	Monthey	1	Sierre	7
Aubonne	1	Fenin	28	Morat	2	Sion	26
Baden	1	Frauenfeld	7, 21	Morges	2	Sissach	16
Balsthal	7	Fribourg	14	Moudou	28	Soleure	14
Bellinzone	3	Gais (App.)	7	Motiers-Travers	14	St-Ursanne	14
Berne	1, 8	Gessenay	9	Münster	3	Thoune	16
Bex	10	Gorgier	3	Muri	7	Trameian-dessus	16
Biemme	3	Gossau	7	Nyon	3	Uster	24
Brigue	24	Hérisau	4	Orbe	14	Weinfelden	9, 23
Brugg	8	Hitzkirch	8	Oron	3	Wilchingen	21
Bülach	2	Kaltbrunn	3	Pfäffikon	8, 21	Winterthour	3, 17
Bulle	10	Landeron	21	Payerne	17	Wil	8
Büren	16	Langenthal	22	Porrentruy	21	Yverdon	1
Château-d'Ex	3	Langnau	3	Romont	1	Zofingue	10
Châtel St-Denis	7	Laufon	1	Rue	16	Zurzach	7
Chiètres	24	Lausanne	9	Saignelégier	7	Zweisinmen	10

Un « accroc présidentiel. » — Lors du voyage du président de la République française en Haute-Alsace, peu après le départ en automobile, de Colmar pour la visite des Vosges, Mme Poincaré s'aperçut tout à coup que son mari avait un bel accroc dans son pantalon.

C'est un accident qui arrive à des personnes très bien ; et la garde qui veille aux barrières des palais nationaux n'en défend point nos premiers magistrats. Seulement, dans l'occurrence, il n'était guère aisé de remédier à ce petit malheur qui pouvait prendre la proportion d'une grande catastrophe ; car, tous les chefs d'Etat ne doivent pas compter sur la veine du roi Dagobert, qui passa à la postérité pour avoir mis sa culote à l'envers.

La correction est imposée aux élus du Congrès de Versailles, beaucoup plus qu'aux monarques de droit divin qui peuvent tout se permettre. Or, il était impossible de remplacer cette pièce indispensable du costume officiel, car tous les bagages étaient restés en gare de Colmar. Et quand à s'arrêter quelque part, il n'y fallait pas songer, car le temps était strictement mesuré.

Un officier de la suite présidentielle fut mis dans la confiance et il fit le nécessaire. Au prochain village, il se procura à

la hâte du fil et une aiguille et alors, pendant que l'auto filait à toute allure, Mme Poincaré procéda elle-même à la réparation du malencontreux accroc.

Ce ne fut pas besogne aisée, à cause des trépidations et parce qu'il fallut, à deux reprises, interrompre le travail, à la traversée de villages où la population, frémissant d'enthousiasme et de respect, attendait le passage du Chef d'Etat.

* * *

En justice. — Un président de tribunal, en France, interrogeait un quidam qui avait escroqué ses contemporains en leur prédisant l'avenir. Il demande à l'accusé :

— Puisque vous êtes si malin, dites-nous donc à quoi le tribunal va vous condamner tout à l'heure ?

— Il va m'acquitter.

— Tiens ! C'est singulier ! Et pourquoi ?

— Parce qu'il n'y a pas, en France, un Tribunal capable de se moquer de l'homme qu'il va condamner.

Le jugement fut remis à huitaine.

* * *

Le professeur lit : « Le cheval et la jument est dans la prairie. » — [Bob, qu'y a-t-il de défectueux dans cette phrase ?

— Il y a que... la dame aurait dû être nommée la première.

MARS

Notes	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH
Mardi	1	s. Aubin év., ste Eudoxie m ^{re}
Merc.	2	Mi-Carême. s. Simplicie P.
Jeudi	3	ste Cunégonde imp., s. Astère m.
Vend.	4	s. Casimir c., s. Lucius P.
Sam.	5	Reliques de s. Ours et s. Victor
	10.	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN. 6.
DIM.	6	4. s. Fridolin pr., ss. Fél. et Perp.
Lundi	7	s. Thomas d'Aquin d.
Mardi	8	s. Jean de Dieu c.
Merc.	9	ste Françoise Romaine vv.
Jeudi	10	Les 40 martyrs. s. Attale a.
Vend.	11	s. Eutime év., s. Firmin a.
Sam.	12	s. Grégoire P. d., s. Maximil. m.
	14.	Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, 8.
DIM.	13	5. Passion. ste Christine v. m., s. Nic.
Lundi	14	ste Mathilde ri.
Mardi	15	s. Longin sold., s. Probe év.
Merc.	16	s. Héribert év. m
Jeudi	17	s. Patrice év., ste Gertrude v.
Vend.	18	s. Cyrille év. d., N.-D. des 7 Douleurs
Sam.	19	s. JOSEPH.
	12.	Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.
DIM.	20	6. Rameaux. s. Vulfran év.
Lundi	21	s. Benoit abbé.
Mardi	22	B. Nicolas de Flue c.
Merc.	23	s. Victorien m., s. Nicon m.
Jeudi	24	s. Siméon m., s. Agapit m.
Vend.	25	Annonciation. s. Hermland a.
Sam.	26	s. Ludger év.
	13.	Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.
DIM.	27	PAQUES s. Jean Damascène c. d.
Lundi	28	s. Gontran r.,
Mardi	29	s. Ludolphe év. m.
Merc.	30	s. Quirin m., s. Pasteur év.
Jeudi	31	ste. Balbine v., B. Amédée duc.

	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Venteux	1 ^m 20	10 ^m 32
		2 15	11 17
		3 4	12 7
		3 46	1 ^{Matin} 1
		4 23	1 59
Dern. quart. le 1 à 3 h. 3 soir			
		4 55	2 59
		5 24	4 1
		5 50	5 5
		6 14	6 09
	Sombre	6 39	7 14
		7 4	8 21
		7 30	9 29
Nouvel. lune le 9 à 7 h. 9 soir			
		8 0	10 37
		8 33	11 45
		9 14	—
		10 2	12 ^{Matin} 50
		10 59	1 ^{Matin} 49
	Var.	12 ^{Soir} 4	2 42
		1 18	3 28
Prem. quart. le 17 à 4 h. 49 mat.			
		2 31	4 8
		3 49	4 43
		5 7	5 14
		6 23	5 43
	Pluvieux	7 38	6 12
		8 51	6 42
		10 0	7 14
Pleine lune le 23 à 9 h. 19 soir			
		11 5	7 48
		—	8 27
		12 ^{Matin} 4	9 11
	Froid	12 ^{Matin} 56	10 0
		1 41	10 53
Dern. quart. le 31 à 10 h. 13 m.			

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 43 minutes.

— Qu'est-ce que vous avez à accompagner la « Gloire qui chante » au Tessin?... Vous n'êtes pas chanteur.

— Oui, je sais bien... Mais on sera fêtés, applaudis... C'est la gloire qui m'enchanté.

* * *

On conduit à sa dernière demeure un

ivrogne qui a demandé à être incinéré.

— C'est égal, dit un ami, il a eu une drôle d'idée de vouloir passer par le four crématoire.

Un autre, souriant :

— Le plaisir de se payer une dernière cuite.

Foires du mois de mars 1921

— SUISSE —

Aarau	16	Echallens	24	Locle	8	Schöpfen	21
Aarberg	ch. 9	Einsiedeln	21	Lyss	28	Schöpfheim	14
Aigle	12	Erlenbach	8	Malleray	28	Schwarzenbourg ch.	24
Alt St-Johann taur.	15	Estavayer	9	Martigny-Ville	28	Schwyz	14
Alstätten	3	Flawyl	14	Montfaucon	28	Sempach	14
Altorf	9, 10	Fontaines	18	Monthey	2, 30	Sépey	26
Amriswil	16	Frauenfeld	7, 21	Morat	2	Sidwald	17
Andelfingen	9	Fribourg	14	Morges	16	Sierre	21
Anet	23	Frutigen	11	Motiers-Travers	14	Signau	17
Appenzell	9, 23	Gais (App)	7	Moudon	28	Sion	26
Aubonne	15	Gersau	7	Möhlín	7	Sissach	23
Baden	1	Gorgier	1	Münsingen	21	Soleure	14
Bâle	3, 4	Grandson	3	Muri	7	Stalden	30
Berne	1	Gr.-Hochstetten	16	Neuveville	30	Sumiswald	11
Berthoud	ch. et b. 3	Herzogenbuchsee	16	Nyon	3	Sursee	7
Bevaix	17	Huttwil	9	Olton	18	Thonne	9
Bienne	3	Interlaken	2	Olten	7	Tramelan-dessus	16
Bözingen	28	Lachen	29	Oron-la-Ville	2	Unterseen	2
Bremgarten	28	Landeron-Combes	21	Payerne	17	Uster	31
Breuleux	22	Grande exposition et marché au bétail	22	Pfäffikon	21	Vevey	29
Brugg	8	Langenthal	1	Porrentruy	21	Wald	8, 9
Bulle	3	La Ferrière	21	Reichenbach	15	Wattwil	2
Bülach	1	La Sarraz	21	Riggisberg b. et ch	11	Weinfelden	9, 30
Büren	16	Laufenbourg	28	Romont	1	Wilchingen	7
Cerlier	30	Laufen	1	Rue	16	Winterthour	3, 17
Château-d'Œx	21	Laupen	10	St-Aubin	28	Yverdon	8
Châtel-St-Denis	17	Lausanne	9	St-Blaise	7	Zofingue	10
Chiètres	31	Lenzbourg	3	St-Ursanne	14	Zoug	28
Cossonay	10 b. 31	Liestal	9	Saignelégier	7	Zurzach	14
Delémont	22	Lignières	23	Schmitten	7	Zweisimmen	3
Dielsdorf	23			Schöftland	4		

Un escamoteur, montrant un grand cabinet ouvert :

— Maintenant, Mesdames et Messieurs, nous arrivons au dernier numéro de notre programme. Je demanderai à une dame de la société de monter sur l'estrade et de bien vouloir entrer dans le cabinet. J'en fermerai ensuite la porte, et, quand je l'ouvrirai de nouveau, la dame aura disparu sans laisser aucune trace.

Un monsieur à sa femme, tout bas : Mathilde, veux-tu me faire le plaisir d'y aller.

* * *

Héroïsme facile. — A propos de la gêne à laquelle est réduit le clergé français, il en est qui célèbrent le désintéressement et l'héroïsme de ce clergé ; pour mieux l'admirer, ils se dispensent de le secourir. Ils rappellent ce grand personnage dont parlait un jour, à Rome, le cardinal Mathieu.

Dinant avec Mgr Mathieu, le personnage en question célébrait avec enthousiasme la

Séparation qui s'annonçait ; et, comme son interlocuteur attirait son attention sur les embarras financiers que ne manquerait pas de créer à l'Eglise une séparation injuste et spoliatrice : « Eminence, répondit-il, nos prêtres seront heureux de manger du pain noir. » Et le cardinal ajoutait : « Tandis qu'il faisait ainsi de l'héroïsme sur le dos du clergé, mon interlocuteur avait au bout de ses doigts une fourchette, et au bout de cette fourchette se trouvait un morceau de ce pain noir qui s'appelle une truffe ! »

* * *

« Il y a un jour connu du Seigneur », où la paix viendra ; et « il n'y aura plus de jour ni de nuit comme sur cette terre, mais une lumière perpétuelle, une splendeur infinie, une paix inaltérable, un repos assuré.

(Imitation.)

* * *

On ferait beaucoup plus de choses si on en croyait moins d'impossibles.

AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL
	Vend. 1	s. Hugues év.
	Sam. 2	s. François de Paule c.
	14.	Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.
	DIM. 3	1. <i>Quasimodo</i> . ste Agape v. m.
	Lundi 4	s. Isidore év. d.
	Mardi 5	s. Vincent-Ferrier c.
	Merc. 6	s. Célestin P., s. Sixte P. m.
	Jeudi 7	B. Hermann Joseph.
	Vend. 8	s. Amant év., s. Albert.
	Sam. 9	ste Vautrude vv.
	15.	Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.
	DIM. 10	2. s. Macaire év., s. Térance m.
	Lundi 11	s. Léon P. d.
	Mardi 12	s. Jules P.
	Merc. 13	<i>Solen. de S. Joseph</i> . s. Herménégild
	Jeudi 14	s. Justin m., s. Tiburce m.
	Vend. 15	s. Eutichès m., ste Anastasie m.
	Sam. 16	s. Benoît Jos. Labre
	16.	Dans peu vous me verrez. JEAN 16.
	DIM. 17	3. s. Anicet P. m., s. Rodolphe m
	Lundi 18	s. Parfait pr. m.
	Mardi 19	s. LÉON IX P.
	Merc. 20	s. Théotime év.
	Jeudi 21	s. Anselme év. d.
	Vend. 22	ss. Soter et Caius PP. mm.
	Sam. 23	s. Georges m., s. Adalbert év. m.
	17.	Je retourne vers Celui qui m'a envoyé. JEAN, 16
	DIM. 24	4. s. Fidèle de Sigmaringen m.
	Lundi 25	s. MARC évang.
	Mardi 26	ss. Clet et Marcellin PP. mm.
	Merc. 27	s. Anastase P., ste Zite
	Jeudi 28	s. Paul de la Croix c., s. Vital m.
	Vend. 29	s. Pierre m., s. Robert a.
	Sam 30	ste Catherine de Sienne v.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
2 ^h 20	11 ^h 49	
2 55	12 ^h 48	
Nouvelle lune le 8 à 10 h. 05 mat.		
3 25	1 49	
3 52	2 52	
4 17	3 56	
4 41	5 1	
5 6	6 8	
5 32	7 16	
6 1	8 26	
Prem quart. le 15 à 11 h. 12 mat.		
6 34	9 35	
7 13	10 43	
8 0	11 44	
8 55	—	
9 57	12 39	
11 5	1 27	
12 ^h 18	2 7	
Pleine lune le 22 à 8 h. 49 mat.		
1 33	2 43	
2 48	3 15	
4 3	3 44	
5 17	4 12	
6 30	4 41	
7 40	5 11	
8 48	5 43	
Dern. quart. le 30 à 5 h. 9 mat.		
9 50	6 20	
10 46	7 3	
11 34	7 50	
—	8 42	
2 16	9 38	
12 ^h 53	10 36	
1 25	11 36	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 35 minutes.

Devant la Correctionnelle, le président interroge un affreux voyou :

- Vous n'avez jamais été condamné ?
- Jamais !
- Asseyez-vous, vous allez l'être.

* * *

Le médecin distrahit. — C'est par suite d'une erreur que d'Annunzio est devenu chauve, paraît-il.

Dans un seul duel, il avait reçu onze blessures à la tête. C'était peut-être un duel au pistolet chargé de cendrée.

Le médecin, en le soignant, se trompa. Il avait mis sur la blessure une drogue terrible qui rongea au poète la peau de son crâne. Voilà pourquoi d'Annunzio n'a plus de cheveux. Il n'en est pas moins le chef des poilus fioumistes.

Foires du mois d'avril 1921

— SUISSE —

Aarau	20	Dielsdorf	27	Locle b. et ch., foire cantonale	12	Sargans	5
Aarberg ch. b et m.	13	Echallens	28	Lucerne du 25/4-6/5	12	Schaffhouse	5, 19
Affoltern b. et p.	18	Eglisau	26	Lyss	25	Schüpfheim	21
Aigle	16	Einsiedeln	25	Martigny-Bourg	11	Schwytz	11
Altorf	27, 28	Estavayer	13	Martigny-Ville	25	Sépey	25
Andelfingen	13	Flawyl	25	Meyrin	20	Sidwald	21
Appenzell	13, 27	Frauenfeld	4, 18	Meiringen	12	Sierre	25
Aubonne	5	Fribourg	4	Moerel	11	Sissach	27
Baden	5	Gais	4	Morat	6	Soleure	11
Berne	du 4 au 16	Gampel	25	Môtiers-Travers	11	Stans	20
Bex	14	Gessenay	4	Moudon	25	St-Gall	du 27/4-4/5
Bienne	7	Gorgier	7	Moutier	14	Sursee	25
Bremgarten	11	Grandson	20	Muri	11	Tavannes	27
Brigne	7, 28	Granichen	8	Nyon	7	Thoune	6
Brugg	12	Hérisau	22	Oiten	4	Tramelan-dessus	6
Bülach	6	Kaltbrunn	26	Orbe	4	Travers	20
Bulle	7	Landeron	11	Oron-la-Ville	6	Uster	28
Cernier	18	Langenthal	26	Payerne	21	Vevey	26
Châtel-St-Denis	18	Langnau	27	Pfäffikon	18	Viège	30
Chaux-de-Fonds	6	La Roche	25	Planfayon	20	Weinfelden b	13, 27
Chiètres	28	La Sagne	5	Porrentruy	18	Willisau	28
Coffrane	25	La Sarraz	26	Provence	18	Wimmis	19
Courtelary	5	Laufon	5	Riggisberg	29	Winterthur b.	7, 21
Couvet	4	Lenzbourg	7	Romont	19	Yverdon	5
Cossonay	14, 28	Les Bois	4	Rue	13	Zofingue	14
Cudrefin	25	Lichtensteig	4	Saignelégier	5	Zweisimmen	5
Dagmersellen	11	Liestal	13	Sarnen	21		
Delémont	19	Loèche-Ville	1				

Les nègres et la Bible. — Un colonel américain (il y a beaucoup de « colonels » là-bas) avait remarqué que les nègres de son pays lisaient peu la Bible, dont ils ne trouvaient, au marché, que de mauvaises éditions. Il voulut combler cette lacune. Que fallait-il pour rendre les nègres heureux ? Leur faire une Bible à leur goût, naturellement.

Il publia donc une édition de la Bible, dorée sur tranches. Et il eut une idée de génie : les anges, dans les vieilles éditions, étaient toujours blonds et roses. On ne voyait jamais, aucun dessinateur n'avait représenté un nègre parmi eux. Ceci devait affliger les noirs... Les nègres n'auraient-ils pas le droit de figurer au Paradis ?

Il fit donc un dessin du Paradis, où des anges noirs comme du cirage occupaient les meilleurs fauteuils d'orchestre. Et on mit la Bible sur le marché.

Fut-ce un succès ? Non. Les nègres s'approchaient, puis le refermaient avec tristesse et s'éloignaient.

On ne vendit pas une Bible.

La raison ? C'est que les nègres, croyant à la parole de leur pasteur, « espéraient fermement qu'ils seraient tous blancs dans la vie éternelle ! »

Nous craignons que cette histoire ne soit terriblement philosophique !

* * *

Marseillais d'Italie. — A propos du récent congrès « énigmophile », tenu à Bologne, M. Adollo Albertezzi conte dans le « Marzocco » cette anecdote :

« Un soir, Serverino Ferrari dit au grand poète Carducci : « Ecoutez celle-ci ! deux hommes très intelligents, pour passer le temps en chemin de fer se proposaient des charades. L'un était Romain, l'autre Milanais. Voici celle qu'imagina le Romain :
* « — Mon premier est « Ro », mon second est « me » et mon tout est la plus grande cité du monde.

« — C'est « Milan », répondit aussitôt avec assurance, le second, le Milanais.

« Et Carducci trouva l'histoire si piquante qu'il ne cessait de la rappeler dans la suite. »

MAI

Notes	5.	MOIS DE MARIE	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC. de la LUNE.
	18	Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.			Nouv. lune le 7 à 10 h. 1 soir
DIM.	1	5. ss. PHILIPPE et JACQUES <i>ap.</i>		1 53	12 38
Lundi	2	<i>Rogations.</i> s. Athanase <i>év. d.</i> ,		2 18	1 41
Mardi	3	INVENTION DE LA Ste CROIX.		2 43	2 45
Merc.	4	ste Monique <i>vv.</i> , s. Florian <i>m.</i>		3 7	3 50
Jeudi	5	ASCENSION. s. Pie V P., s. Gothard		3 33	4 58
Vend.	6	s. Jean devant Porte-Latine		4 1	6 8
Sam.	7	s. Stanislas <i>év.</i>		4 32	7 19
	19.	Jésus promet le Saint Esprit. JEAN 15 et 26.			Prem. quart. le 14 à 4 h. 25 soir
DIM.	8	6. s. Jeanne d'Arc <i>Ap. de s. Michel, a.</i>		5 08	8 28
Lundi	9	s. Grégoire de Naziance <i>év. d.</i>		5 53	9 35
Mardi	10	s. Antonin <i>év.</i> , ste Sophie.		6 46	10 34
Merc.	11	s. Béat c., s. Mamert <i>év.</i>		7 48	11 25
Jeudi	12	ss. Achille et Pancrace <i>mm.</i>		8 56	—
Vend.	13	s. Pierre <i>év.</i> , s. Servais		10 09	9
Sam.	14	<i>Jeûne.</i> s. Boniface <i>m.</i> , s. Pacôme		11 23	12 46
	20.	Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14.			Pleine lune le 21 à 9 h. 15 soir
DIM.	15	PENTECOTE. s. Isidore, <i>laboureur</i>		12 37	1 18
Lundi	16	s. J. Népomucène <i>m.</i> , s. Ubald.		1 51	1 47
Mardi	17	s. Pascal <i>c.</i>		3 4	2 14
Merc.	18	Q.-T. s. Venant <i>m.</i> s. Félix, <i>cap.</i>		4 15	2 43
Jeudi	19	s. Pierre Célestin P.		5 25	3 12
Vend.	20	Q.-T. s. Bernardin <i>c.</i> s. Ethelbert <i>r.</i>		6 34	3 43
Sam.	21	Q.-T. s. Hospice <i>c.</i> , s. Emile		7 37	4 17
	21.	Soyez miséricordieux. LUC, 6.			
DIM.	22	1. TRINITÉ. ste Julie <i>v. m.</i>		8 36	4 57
Lundi	23	s. Florent <i>moine</i>		9 28	5 42
Mardi	24	N.-D. de Bon-Secours.		10 13	6 32
Merc.	25	s. Grégoire VII P., s. Urbain P. <i>m.</i>		10 52	7 26
Jeudi	26	FÊTE-DIEU. s. Philippe de Néri <i>c.</i>		11 26	8 24
Vend.	27	s. Bède le Vénérable <i>doct.</i>		11 55	9 24
Sam.	28	s. Augustin de Cantorbéry <i>év.</i>		—	10 25
	22.	Les conviés au grand festin. LUC, 14,			Dern. quart. le 29 à 10 h. 45 soir
DIM.	29	2. ste Mad. P., s. Maximin <i>év.</i>		12 21	11 26
Lundi	30	s. Ferdinand <i>r.</i>		12 45	12 29
Mardi	31	ste Angèle de Mérici <i>v.</i>		1 9	1 34

Les jours croissent, pendant ce mois, de 73 minutes.

Aux bords du Doubs :
 — Mon ami, ne monte pas dans cette bar-
 que. Tu vas t'exposer !
 — Non, ma Loulotte.
 — Ah ! grand Dieu ! que je suis malheu-

reuse ! Si tu allais te noyer ? tu es si mala-
 droit !
 — Laisse donc, ça me connaît.
 — Eh bien ! laisse-moi au moins ta mon-
 tre et ta chaîne.

Foires du mois de mai 1921

— SUISSE —

Aarau	18	Cossonay	12, 26	Loèche-Ville	2	Saignelégier	2
Aarberg ch.	11	Courtelary	10	Lyss	23	Sargans	3
Affoltern b. et p.	23	Couvet	31	Martigny-Bourg	9	Sarnen	11
Aigle	21	Delémont	17	Meiringen	17	Schaffhouse	17, 18
Altdorf	18, 19	Dielsdorf	25	Mœhlin	2	Schœftland	2
Altstätten	12	Dombresson	16	Montfaucon	18	Schwarzenbourg ch.	12
Andelfingen	11	Echallens	25	Monthey	18	Schwytz	2
Anet	18	Erlenbach	10	Montreux-Rouvenaz	13	Sembracher	2
Appenzell	11, 25	Ernen	3	Morat	4	Sentier (1e)	20, 21
Aubonne	17	Estavayer	11	Morges	25	Sépey (1e)	10
Baden	3	Frauenfeld	2, 16	Motiers-Travers	9	Sidwald	19
Bagnes	20	Fribourg	2	Moudon	30	Sierre	23
Bâle	26, 27	Gais (App.)	2	Moutier-Grandval	12	Signau	12
Balsthal	16	Gersau	9	Muri	3	Sion	7, 14, 28
Bassecour	10	Gessenay	2	Neuveville	25	Soleure	8
Bayards	2	Gimel	30	Nods	12	Stalden	14
Begnins	16	Glis	4	Nyon	12	Sumiswald	27
Bellegarde	9	Gossau	2	Ollon	20	Sursee	30
Berthoud, chevaux	19	Gorgier	12	Oltén	2	Thoune	11
Bevaix	23	Grandson	25	Orbe	16	Trameian-dessus	4
Bex	19	Grosshochstetten	18	Ormont-dessus	9	Troistorrents	3
Bienne	4	Hauts-Geneveys	3	Oron-la-Ville	4	Unterbach	31
Boudevilliers	25	Huttwil	4	Orsières	16	Unterseen	4
Bremgarten	16	Hochdorf	4	Payerne	19	Uster	26
Breuleux	17	Interlaken, gros b.	4	Pfäffikon	3, 16	Vallorbe	14
Brugg	10	Lachen	17	Planfayon	18	Vaulion	18
Bülach	4	Landeron-Combes	2	Pont-de-Martel	17	Verrières	18
Bulle	12	Langenthal	17	Porrentruy	16	Wattwil	4
Büren	18	La Sarraz	24	Provence	23	Weinfelden	11, 25
Carouge	12	Laufon	3	Rapperswi	18	Wil	3
Cerlier	11	Laupen	19	Riggisberg	27	Winterthour	12, 26
Chindon	11	Lausanne	11	Romont	10	Wohlen	2
Champagne	20	La Lenk	20	Rorschach	12, 13	Yverdon	10
Charbonnières (les)	11	Le Lieu	17	Rue	18	Zofingue	12
Charmey	3	Lenzbourg	4	Ruswil	2	Zoug	16
Château-d'Œx	8	Lichtensteig	23	St-Blaise	9	Zurich	2
Châtel St-Denis	9	Liestal	25	Ste-Croix	18	Zweisimmen	2
Chaux-de-Fonds	4	Lignières	27	St-Imier	20		
Chiètres	26	Le Locle	10	St-Maurice	25		

Le merle blanc. — Un père avait un fils maladif, dont la tristesse faisait son désespoir. Il alla trouver une diseuse de bonne aventure.

— Votre fils sera heureux, dit-elle, quand il aura trouvé le merle blanc.

Il haussa les épaules et s'en fut. Un beau jour, le fils fait la connaissance d'une ravissante jeune fillè. Fiançailles, bonheur, plus d'idées noires.

Le père invite la devineresse au mariage.

— Eh bien ! lui dit-il à la mairie. Et vos prédictions ? Voyez comme mon fils est heureux : il n'a pourtant pas trouvé l'oiseau de votre prédiction.

La pythonisse répondit en montrant le re-

gistre où l'officier de l'état-civil venait de signer : « Le maire : Leblanc ».

* * *

La danse de la cigarette. — On se tient avec une cigarette à la bouche devant une dame qui tient aussi une cigarette entre ses lèvres.

L'une des deux cigarettes est allumée.

La danse consiste à allumer l'autre cigarette à la première, au milieu d'un pas prévu à cet effet.

Elle faisait fureur à Londres, mais on vient de l'interdire d'une façon formelle.

Ce n'est pas qu'elle était indécente, mais il paraît qu'on a peur du feu.

JUIN

Notes	6.	MOIS DU SACRÉ-CŒUR	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Merc.	1 s. Pothin <i>év. m</i>		1 ^h 34	2 ^h 39
	Jeudi	2 s. Eugène P., <i>ste Blandine m^{re}</i>		2 —	3 47
	Vend.	3 S.-C. de Jésus s. Morand <i>c.</i>		2 29	4 57
	Sam.	4 s. François Caracciolo <i>c.</i>		3 2	6 8
	23.	La brebis égarée. LUC, 15.	Nouvelle lune le 6 à 7 h. 15 mat		
	DIM.	5 3. s. Boniface <i>év. m.</i>		3 43	7 18
	Lundi	6 s. Norbert <i>év.</i> , s. Robert <i>a.</i>		4 33	8 21
	Mardi	7 s. Claude <i>év.</i> , s. Licarion <i>m.</i>		5 33	9 18
	Merc.	8 s. Médard <i>év.</i> , s. Maxime <i>év.</i>		6 40	10 6
	Jeudi	9 ss. Prime et Félicien <i>mm.</i>		7 53	10 47
	Vend.	10 <i>ste Marguerite ri.</i>		9 9	11 22
	Sam.	11 s. Barnabé <i>ap.</i>		10 26	11 53
	24.	Pêche miraculeuse. LUC, 5.	Prem quart. le 12 à 9 h. 59 soir		
	DIM.	12 4. s. Jean de S. Facond <i>c.</i>		11 41	— —
	Lundi	13 s. Antoine de Padoue <i>c.</i>		12 ^h 54	12 ^h 21
	Mardi	14 s. Basile <i>év. d.</i> , s. Rufin <i>m.</i>		2 6	12 ^h 43
	Merc.	15 s. Bernard de M. <i>c.</i> , s. Vite <i>m.</i>		3 16	1 10
	Jeudi	16 ss. Ferréol et Ferjeux <i>mm.</i>		4 24	1 46
	Vend.	17 s. Onuphre <i>c.</i>		5 28	2 19
	Sam.	18 ss. Marc et Marcellin <i>mm.</i>		6 28	2 55
	25.	Justice des scribes et des pharisiens MAT. 5..	Pleine lune le 20 à 10 h. 41 mat.		
	DIM.	19 5. <i>ste Julienne de Falconière v.</i>		7 22	3 37
	Lundi	20 s. Silvère P.		8 10	4 25
	Mardi	21 s. Louis Gonzague <i>c.</i>		8 51	5 18
	Merc.	22 s. Paulin <i>év.</i> , 10,000 martyrs		9 27	6 14
	Jeudi	23 <i>ste Audrie ri.</i> , <i>ste Agrippine v. m.</i>		9 47	7 13
	Vend.	24 s. JEAN-BAPTISTE		10 25	8 13
	Sam.	25 s. Guillaume <i>a.</i> , s. Gallican <i>m.</i>		10 50	9 15
	26.	Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC, 8.	Dern. quart. le 28 à 2 h. 17 soir		
	DIM.	26 6. ss. Jean et Paul <i>mm.</i>		11 14	10 17
	Lundi	27 s. Ladislav r, s. Anthelme <i>év.</i>		11 37	11 19
	Mardi	28 s. Léon II P., s. Papias <i>m.</i>		—	12 ^h 23
	Merc.	29 ss PIERRE et PAUL <i>ap.</i>		12 ^h 2	1 ^h 28
	Jeudi	30 <i>Com. de s. Paul. ap.</i> , s. Martial <i>év.</i>		12 ^h 29	2 26

Les jours croissent, pendant ce mois, de 18 minutes et décroissent de 3 minutes.

Devant le passé. — Le *Daily Chronicle* cite quelques curieux cas de longévité, par où le présent se relie au passé dans la carrière d'un même homme, anneau vivant de la chaîne des âges.

Le grand-père de lord Lansdowne avait connu sir Edward Baynton, lié lui-même avec sir Stephen Fox, qui, né en 1627, avait assisté Charles I^{er} sur l'échafaud. En 1892,

un clergyman procéda à l'inhumation d'une vieille dame dans le même tombeau que la sœur de celle-ci, morte un siècle et demi auparavant. Leur père, marié une première fois à vingt ans, en 1740, avait eu une fille morte en bas âge en 1741 ; à 70 ans, il se remaria et sa seconde femme lui donna, en 1790, encore une fille, celle-là même qui mourut en 1892 à l'âge de 102 ans,

Foires du mois de juin 1921

— SUISSE —

Aarau	15	Chiètres	30	Lyss	27	Rue	15
Aarberg	29	Cossonay	9 b. 30	Martigny-Bourg	20	Saignelégier	7
Affoltern b. et p.	20	Courchapoix	7	Montfaucon	25	St-Aubin	13
Aigle	4	Delémont	21	Monthey	1	St-Ursanne	27
Andelfingen	8	Dielsdorf	22	Morat	1	Sidwald	16
Andermatt	8	Estavayer	8	Motiers-Travers	13	Sion	4
Appenzell	8, 22	Frauenfeld	6, 20	Moudon	27	Sissach	22
Baden	7	Genève	6	Muri	13	Soleure	13
Bagnes	1	Eribourg	13	Münster	14	Sursee	27
Bienne	2	Grandfontaine	14	Noirmont	6	Travers	15
Bremgarten	13	Huttwil	1	Nyon	2	Uster	30
Brévine	29	Lajoux	14	Olten	6	Verrières (les)	15
Brigue	2	Landeron-Combes	20	Orsières	3	Weinfelden	8, 29
Brugg	14	Langenthal	21	Oron-la-Ville	1	Wilchingen	20
Bülach	1	Lauton	7	Payerne	16	Willisau	30
Bulle	9	Lenzbourg	2	Pfäffikon	20	Winterthur	2, 16
Chaux-de-Fonds	1	Le Locle	14	Porrentruy	20	Yverdon	7
Châtel-St-Denis	20	Loèche-Ville	1	Romont	14	Zofingue	9

Vente de baisers. — Dans un bazar de charité à New-York, la très jolie miss Bluffenheimer voit passer le fils Myrmont Bierkan et l'interpelle.

— Allons, allons, Myrmont, vous achetez bien quelque chose à ma table, n'est-ce pas ?

Le fils du grand remueur d'argent montre du doigt un grand diable de valet qui le suit, chargé comme une mule, et répond :

— Je ne sais plus que faire, miss Rosie, j'ai acheté de tout ; mais si vous voulez me vendre des baisers.....

— A cent dollars pièce, oui !

Myrmont Bierkan tire de sa poche deux billets de cent dollars et les tend à miss Bluffenheimer. Celle-ci appelle sa dame de compagnie, laideron de 45 ans, et lui dit avec un sourire angélique :

— Donnez les deux baisers que M. Bierkan vient d'acheter !

La foule qui s'est amassée rit à se tordre, mais elle rit bien davantage lorsque le jeune millionnaire se retourne froidement et dit au grand diable de valet de chambre :

— John, recevez !

* * *

Une prérogative de M. Poincaré. — Un vieil examinateur de Sorbonne qui interrogeait les candidats à l'agrégation d'histoire, possédait une *colle* redoutable ; il demandait :

— Quelles sont les prérogatives du président de la République ?

Le candidat en énumérait un certain nombre, mais quand il était arrivé au bout de son rouleau, l'examineur lui disait :

— Vous en avez oublié une, monsieur.

Le malheureux élève se creusait vainement la tête, il en avait toujours oublié une. Enfin, quand il s'avouait vaincu, l'examineur, adouci, disait : « Le président de la République fixe le prix de vente des allumettes. »

Il avait raison. Ce n'est peut-être pas la fonction la plus brillante du chef d'Etat, mais c'est une des plus utiles : M. Fallières est le seul président, depuis l'institution du monopole qui n'ait pas changé le tarif de vente des allumettes.

* * *

Par ce temps de vie chère, un inculpé d'une chambre correctionnelle de Paris n'avait rien négligé pour se faire condamner et obtenir pour quelques mois un logement gratuit aux frais de l'Etat. Mais le président prononce la sentence :

— Malgré vos aveux, la Cour vous acquitte.

— Je n'y comprends rien, murmure l'accusé.

— Mais oui, la Cour vous acquitte... parce que les prisons sont pleines... elles refusent du monde... la crise du logement.

* * *

Ne méprise pas la situation, c'est là qu'il faut agir, souffrir et vaincre. AMIEL.

JUILLET

Notes	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	Vend.	1 s. Théobald <i>er.</i> , s. Thiéry <i>pr.</i>		12 ^h 59	3 ^h 45
	Sam.	2 <i>Visitation.</i> s. Othon <i>év.</i>		1 35	4 54
	27.	Gardez-vous des faux prophètes. MATH. 7.		Nouvel. lune le 5 à 2 h. 36 soir	
	DIM.	3 7. <i>Précieux-Sang.</i> s. Irénée <i>év. m.</i> ,		2 19	6 2
	Lundi	4 s. Ulrich <i>év.</i>		3 14	7 3
	Mardi	5 s. Antoine <i>M^{re}</i> Zaccaria <i>conf.</i>		4 17	7 57
	Merc.	6 s. Isaïe <i>proph.</i> , s. Romule <i>év. m.</i>	Chaud	5 30	8 42
	Jeudi	7 ss. Cyrille et Méthode <i>év.</i>		6 47	9 20
	Vend.	8 ste Elisabeth <i>ri.</i> , s. Kilien <i>év. m.</i>		8 7	9 54
	Sam.	9 ste Véronique <i>ab.</i> , ste Anatolie <i>v.</i>		9 25	10 24
	28.	L'économe infidèle. Luc. 16.		Prem. quart. le 12 à 5 h. 16 mat	
	DIM.	10 8. ste Rufine <i>v. m.</i> , ste Amelberge <i>v.</i>		10 41	10 53
	Lundi	11 ss. Placide <i>m.</i> et Sigisbert <i>c.</i>		11 55	11 21
	Mardi	12 s. Jean Gualbert <i>a.</i> s. Basilide		1 ^h 6	11 50
	Merc.	13 s. Anaclet <i>P. m.</i> , s. Silas <i>ap.</i>	Sombre	2 15	—
	Jeudi	14 s. Bonaventure <i>év. d.</i> , s. Cyr <i>év.</i>		3 21	12 ^h 21
	Vend.	15 s. Henri <i>emp.</i>		4 22	12 ^h 57
	Sam.	16 N.-D. du Mont-Carmel		5 18	1 37
	29.	Jésus pleure sur Jérusalem. Luc. 19.		Pleine lune le 20 à 1 h. 8 mat.	
	DIM.	17 9. <i>Scapulaire.</i> s. Alexis <i>c.</i> ,		6 7	2 22
	Lundi	18 s. Camille <i>c.</i> s. Symphorose.		6 50	3 12
	Mardi	19 s. Vincent de Paul <i>c.</i>		7 28	4 7
	Merc.	20 s. Jérôme <i>Em. c.</i> , ste Marguerite <i>v.</i>		8 1	5 5
	Jeudi	21 s. Arbogaste <i>év.</i> , ste Praxède	Eclaircies	8 29	6 5
	Vend.	22 ste M.-Madel., <i>pénit.</i> , s. Vandrille <i>a.</i>		8 55	7 6
	Sam.	23 s. Apollinaire <i>év. m.</i> , s. Liboire <i>év.</i>		9 19	8 8
	30.	Le pharisien et le publicain. Luc. 18.		Dern. quart. le 28 à 3 h. 20 mat.	
	DIM.	24 10. ste Christine <i>v. m.</i> , B ^e Louise <i>vv.</i>		9 43	9 10
	Lundi	25 s. JACQUES <i>ap.</i> s. Christophe <i>m.</i>		10 7	10 12
	Mardi	26 ste ANNE <i>mère de Marie.</i>		10 32	10 16
	Merc.	27 s. Pantaléon <i>m.</i>		11 —	12 ^h 21
	Jeudi	28 s. Victor <i>P. m.</i> , s. Nazaire <i>m.</i>		11 32	1 ^h 27
	Vend.	29 ste Marthe <i>v.</i> , ste Béatrix <i>m^{re}.</i>	Pluie	— —	2 34
	Sam.	30 ss. Abdon et Sennen <i>mm.</i>		12 ^h 11	3 41
	31.	Jésus guérit un sourd-muet. MARC. 7.		Nouvel. lune le 28 à 3 h. 20 mat.	
	DIM.	31 11. s. Ignace Loyola <i>c.</i> , s. Germain <i>év.</i>		12 59	4 44

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 51 minutes.

<p>Ne fais pas de ton ami chaussure à ton usage; si humble, dévoué, indulgent le soit-il, il s'en apercevra et t'en méprisera.</p> <p style="text-align: center;">* * *</p> <p><i>Religion et soleil.</i> Trois anticléricaux</p>	<p>discutent sur la religion et sa nécessité.</p> <p>— Faut de la religion, concluent-ils, faut pas de curés.</p> <p>— Autant dire, réplique un voisin : faut le soleil, faut pas ses rayons.</p>
---	---

Foires du mois de juillet 1921

— SUISSE —

Aarau	20	Chiètres	28	Liestal	6	Rue	20
Aarberg ch. m. et b.	27	Cossonay	14, 28	Loèche (Le)	12	Saignelégier	4
Affoltern b. et p.	18	Delémont	19	Lyss	25	Savagnier	25
Andelfingen	20	Dielsdorf	27	Morat	6	Schaffhouse	5, 19
Appenzell	13, 27	Echallens	28	Moudon	25	Sidwald	21
Baden	5	Estavayer	13	Möhlin	4	Sissach	27
Bellegarde	25	Frauenfeld	4, 18	Münster	25	Soleure	11
Bellelay	3	Fribourg	11	Muri	2	Sursee	21
Berthoud b. et ch.	7, 14	Gimel	18	Nyon	7	Uster	28
Bienne	7	Gossau	4	Olten	4	Vevey	26
Bœzingen	18	Herzogenbuchsee	6	Orbe	11	Weinfelden b.	13, 27
Bremgarten	11	Landeron-Combes	18	Oron-la-Ville	6	Wilchingen	18
Brugg	12	Langenthal	19	Payerne	21	Willisau	28
Bülach	6	Langnau	20	Pfäffikon	18	Yverdon	12
Bulle	28	Laufon	5	Porrentruy	18	Zofingue	14
Büren	20	Lausanne	13	Rheineck	25	Zurzach	11
Châtel-St-Denis	18	Lenzbourg	21	Romont	19		

Comme Mlle Lili avait été bien sage toute la semaine, ses parents la menèrent l'autre soir au théâtre. Pour que la fête fût complète, on avait emmené Victoire, solide camériste, dont on veut ainsi récompenser la bonne conduite. Le rideau tombe à la fin du premier acte. Tout à coup, Lili s'agite fiévreusement et se levant toute droite :

— Victoire, dit-elle à sa bonne, en lui désignant la coulisse de gauche un instant visible, regarde donc ton pompier.

* * *

Humour de guerre. — Le « Pester Lloyd » raconte l'amusante historiette suivante :

— Neumann, que faites-vous dans la vie civile ?

— Professeur de philosophie, monsieur le sous-officier.

— Philosophie ?... Na, vous savez peut-être aussi ce que c'est qu'une idée ?

— A vos ordres, monsieur le sous-officier ! L'idée, d'après Dlaton, est l'objet de la pure conception ; chez Descartes, c'est une représentation ; chez Kant, c'est une conception raisonnée qui, dans l'expérience....

— Bon, bon ! Alors, placez donc votre fusil une idée plus à gauche !

* * *

— Ces pommes de terre ne valent rien : elles sont pleines d'eau.

— Je vais les mettre à la cave, à côté des oignons.

— Pourquoi ?

— Pour qu'elles pleurent.

L'esprit des rues.

— Tiens !... B... voilà longtemps que je ne t'ai vu... Que fais-tu, maintenant ?...

— Ne m'en parle pas... j'ai une besogne écrasante !...

— Non !... si écrasante que ça ?...

— Si !... je suis chauffeur d'automobile !...

* * *

Selon l'exemple de Kœpenick. — Le général ukrainien Falejef s'était rendu à Vienne en mission de ravitaillement, porteur d'un million de roubles impériaux qu'il devait déposer ou faire changer chez le banquier ukrainien Stepenenko. L'opération ayant été retardée par un contre-temps, Falejef, conserva la somme au domicile qu'il avait pris en sous-location chez un bourgeois de la ville.

Un matin, avant le lever du jour, un commissaire assisté de deux agents se présentèrent et, procédant à une perquisition à fond séquestrèrent l'argent et les papiers de Falejef, qu'ils arrêterent. Finalement, ils le laissèrent à son domicile, mais avec défense d'en sortir jusqu'à nouvel ordre.

Informations prises, commissaire et agents étaient trois filous, que la police rechercha immédiatement dans la colonie dite des Russes et Polonais. Les deux agents sont arrêtés. Ce sont les nommés Spass et Ringelheim, juifs galiciens. Le commissaire n'est pas encore retrouvé ; le million non plus.

* * *

L'âme n'a pas de secret que la conduite ne révèle. (Proverbe chinois.)

AOUT

Notes	8.	Mois du Saint-Cœur de Marie.
	Lundi	1 s. <i>Pierre aux Liens</i>
	Mardi	2 <i>Portioncule</i> . s. <i>Alphonse de Liguori év.</i>
	Merc.	3 <i>Invention</i> s. <i>Etienne</i> , ste <i>Lydie</i>
	Jeud.	4 s. <i>Dominique c.</i>
	Vend.	5 <i>N.-D. des Neiges.</i>
	Sam.	6 <i>Transfiguration</i> . s. <i>Sixte P.</i>
	32.	Parabole du Samaritain. Luc, 10.
	DIM.	7 12. s. <i>Gaétan c.</i> , s. <i>Albert c.</i>
	Lundi	8 s. <i>Cyriaque m.</i> , s. <i>Sévère pr.</i>
	Mardi	9 s. <i>Oswald r. m.</i> , s. <i>Romain m.</i>
	Merc.	10 s. <i>Laurent diac. m.</i>
	Jeud.	11 ste <i>Afre m.</i> , ss. <i>Tiburce</i> , <i>Susanne mm</i>
	Vend.	12 ste <i>Claire d'Assise v.</i>
	Sam.	13 ss. <i>Hippolyte</i> et <i>Cassien mm.</i>
	33.	Jésus guérit dix lépreux. Luc, 17.
	DIM.	14 13. <i>Jeûne</i> . s. <i>Eusèbe c.</i> , ste <i>Athanase</i>
	Lundi	15 ASSOMPTION. s. <i>Alfred év.</i>
	Mardi	16 s. <i>Joachim.</i> , s. <i>Hyacinthe c.</i>
	Merc.	17 B ^{se} <i>Emilie v.</i> , Oct. s. <i>Laur, m.</i>
	Jeudi	18 s. <i>Agapit m.</i> ste <i>Hélène imp.</i>
	Vend.	19 s. <i>Louis év.</i> , s. <i>Sébald c.</i>
	Sam.	20 s. <i>Bernard a. d.</i> , B. <i>Burchard pr.</i>
	34	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6.
	DIM.	21 14. ste <i>Jeanne de Chantal vv.</i>
	Lundi	22 s. <i>Symphorien m.</i> , s. <i>Gunifort m.</i>
	Mardi	23 s. <i>Philippe-Bénice c.</i> , s. <i>Sidoine</i>
	Merc.	24 s. <i>BARTHÉLÉMY ap.</i>
	Jeudi	25 s. <i>Louis r.</i> , s. <i>Genest m.</i>
	Vend.	26 s. <i>Gebhard év.</i> , s. <i>Zéphirin P. m.</i>
	Sam.	27 s. <i>Joseph Cal c.</i> , s. <i>Amédée év.</i>
	35	Le fils de la veuve de Naïm. Luc, 7.
	DIM.	28 15. s. <i>Augustin év. d.</i> , s. <i>Hermès m</i>
	Lundi	29 <i>Décollation</i> de s. <i>Jean-Baptiste</i>
	Mardi	30 ste <i>Rose v.</i> , s. <i>Félix, pr. m.</i>
	Merc.	31 s. <i>Raymond Nonnat conf.</i>

	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE	
☀ Chaud	☀	1 ^h 57	5 ^h 41	
	☀	3 3	6 31	
	☀	4 18	7 13	
	☀	5 38	7 51	
	☀	6 59	8 24	
	☀	8 19	8 54	
	Nouv. lune le 3 à 9 h. 17 soir			
	☾ Pluv.	☾	9 36	9 23
☾		10 51	9 53	
☾		12 ^{soir} 2	10 25	
☾		1 11	10 59	
☾		2 14	11 38	
☾		3 12	— —	
Prem. quart. le 10 à 3 h. 14 soir				
☾ Sombre	☾	4 49	1 9	
	☾	5 28	2 2	
	☾	6 3	2 59	
	☾	6 33	3 58	
	☾	7 —	4 58	
	☾	7 25	6 —	
Pléine lune le 18 à 4 h. 28 soir				
☾ Variab.	☾	8 13	8 5	
	☾	8 38	9 8	
	☾	9 5	10 12	
	☾	9 35	11 17	
	☾	10 10	12 23	
	☾	10 53	1 ^{soir} 28	
Dern. quart. le 26 à 1 h. 51 soir				
☀	☀	— —	3 27	
	☀	12 ^{Matin} 45	4 19	
	☀	1 53	5 4	
	☀	3 9	5 43	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 30 minutes

Le premier indice du bonheur domestique est l'amour du foyer.

* * *

Tous ceux qui vraiment et de tout cœur veulent voir fleurir la religion et la société défendues par le génie et par la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fé-

condité de la presse et du génie, chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont un absolu besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient pas de fruits, ou n'auraient que des fruits incertains ou chétifs.

Léon XIII.

Foires du mois d'août 1921

— SUISSE —

Aarau	17	Dielsdorf	25	Lucerne	2	Saignelégier	2
Aarberg ch.	31	Echallens	18	Lyss	22	Schaffhouse	30, 31
Affoltern b. et p.	15	Einsiedeln	29	Malters ch.	22	Schwarzenbourg ch.	18
Altstätten	22	Estavayer	10	Morat	3	Sidwald	18
Andelfingen	17	Frauenfeld	1, 15	Moudon	29	Sissach	24
Anet	24	Fribourg	1	Moutier-Grandval	11	Soleure	8
Appenzell	10, 24	Gimel	29	Muotathal	16	Sursee	29
Aubonne	2	Glis	16	Muri	8	Thoune	31
Baden	2	Gorgier	15	Neuveville	31	Tourtemagne	13
Bassecourt	30	Gossau	1	Noirmont	1	Tramelan-dessus	17
chevaux et poulains		Hutwil	31	Nyon	4	Uster	25
Berthoud	4	Landeron-Combes	8	Oey-Diemtigen		Val-d'Illiez	18
Bienne	4	Langenthal	16	b. taur, chev.	25	Viège	10
Bremgarten	22	Laufon	2	Olten	1	Weinfelden b.	10, 31
Brugg	9	Lausanne	10	Oron-la-Ville	3	Wil	16
Bülach	3	Lenzburg	25	Payerne	18	Wilchingen	15
Bulle	25	Les Mosses	25	Pfäffikon	15	Willisau	25
Châtel-St-Denis	8	Les Bois	22	Porrentruy	22	Winterthur b.	4, 18
Chiètres	25	Liestal	10	Rapperswil	17	Wohlen	29
Cossonay	11, 25	Lignières	1	Romont	16	Yverdon	16
Delémont	23	Loche (Le)	9	Rue	10	Zofingue	11

La volonté. — Un professeur de l'université de Paris a donné l'exemple d'une puissance de volonté vraiment surprenante.

Prisonnier des Allemands, en 1915, il se fit passer pour aveugle et sut donner à son regard la fixité et l'absence d'expression nécessaire pour jouer ce rôle.

Il subit l'examen des spécialistes allemands. Livré aux surprises des apparitions d'objets imprévus, soumis aux brusques alternatives d'obscurité et de lumière, torturé par tous les appareils ophtalmologiques de contrôle, il ne laissa jamais paraître aucune impression sur la rétine de ses yeux.

La science allemande, mise en défaut, finit par le déclarer bien et dûment aveugle.

Il faisait partie d'un récent convoi de grands blessés rapatriés.

* * *

Conservation des fruits

Dans la menue paille de blé, les fruits se conservent assez bien, mais fléchissent assez vite et prennent assez souvent le goût de moisi.

Dans les feuilles sèches, les fruits se comportent à peu près comme dans le cas précédent.

Les fruits abandonnés sur la tablette d'un fruitier se comportent assez bien, mais se flétrissent très vite.

* * *

Pendant les guerres de l'Empire, un jeune soldat anglais, fait prisonnier par les Fran-

çais, parvint à s'évader. Il se réfugia dans un bois qui avoisinait la mer; et là, sans autre instrument qu'un couteau, il construisit un canot avec des écorces d'arbres. Après s'être assuré de la présence du pavillon anglais à quelques milles de là, il charge son bateau sur ses épaules et court vers la mer.

Mais, au moment où il croit recouvrer la liberté, il est arrêté et accusé d'espionnage. Cependant un espion se confierait-il aux vagues sur la foi de quelques écorces? L'accusation tombe d'elle-même. Chacun dans l'armée voulut voir cette barque, et Napoléon même ne fut pas exempt de cette curiosité. Etonné de l'audace de ce jeune homme, il le fait venir, l'interroge sur son projet, que celui-ci explique avec simplicité; mais l'étonnement a bientôt fait place à l'admiration, quand le prisonnier lui demande pour toute grâce à l'Empereur qu'il lui soit permis de s'embarquer et d'exécuter le plan qu'il a conçu.

Tu as donc bien envie de revoir ton pays? lui dit l'Empereur.

— Oui, Sire, j'y ai laissé une mère infirme que je veux revoir.

— Tu la reverras, lui dit Napoléon, qui ne borne pas là son bienfait.

Il lui fit donner en effet des secours de toute nature, avec une forte somme pour celle qui était l'objet d'une piété si tendre. Et il disait: « Elle doit être une bonne mère, puisqu'elle a un si bon fils. »

SEPTEMBRE

Notes	9.	MOIS DES SAINTS ANGES
	Jeudi	1 ste Véréne v., s. Gilles a.
	Vend.	2 s. Etienne r., s. Maxime m.
	Sam.	3 s. Pélagie m., ste Sérapie v. m.
	36.	Jésus guérit un hydropique. Luc, 14.
	DIM.	4 16 ste Rosalie v., s Moïse proph.
	Lundi	5 s. Laurent-Just év., s. Victorin év.
	Mardi	6 s. Magne a., s. Bertrand de G. c.
	Merc.	7 s. Cloud pr., ste Rose de Viterbe v.
	Jeudi	8 NATIVITE DE N.-D. s. Adrien.
	Vend.	9 ste Cunégonde, s. Gorgon m.
	Sam.	10 s. Nicolas de Tolentin c.
	37.	Le grand commandement. MATTH. 22.
	DIM.	11 17. S. Nom de Marie.
	Lundi	12 s. Guy c., s. Gerdat év.
	Mardi	13 s. Materne év., s Amé év.
	Merc.	14 Exaltation de la Ste-Croix.
	Jeudi	15 N.-D. des 7 Doul., s. Nicomède
	Vend.	16 s. Corneille P. m.
	Sam	17 Stigmates de s. François s. Dizier, m.
	38.	Jésus guérit le paralytique. MATTH. 9.
	DIM.	18 18. Fête fédérale. s. Jos. de Cupert.
	Lundi	19 s. Janvier év. m.
	Mardi	20 s. Eustache m.
	Merc.	21 Q.-T. s. MATTHIEU ap., s. Lō év.
	Jeudi	22 s. Maurice m., s. Emmeran év.
	Vend.	23 Q.-T. s. Lin P. m., ste Thècle v. m.
	Sam.	24 Q.-T. N.-D. de la Merci. s. Gérard év.
	39.	L'homme sans la robe nuptiale. MATTH. 22.
	DIM.	25 19. s. Thomas de Villeneuve év.
	Lundi	26 18 Déd. de la Cathédrale de Soleure.
	Mardi	27 ss. Côme et Damien mm.
	Merc.	28 16. s. Wenceslas m.
	Jeudi	29 s. Michel arch.
	Vend.	30 ss. Ours et Victor mm., s. Jérôme d.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	4 ^h 28	6 ^h 19
	5 49	6 51
Chaud	7 9	7 22
Nouvelle lune le 2 à 4 h 33 mat.		
	8 27	7 52
	9 42	8 24
	10 54	8 58
	12 ^h 2	9 36
	1 3	10 18
Orangeux	1 58	11 6
	2 46	11 58
Prem quart. le 9 à 4 h. 29 mat		
	3 27	— —
	4 4	12 ^h 53
	4 36	1 ^h 51
	5 4	2 51
	5 28	3 52
Constant	5 54	4 54
	6 19	5 57
Pleine lune le 17 à 8 h. 20 mat		
	6 43	7 0
	7 9	8 4
	7 39	9 9
	8 12	10 15
	8 52	11 20
Pluvieux	9 39	12 ^h 22
	10 34	1 ^h 20
Dern. quart. le 24 à 10 h. 18 soir		
	11 37	2 12
	— —	2 58
	12 ^h 43	3 38
	2 ^h 3	4 14
	3 21	4 47
	4 40	5 18

Les jours décroissent pendant ce mois, de 98 minutes

Il n'est pas toujours bon de dire tout ce qu'on a sur le cœur, mais il faut tâcher de n'avoir jamais sur le cœur que ce qu'on peut dire.

* * *

Le matérialisme a pour conséquence nécessaire la négation de la liberté.

La négation de la liberté entraîne logiquement la destruction de la morale.

Le matin, formez vos résolutions et réglez votre journée : le soir examinez-vous. Voyez quelles ont été vos paroles, vos actions et vos pensées : car il peut se faire que vous ayez commis beaucoup de fautes contre Dieu et contre votre prochain.

* * *

Il est plus dur de se débrouiller que de ne pas se brouiller. Pensons-y !

Foires du mois de septembre 1921

— SUISSE —

Aarau	21	Château-d'Ex	22, 23	Lenzburg	29	Ste-Croix	21
Aarberg ch.	28	Chaux-de-Fonds	7	Les Mosses	19	St-Nicolas	21
Adelbodsn	12	Charmey	26	Locle (Le) b. et ch.	13	Saas	9
Affoltern b. et p.	19	Châtelet	26	Loèche-Ville	30	Saignelégier	6
Aigle	24	Chiètres	29	Lucerne	6	Sargans	24
Albeuve	26	Cossonay	8, 29	Lyss	26	Schaffhouse	6, 20
Alt St-Johann	30	Côte-aux-Fées	12	Malleray	26	Schwarzenbourg ch.	22
Altdorf	24	Courtelary	12	Martigny-Ville	26	Schwytz	5, 26
Amsteg	26	Dagmersellen	24	Meiringen	21	Sembracher	21
Andelfingen	21	Delémont	20	Montfaucon	12	Sidwald	15
Andermatt	15	Dielsdorf	28	Monthey	14	Sissach	28
Appenzell	14, 28	Echallens	22	Morat	7	Soleure	12
b. et porcs	26	Einsiedeln	27	Morges	21	Stalden	30
Aubonne	13	Erschmatt-Feschel	19	Morgins	5	St-Ursanne	26
Baden	6	Erlenbach	8, 9	Motiers-Travers	12	Sumiswald	30
Bagnes	28	Estavayer	14	Muri	8	Tavannes	30
Bâle	22, 23	Fontaines	19	Moudon	26	Thoune	28
Bayards	19	Frauenfeld	5, 19	Olten	5	Tramelan-dessus	21
Bellegarde	19	Fribourg	5	Orbe	5	Travers	5
Bellinzone	7	Frutigen	13	Ormont-dessus	5, 20	Unterägeri	5
Bienne	6	m. 14, petit b.	15	Oron	7	Unterbach	26
Bex	29	Gessenay	5, 6	Payerne	15	Unterseen	16
Bienne	8	Gorgier	1	Pfäffikon	19	Uster	29
Boltingen	8	Gossau	5	Pfäfers	17	Val d'Iliez	23
Bremgarten	12	Grandfontaine	13	Planfayon	14	Verrières	20
Breuleux	26	Grandson	28	Pont-de-Martel	6	Viège	27
Brévine	21	Herzogenbuchsee	14	Porrentruy	19	Vissoye	27
Brugg	13	Hauts-Geneveys	15	Provence	19	Weinfelden	14, 28
Bülach	7	Interlaken	23	Reithenbach	20, 21	Wilchingen	19
Bulle	26 au 29	Landeron-Combes	19	Riggisberg	2, 30	Willisau	29
Bullet	14	Langenthal	20	Romont	6	Winterthour	1, 15
Büren	21	Langnau	21	Rougemont	5	Yverdon	20
Cerlier	14	La Sagne b. et ch.	26	Rue	14	Zermatt	23
Chindon	5	Laufon	6	Ryffematt	1	Zofingue	8
Champéry	16	Laupen	21	St-Blaise	12	Zurzach	5
Châtel St-Denis	12	Lausanne	14	St-Cergues	15	Zweisimmen	7

Grâces obtenues. -- Il y a des personnes qui mettent toutes sortes de grâces à obtenir sur le compte de la dévotion aux âmes du Purgatoire. Pour elles, par exemple, dire un *De profundis* en s'endormant est un moyen infallible d'être éveillé le matin, un moyen infallible de retrouver un objet perdu, etc. Il faut éviter de donner une forme puérile et superstitieuse à nos dévotions. Cependant il n'est nullement condamnable de solliciter de Dieu des grâces en retour des actes de charité que nous accomplissons pour les âmes du Purgatoire.

Si vous récitez le *De profundis* pour les âmes du Purgatoire demandant à Dieu en retour de cet acte de charité la grâce d'être éveillé le lendemain, vous agissez d'une façon très correcte et nullement superstitieuse. Est-ce infallible de telle sorte que l'effet demandé arrive inmanquablement ? non ;

mais si cette forme de prière a la même efficacité que toute prière faite dans les conditions convenables, Dieu, s'il n'exauce pas toujours identiquement ce que nous demandons, nous exauce toujours en ce sens qu'il attache toujours la grâce de son choix à une prière bien faite.

Il ne faut donc pas condamner les personnes qui, en priant pour les âmes du Purgatoire, espèrent être exaucées. Nos suffrages, hâtant l'œuvre de leur délivrance sont donc spécialement bénis de Dieu et à ce titre, peuvent être spécialement récompensés.

Elles comptent sur la reconnaissance de ces âmes, qui, une fois délivrées, ou même peut-être, selon quelques docteurs, avant leur délivrance, ne sauraient oublier leurs bienfaiteurs.

On raconte une multitude de traits qui montrent à l'œuvre cette reconnaissance.

OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE
	Sam.	1 s. Germain év., s. Remi év.
	40.	Les fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4.
	DIM.	2 20. ROSAIRE. <i>Les ss. Ang. gard.,</i>
	Lundi	3 s. Candide m.
	Mardi	4 s. François d'Assise c.
	Merc.	5 s. Placide m., ste Flavie
	Jeud.	6 s. Bruno c., ste Foi v. m.
	Vend.	7 s. Serge, m., ste Laurence m ^{re}
	Sam.	8 ste Brigitte vv., s. Rustique, m.
	41.	Les deux débiteurs MATTH. 18.
	DIM.	9 21. s. Denis, m., s. Abraham.
	Lundi	10 s. Franç.-Borgia c. s. Géréon m.
	Mardi	11 s. Firmin év., s. Nicaise év.
	Merc.	12 s. Pantale év. m., s. Maximilien.
	Jeudi	13 s. Edouard r., s. Hugolin m.
	Vend.	14 s. Callixte P. m., s. Burcard év.
	Sam.	15 ste Thérèse v., s. Roger év.
	42	Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22.
	DIM.	16 22. s. Gall a., s. Gérard Majella c,
	Lundi	17 ste Hedwige vv., ste Marg. Marie v.
	Mardi	18 s. LUC évang. s. Athénodore év.
	Merc	19 s. Pierre d'Alcantara c.
	Jeudi	20 s. Jean de Kenty c.
	Vend.	21 ste Ursule v. m., s. Hilarion a.
	Sam.	22 s. Wendelin abbé.
	43.	Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9.
	DIM.	23. 23. s. Pierre-Pascase év. m.
	Lundi	24 s. Raphaël arch., s. Théodore m.
	Mardi	25 ss. Chrysanthe et Darie mm.
	Merc.	26 s. Evariste P. m., s. Lucien m.
	Jeud.	27 s. Frumence év., s. Elzéar c.
	Vend.	28 ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla v. m
	Sam.	29 ste Ermeline v., ste Eusébie v. m.
	44	Jésus apaise la tempête. MATTH. 8.
	DIM.	30 24. ste Zénobie m ^{re} . ste Luc
	Lundi	31 Jeûne. s. Wolfgang év., s. Quentin m

COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	5 ^h 58	5 ^h 48
Nouv. lune le 1 à 1 h. 26 soir		
Pluv.	7 15	6 20
	8 30	6 53
	9 41	7 30
	10 48	8 12
	11 47	8 58
	12 ^{ing} 39	9 49
	1 24	10 44
Prem. quart. le 8 à 9 h. 12 soir		
Sombre	2 2	11 42
	2 36	— —
	3 5	12 ^{Matin} 41
	3 32	1 42
	3 57	2 43
	4 21	3 45
	4 46	4 49
Pleine lune le 16 à 12 h. mat.		
	5 12	5 54
	5 41	6 58
Eclaircies	6 13	8 5
	6 52	9 12
	7 37	10 16
	8 30	11 15
	9 31	12 ^h 9
Dern. quart. le 24 à 5 h. 32 mat.		
	10 37	12 56
	11 49	1 37
Beau	— —	2 14
	1 ^M 3	2 46
	2 19	3 16
	3 35	3 46
	4 51	4 16
Nouv. lune le 31 à 12 h. 39 mat.		
Frileux	6 6	4 48
	7 19	5 23

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes

Pensées. — Certains amis n'apportent que des fleurs toutes fraîches : celles du temps, du cœur, des actes, des pensées. D'autres, des fleurs fanées, desséchées, décrépités, sans beauté, sans couleur, sans charme et sans parfum : fatigues au lende-

main des fêtes qu'ils dissimulent, humeur au soir des insuccès, impatiences multiples d'orages subis au loin,....
La sincère affection n'offre qu' les premières ; l'intérêt le plus habile ne peut pas s'empêcher d'imposer les secondes

Foires du mois de octobre 1921

— SUISSE —

Aarau	19	Ernen	3	Meiringen	14, 26	Schwytz	10
Aarberg ch. b. m. et	26	Estavayer	12	Mœrel	15	Sempach	28
Adelboden	4	Evolène	3, 17	Möhlin	3	Sentier (le)	7, 8
Affoltern b. et p.	17	Flawyl	10	Monthey	12, 26	Sépey	18
Aigle	8, 29	Frauenfeld	17	Montreux	28	Sidwald	27
Alt St-Johann	20	Fribourg	3, 10	Morat	5	Sierre	3, 17
Altdorf	12, 13	Frutigen	24, 26	Môtiers-Travers	10	Signau	20
Amriswil	19	Gais	3	Moudon	31	Sion	1, 8, 15
Andelfingen	19	Gessenay	3, 4, 25	Moutier-Grandval	6	Sissach	26
Andermatt	10	Gimel	3	Münster (Lucerne)	24	Soleure	10
Anet	19	Gorgier	6	Münster	4, 11	Spiez	10
Appenzell	12, 26	Gossau	3	Muri	10	Stalden	15
Baden	4	Grandson	26	Nods	10	Stans	13
Bagnes	25	Gränichen	14	Nyon	6	Sursee	16
Bâle dn 27 octobre		Grosshöchstetten	26	Ollon	14	Thoune	19
au 10 novembre		Hérisau	17, 18	Olten	17	Tramelan-dessus	12
Berne	4, 25	Hernance	25	Orbe	10	Unterseen	12, 28
Berthoud b. et ch.	6, 13	Hitzkirch	31	Ormont-dessus	7, 17	Uster	27
Bex	27	Hochdorf	6	Oron-la-Ville	5	Val-d'Illiez	20
Bienne	13	Hundwyl	17	Orsièree	14	Vallorbe	15
Bœzingen	31	Huttwyl	12	Payerne	20	Verrières (Les)	11
Bremgarten	3	Interlaken	12, 28	Pfäffikon	17	Vevey	25
Brigue	4, 17	Kaltbrunn	6	Planfayon	19	Vouvry	11
Brugg	11	Langenthal	18	Pont-de-Martel	31	Wald	25, 26
Bülach	5	Lachen	14	Porrentruy	17	Wil	4
Bulle	19, 20	Landeron-Combes	17	Reichenbach	19	Wattwil	5
Büren	19	Lajoux	10	Ried-Brigue	1	Wattenwil	5, 6
Cernier	10	La Ferrière	5	Riggisberg	28	Willisau	16
Charbonnières	5	La Roche	10	Romont	-11	Weinfelden b.	12, 26
Châtel-St-Denis	17	La Sarraz	11	Rougemint	3	Wilchingen	17
Château-d'Ex	14	Laufon	4	Rue	19	Wimmis	4
Chaux-de-Fonds	5	Lausanne	12	Sarnen	6	Winterthour	6, 20
Chiètres	27	Lenzbourg	27	Saignelégier	3	Wohlen	16
Cossonay	6, 27	Lichtensteig	10	Ste-Croix	19	Wolfenschiessen	1
Couvay	3	Lieu (le)	11	St-Gall	19 au 26	Yverdon	11
Cudrefin	31	Lignières	17	St-Imier	21	Zofingue	13
Dagmersellen	31	Liestal	19	St-Martin	17	Zoug	3
Delémont	11	Locle (Le)	11	St-Maurice	11	Zurzach	3
Diesse	31	Loèche-Ville	13, 28	Sargans	15	Zweisimmen	5, 27
Dielsdorf	26	Lötschen	11	Schaffhouse	4, 18	Zweilütschinen	19
Echallens	27	Lucerne	16	Schöftland	26		
Einsiedeln	3	Lyss	24	Schüpfen	24		
Etzgen b, et pores	12	Martigny-Bourg	17	Schüpfheim	6		
Erlenbach	6, 7	Meyrin	15	Schwarzenbourg	20		

Deux ou trois jours avant Noël, le Père Eternel donnait une fête dans son palais de nuages et d'azur.

Toutes les vertus y furent invitées, les Vertus seules; pas les messieurs, rien que les dames. Il vint beaucoup de vertus, des grandes et des petites; les petites étaient plus agréables que les grandes mais toutes semblaient s'entendre à merveille et se connaître intimement. Mais voilà que le Père Eternel remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître.

Le maître de la maison prit une de ces dames par la main et la mena à l'autre :

— La bienfaisance, dit-il en désignant la première.

— La reconnaissance, ajouta-t-il en montrant l'autre.

Les deux Vertus furent bien étonnées. Depuis le commencement du monde, elles se rencontraient pour la première fois.

Cette spirituelle trouvaille d'un vieux misanthrope russe ne peut manquer de faire la joie de nos jeunes pessimistes.

NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire	COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	Mardi	1 LA TOUSSAINT.		8 ^m 28	6 ^m 3
	Merc.	2 <i>Commémoration des trépassés.</i>		9 32	6 48
	Jeudi	3 <i>ste Ide vv., s. Hubert év.</i>		10 28	7 38
	Vend.	4 <i>s. Charles Borromée év.</i>		11 17	8 32
	Sam.	5 <i>s. Pirminien év., s. Silvain m.</i>		11 59	9 29
	45.	Le bon grain et l'ivraie. MATTH 13.		Prem. quart. le 7 à 4 h. 54 soir	
	DIM.	6 25. <i>s. Protas év., s. Léonard er.</i>		12 ^m 36	10 28
	Lundi	7 <i>s. Ernest a., s. Engelbert év.</i>		1 7	11 29
	Mardi	8 <i>s. Godefroi év., s. Dieudonné P.</i>		1 34	— —
	Merc	9 <i>s. Théodore soldat.</i>		1 59	12 ^{Matin} 30
	Jeudi	10 <i>s. André-Avelin c., s. Tryphon m.</i>		2 23	1 31
	Vend.	11 <i>s. Martin év., s. Mennas m.</i>		2 48	2 34
	Sam.	12 <i>s. Himier er., s. Martin P. m.</i>		3 13	3 38
	46.	Le grain de sénevé. MATTH. 13.		Pleine lune le 15 à 2 h. 39 soir	
	DIM.	13 26. <i>s. Didace, c., s. Brice év.</i>		3 41	4 43
	Lundi	14 <i>s. Josaphat m., s. Albert le Grand</i>		4 12	5 51
	Mardi	15 <i>ste Gertrude v., s. Léopold c.</i>		4 48	6 57
	Merc.	16 <i>s. Othmar a., s. Eucher év.</i>		5 31	8 5
	Jeudi	17 <i>s. Grégoire. Th. év., s. Hugues év.</i>		6 23	9 8
	Vend.	18 <i>s. Odon a., s. Romain m.</i>		7 23	10 5
	Sam.	19 <i>ste Elisabeth vv., s. Pontien P. m.</i>		8 28	10 56
	47.	Signes avant la fin du monde. MATTH, 24.		Dern. quart. le 22 à 12 h. 41 soir	
	DIM.	20 27. <i>s. Félix de Valois c., s. Edmond v.</i>		9 39	11 39
	Lundi	21 <i>Présentation de Notre-Dame.</i>		10 53	12 ^{Soir} 16
	Mardi	22 <i>ste Cécile v. m., s. Philémon m.</i>		— —	12 ^{Soir} 50
	Merc.	23 <i>s. Clément P. m. ste Félicité m^{re}</i>		12 ^m 7	1 20
	Jeudi	24 <i>s. J. de la Croix c., s. Chrysogone m.</i>		1 21	1 49
	Vend.	25 <i>ste Catherine v. m., ste Juconde v.</i>		2 35	2 18
	Sam	26 <i>s. Sylvestre ab., s. P. d'Alex. év. m.</i>		3 49	2 48
	48.	Le dernier avènement Luc, 21.		Nouvel. lune le 29 à 2 h. 26 soir	
	DIM.	27 <i>1^{er} Avent. s. Colomban a., s. Virgile év.</i>		5 1	3 20
	Lundi	28 <i>B. Elisabeth Bona v.</i>		6 10	3 57
	Mardi	29 <i>s. Saturnin m., ste Philomène m.</i>		7 17	4 39
	Merc.	30 <i>s. ANDRÉ. ap., s. Trojan év.</i>		8 17	5 26

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 75 minutes.

Conservation des fruits. — Les fruits enveloppés de papier de soie se maintiennent jusqu'à parfaite maturité; ces fruits conservent toute leur saveur native et une très belle apparence.

Dans la paille de bois, les poires se conservent très bien, mais restent inférieures comme qualité à celles conservées dans le papier de soie.

Dans la paille d'orge, le fruit ne prend ni tache ni saveur désagréable, mais il perd de sa fraîcheur et mûrit moins bien que lorsqu'on emploie les deux procédés précédents.

Dans le regain de fourrage, les fruits pourrissent facilement, se tachent et prennent une forte odeur de foin.

La sciure de bois donne de très mauvais résultats car les fruits s'y piquent rapidement

Foires du mois de novembre 1921

— SUISS —

Aarau	16	Cossonay	10 b.	24	Lucerne	15	Sargans	10, 24
Aarberg ch.	30	Couvet		10	Lyss	28	Sarnen	17
Aeschi	1	Delémont		22	Martigny-Ville	14	Schaffhouse	15, 16
Affoltern	21	Dielsdorf		23	Meiringen	21	Schüpfheim	8
Aigle	19	Echallens		24	Möhlin	7	Schwarzenbourg ch.	17
Altdorf	9, 10, 30	Eglisau		15	Monthey	16	Schwytz	14
Alt St-Johann	15	Einsiedeln		7	Montreux	9	Sépey	25
Andelfingen	9	Erlenbach		8	Morat	2	Sidwald	17
Anet	23	Estavayer		9	Morges	16	Sierre	28, 29
Appenzell	9, 23	Fribourg		14	Moudon	28	Sion	5, 12, 19
Aubonne	1	Frauenfeld		7, 21	Moutier	3	Sissach	16
Baden	2	Frutigen		25	Muri	11	Soleure	14
Balsthal	7	Gais		7	Naters	9, 29	Stans	16
Begnins	14	Gersau		7	Neuveville	30	Sumiswald	4
Berne du 28 au 10 déc.		Gessenay		9	Nyon	3	Sursée	7
Berthoud b. et ch.	10	Gimel		9	Noirmont	7	Thoune	9
Bex	17	Gorgier		3	Ollon	18	Tramelan-dessus	9
Bienne	10	Gossau		7	Olten	21	Tr. vers	1
Blankenbourg	16	Grandson		30	Orbe	21	Unterseen	23
Bremgarten	7	Hérisau		18	Ormont-dessus	7	Uster	24, 25
Brent	9	Hochdorf		21	Oron-la-Ville	2	Vevey	29
Brienz	9	Herzogenbuchsee		9	Payerne	17	Viège	12
Brigue	17	Interlaken		23	Pfäffikon	8, 21	Weinfelden	9, 23
Brugg	8	Lachen		4	Porrentruy	21	Wilchingen	21
Bülach	1	Landeron-Combes		21	Rances	4	Willisau	24
Bulle	10	Langenthal		15	Rheineck	7	Winterthour	3, 17
Büren	16	Langnau		2	Riggisberg	25	Wil	22
Carouge	2	La Sarraz		8	Rolle	18	Yverdon	15
Cerlier	30	Lauton		8	Romont	8	Zofingue	10
Chandon	14	Laupen		3	Rorschach	3, 4	Zurich	11
Châtel-St-Denis	21	Lausanne		9	Rougemont	12	Zurzach	7
Château-d'Ex	4	Lenzburg		17	Rue	16	Zweisimmen	11
Cham	23, 24	Lichtensteig		7	St-Aubin	7		
Chiètres	24	Locele (Le)		8	Saignelégier	1		

Un curé des environs de Paris, M. X. avait débuté dans la vie par la carrière militaire : en 1842, il était zouave en Afrique, et il s'était signalé parmi les plus braves. Ayant quitté le service, il était entré dans les ordres, et, lors de la campagne de Crimée, il demanda et obtint d'accompagner comme aumônier son ancien régiment. On le désignait sous le nom de zouave-curé.

En 1860, il voulut revoir encore une fois ses compagnons d'armes, et se rendit au camp de Saint-Maur. A peine arrivé au quartier des zouaves, il fut reconnu, entouré, accueilli par les démonstrations de la plus vive et de la plus respectueuse amitié.

— Venez-voir notre drapeau ! s'écria un vieux sergent; vous le bénirez, ça lui portera bonheur !

Le vénérable ecclésiastique fut, en ef-

fet, conduit devant le drapeau, dont il ne restait plus que de glorieux lambeaux; il s'agenouilla, puis, après une courte prière, il embrassa l'étendard en l'arrosant de larmes que lui arrachait l'émotion.

Les zouaves étaient silencieux et recueillis.

— Je reconnais, dit l'abbé X..., beaucoup d'entre vous que j'ai vus en Crinée, mais je n'en vois pas d'anciens de ceux qui étaient avec moi en Afrique ? — Ils sont tous morts au champ d'honneur, le dernier a été tué à Solferino, fut-il répondu. — Allons, mes enfants, une prière pour eux, ajouta le curé.

Et, autour du drapeau, placé sur un tertre, tous ces braves soldats donnèrent un pieux souvenir à leurs compagnons d'armes morts glorieusement.

DÉCEMBRE

Notes	12.	Mois de l'Immaculée-Concept.
	Jeudi	1 s. Eloi év., s. Proculé év. m.
	Vend.	2 ste Bibiane v. m., ste Pauline v. m.
	Sam.	3 s. François-Xavier c., s. Lucius r. m.
	49.	Jean envoie deux de ses disciples. MATTH. 11.
	DIM.	4 2 ^e Av. s. P. Chrysologue év. d. ste Barbe
	Lundi	5 s. Sabas a., s. Nicet év.
	Mardi	6 s. Nicolas év., ste Denyse m ^{re}
	Merc.	7 s. Ambroise év. d., ste Fare v.
	Jeudi	8 IMMACULEE CONCEPTION.
	Vend.	9 s. Euchaïre év., ste Léocadie v. m.
	Sam.	10 s. Melchiade P. m., ste Eulalie v.
	50.	Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.
	DIM.	11 3 ^e Av. s. Damas P., s. Sabin év.
	Lundi	12 ste Odile v., s. Synèse m.
	Mardi	13 ste Lucie v. m., s. Josse c.
	Merc.	14 Q.-T. s. Spiridion év.
	Jeudi	15 s. Célien m., s. Valérien m.
	Vend.	16 Q.-T. s. Eusèbe év. m.
	Sam.	17 Q.-T. ste Adélaïde imp., s. Lazare év.
	51	Prédication de saint Jean-Baptiste. LUC, 3.
	DIM.	18 4 ^e Av. s. Gatién év., s. Auxence év.
	Lundi	19 s. Némèse m., s. Darius m.
	Mardi	20 s. Ursanne c., ste Fauste.
	Merc.	21 s. THOMAS ap., s. Festus m.
	Jeudi	22 B. Pierre Canisius c., s. Zénon s. m.
	Vend.	23 ste Victoire v. m.
	Sam.	24 Jeûne. s. Delphin év., ste Irmine v.
	52.	Naissance de Jésus-Christ. MATTH. 2.
	DIM.	25 NOEL. ste Anastasie m.
	Lundi	26 s. ETIENNE diac. 1 ^{er} m. vtyr.
	Mardi	27 s. JEAN ap. évang. s. Théophile év.
	Merc.	28 ss. INNOCENTS. s. Abel 1 ^{er} juste.
	Jeudi	29 s. Thomas de Cantorbéry év. m.
	Vend.	30 s. Sabin év. m., s. Raynier év.
	Sam.	31 s. Sylvestre P., s. Marius év.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC. de la LUNE.
-----------------------------	-------------------------	--------------------------

	9 Matin	10	6 1/2 Soir	19
	9	55	7	16
	10	33	8	15

Prem. quart. le 7 à 2 h. 20 soir

	11	7	9	15
	11	36	10	16
	12	2	11	17
	12	27	—	—
	12	50	12	19
	1	14	1	21
	1	40	2	25

Pleine lune le 15 à 3 h. 50 mat

	2	9	3	30
	2	42	4	37
	3	22	5	44
	4	10	6	51
	5	6	7	53
	6	12	8	59
	7	24	9	37

Dern. quart. le 21 à 8 h 54 soir

	8	40	10	18
	9	56	10	54
	11	11	11	25
	—	—	11	54
	12	26	12	23
	1	39	12	52
	2	50	1	23

Nouv. lune le 29 à 6 h. 39 mat.

	3	59	1	56
	5	6	2	35
	6	7	3	20
	7	2	4	10
	7	50	5	4
	8	32	6	2
	9	8	7	2

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 20 minutes. et croissent de 4 minutes

C'est un tout jeune invalide
A jambe de bois, un gaillard
Qui, devant qu'il fût béquillard,
Était un champion solide.
Un jour tomba comme un bolide
Sur son chemin un babillard.
Quelque chose comme un fuyard,

Un embusqué très intrépide.
« Quel est ce bois ? demanda-t-il,
En montrant la jambe. — Plait-il ?
Fit l'amputé. C'est du bois rare ? »
Alors lui, pour l'édifier,
Frappant de son bois qui le pare,
Au bon endroit : « C'est du laurier. »

Foires du mois de décembre 1921

— SUISSE —

Aarau	21, 31	Delémont	20	Lausanne	14	Rue	21
Aarberg b. et ch.	28	Dielsdorf	28	Lenzburg	8	Saignelégier	5
Affoltern b. et p.	19	Echallens	22	Liestal	7	Sargans	30
Aigle	17	Einsiedeln	5	Locle (Le)	13	Schaffhouse	6, 20
Altorf	1, 21 et 22	Estavayer	14	Lyss	26	Schmitten	5
Altstätten	15	Flawil	12	Martigny-Bourg	5	Schwarzenbourg	22
Andelfingen	21	Frauenfeld	5, 19	Monthey	31	Schwyz	5
Appenzell	14, 28	Fribourg	5	Morat	7	Sidwald	8
Aubonne	6	Gais	5	Morges	28	Soleure	12
Baden	6	Gossau	5	Motiers-Travers	12	Sumiswald	31
Bâle	15, 16	Grandson	21	Moudon	27	Sursée	6
Berthoud	1 b. ch. 29	Grosshöchstetten	7	Muri	5	Thoune	21
Bienne	29	Hérisau	16	Neuveville	28	Tramelan-dessus	14
Bremgarten	19	Hitzkirch	12	Olten	16	Uster	29
Brugg	13	Hüttwil	28	Olten	19	Wattwil	7
Bülach	7	Interlaken	20	Orbe	19	Weinfelden	14, 28
Bulle	1	Kerns	7	Oron-la-Ville	7	Wilchingen	19
Büren	21	Lachen	2, 23	Payerne	15	Willisau	19
Châtel-St-Denis	19	Landeron	19	Pfäffikon	19	Winterthur	1, 15
Chaux-de-Fonds		Langenthal	27	Porrentruy	19	Yverdon	26
M. du 13-3 janv.		Langnau	14	Rapperswil	21	Zofingue	15
Chiètres	29	Laufon	6	Reichenbach	13	Zoug	6
Cossonay	26, 29	Laupen	28	Romont	6	Zweisimmen	8

Conservation des fruits. — Les fruits enveloppés de papier de soie se maintiennent jusqu'à parfaite maturité; ces fruits conservent toute leur saveur native et une très belle apparence.

Dans la paille de bois, les poires se conservent très bien, mais restent inférieures comme qualité à celles conservées dans le papier de soie.

Dans la paille d'orge, le fruit ne prend ni tache ni saveur désagréable, mais il perd de sa fraîcheur et mûrit moins bien que lorsqu'on emploie les deux procédés précédents.

Dans le regain de foin, les fruits pourrissent facilement, se tachent et prennent une forte odeur de foin.

La sciure de bois donne de très mauvais résultats, car les fruits s'y piquent rapidement.

Dans la menue paille de blé, les fruits se conservent assez bien, mais fléchissent assez vite et prennent assez souvent le goût de moisi.

Dans les feuilles sèches, les fruits se comportent à peu près comme dans le cas précédent.

Les fruits abandonnés sur la tablette d'un fruitier se comportent assez bien, mais se flétrissent très vite.

Les fruits enfouis dans le sable restent

parfaits et mûrissent moins vite; c'est la meilleure méthode pour les conserver longtemps, mais il est encore préférable avant de les enfouir dans sable de les envelopper dans du papier de soie.

* * *

La volonté. — Un professeur de l'université de Paris a donné l'exemple d'une puissance de volonté vraiment surprenante.

Prisonnier des Allemands, en 1915, il se fit passer pour aveugle et sut donner à son regard la fixité et l'absence d'expression nécessaire pour jouer ce rôle.

Il subit l'examen des spécialistes allemands. Livré aux surprises des apparitions d'objets imprévus, soumis aux brusques alternatives d'obscurité et de lumière, torturé par tous les appareils ophthalmologiques de contrôle, il ne laissa jamais paraître aucune impression sur la rétine de ses yeux.

La science allemande, mise en défaut, finit par le déclarer bien et dûment aveugle.

Il faisait partie d'un récent convoi de grands blessés rapatriés.

* * *

Il n'est pas toujours bon de dire tout ce qu'on a sur le cœur, mais il faut tâcher de n'avoir jamais sur le cœur que ce qu'on peut dire.

ALMANACH DES JUIFS

L'an 5681 et commencement de l'année 5682 du monde

1921		NOUVELLES LUNES & FÊTES	1921		NOUVELLES LUNES & FÊTES
Janvier	10	Le 1 <i>Chebat.</i>	Juillet	24	— 18 Jeûne. Prise du temple.
Février	9	Le 1 <i>Adar.</i>	Août	5	Le 1 <i>Ab.</i>
—	22	— 14 Pourim.	—	14	— 10 Jeûne. Destruction du temple.
Mars	14	Le 1 <i>Beadar</i>	Septembre	4	Le 1 <i>Eloul.</i>
—	23	— 13 Jeûne d'Esther.	Octobre	3	Le 1 <i>Tirsi.</i> Nouvel-An. (5682). *
—	24	— 14 Pourim.	—	4	— 2 2 ^e jour. *
—	25	— 15 Suzan-Pourim	—	5	— 3 Jeûne de Gédaliah.
Avril	9	Le 1 <i>Nisan.</i>	—	12	— 10 Fête de la réconciliation. *
—	23	— 15 Pâque. *	—	17	— 15 Fête des tabernacles. *
—	24	— 16 2 ^e fête de Pâque. *	—	18	— 16 Fête des tabernacles. *
—	29	— 21 7 ^e fête de Pâque. *	—	23	— 21 Grand hosanna.
—	30	— 22 8 ^e fête de Pâque. *	—	24	— 22 Octave des tabernacles. *
Mai	9	Le 1 <i>Iyar.</i>	—	25	— 23 Fête de la loi. *
—	26	— 18 Fête des écoliers.	Novembre	2	Le 1 <i>Marchesvan.</i>
Juin	7	Le 1 <i>Swan.</i>	Décembre	2	Le 1 <i>Kislev.</i>
—	12	— 6 Pentecôte. *	—	26	Le 25 Construction du temple.
—	13	— 7 2 ^e fête de Pentecôte. *	—	21	
Juillet	7	Le 1 <i>Tamouz.</i>			

Les fêtes marquées d'un * doivent être rigoureusement observées. Les jeûnes qui tombent au sabbat sont remis au lendemain.

Marchés hebdomadaires

<i>Aarberg</i> le mercredi	<i>Genève</i> , lundi, mardi et vendredi.	<i>Nyon</i> , le mardi, jeudi et samedi
<i>Aarau</i> le samedi	<i>Herzogenbuchsee</i> le vendredi	<i>Olten</i> le jeudi
<i>Avenches</i> (Vaud) le vendredi.	<i>Huttwyl</i> , le mercredi	<i>Payerne</i> , le jeudi
<i>Bâle</i> le vendredi	<i>Lausanne</i> , lundi, mercredi et samedi	<i>Porrentruy</i> le jeudi
<i>Belfort</i> , lundi, merc., vend., sam.	<i>Langenthal</i> le mardi	<i>Renan</i> le vendredi
<i>Berne</i> le mardi et samedi	<i>Laufon</i> le lundi	<i>Romanshorn</i> le lundi
<i>Berthoud</i> , le jeudi	<i>Langnau</i> le vendredi	<i>Saignelégier</i> le samedi
<i>Bienne</i> , mardi, jeudi et samedi	<i>Loche</i> le samedi	<i>Sion</i> le samedi
<i>Bulle</i> , le jeudi	<i>Moudon</i> le lundi et le vendredi	<i>Sierre</i> le vendredi
<i>Brigue</i> le jeudi	<i>Martigny-Bourg</i> le lundi	<i>Soleure</i> le samedi
<i>Chaux-de-Fonds</i> , mercr. et vendr.	<i>Monthey</i> le mercredi	<i>Schwyz</i> le samedi
<i>Châtel-St-Denis</i> , le lundi.	<i>Morat</i> , le mercredi et le samedi	<i>St-Hippolyte</i> le lundi
<i>Delémont</i> le mercredi et samedi	<i>Moutier-Grandval</i> , le samedi	<i>St Imier</i> le mardi, vendr.
<i>Delle</i> le mercredi et samedi	<i>Nidau</i> , le lundi	<i>St Ursanne</i> le samedi
<i>Fribourg</i> le samedi	<i>Noirmont</i> le mardi	<i>St-Maurice</i> le mardi
<i>Frutigen</i> le jeudi	<i>Neuchâtel</i> , le jeudi	<i>Uznach</i> (St-Gall) le samedi

 **NOTICE.** — Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales sont priées d'adresser à **Publicitas**, soc. an. suisse de publicité, **ALMANACHS**, à **Genève**, la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. La maison précitée a bien voulu se charger de communiquer ces dates et changements aux principaux Almanachs.

† Mgr COLLIARD

Mgr Colliard, évêque du diocèse de Lausanne et Genève, est mort le 10 février 1920. Ses études à Rome, avait exercé le ministère à Vevey, au Locle et à Promasens et



Mgr COLLIARD

1920. Il a succombé à une maladie de cœur qui le tenait alité depuis de longs mois. Il était né le 2 février 1876 à Attalens, près de Châtel-St-Denis. Il avait fait

avait été nommé vicaire général du diocèse en 1912. Il occupait le siège épiscopal comme successeur de Mgr Bovet depuis le 30 novembre 1915.

Son programme

Le programme de travail apostolique que s'était fixé Mgr Colliard consistait à réaliser pleinement ce qu'avait si bien commencé son prédécesseur, dont il avait eu les longues confidences et qu'il avait si puissamment aidé.

À côté des devoirs ordinaires de l'évêque, qui sont nombreux et parfois accablants, il y a les multiples œuvres de zèle dont l'époque actuelle révèle successivement la nécessité. L'œuvre de recrutement du clergé, que Mgr Bovet a appelée l'œuvre des œuvres, a eu en lui un continuateur assidu. Le groupement des jeunes gens, l'action sociale parmi les ouvriers, la bonne organisation de toutes les associations formées dans le diocèse ont été l'objet de sa constante sollicitude. Il eut aussi l'honneur de poursuivre l'œuvre de la Mission catholique au milieu des prisonniers de guerre, dont Mgr Bovet avait été l'initiateur.

En toutes choses, Mgr Colliard a montré une ardeur infatigable, apportant son travail personnel de rédaction et d'écriture à une multitude d'actes émanant de l'Autorité diocésaine. Ceux qui demandaient ses avis et ses conseils étaient nombreux, et ils se félicitaient toujours de l'accueil bienveillant et gracieux de celui dont souvent ils mettaient en exercice l'admirable patience. Il avait l'oreille ouverte à toutes les suggestions du bien, et, quand on lui exposait des vues ou des projets, il suffisait qu'ils tendissent à une plus grande gloire de Dieu ou à un meilleur service des âmes pour qu'aussitôt il les agréât et s'en fit le promoteur. Mais il discernait aussi sur-le-champ la part d'utopie que comportent certains plans, et son indulgence naturelle n'était jamais dupe de l'enthousiasme excessif de son interlocuteur.

Il ne recherchait rien en dehors de ce qui pouvait étendre le règne de Dieu. Toutes ses pensées et tous ses actes n'avaient que ce seul but, dont il ne se laissait détourner par rien. Il mettait dans ses relations toute l'affabilité de son bon cœur, toute la douceur souriante de son caractère,

L'épreuve de sa longue maladie l'a laissé tel; il souffrait avec résignation et patience, se soumettant à la volonté de Dieu, trouvant son réconfort à l'accomplir, selon la belle devise qu'il s'était choisie : *Dominus fortitudo mea.*

Son action sociale

La pensée de l'Eglise et la parole des Papes lui étaient trop chères pour qu'il ne se penchât pas avec une attention spéciale vers le monde ouvrier, que son ministère à Vevey, au Locle lui révéla avec ses misères et ses richesses, misères matérielles, richesses morales. Il sut, dès le premier jour, s'intéresser à la renaissance du mouvement catholique social dans le diocèse de Lausanne, quand Mgr Bovet voulut être le père de cette renaissance. Après la mort de ce dernier, Mgr Colliard confirma et approuva tout ce que son prédécesseur avait fait; il ne manqua pas une occasion d'entourer de sa sympathie, d'aider de ses conseils, de bénir les efforts et d'approuver les programmes des directeurs du mouvement chrétien-social. Il sut aux heures les plus pénibles où l'opinion ou même parfois les autorités civiles aveuglées blâmaient leur action, il sut, plus clairvoyant, soutenir leurs efforts et approuver leur action méconnue et blâmée.

Tant de dévouement au peuple, à l'Eglise et aux âmes brisait un corps frappé par une maladie inexorable et préparait une âme mûre pour la souffrance. Durant quinze mois, il fut la victime souffrante qui dit à Dieu sa soumission, et au peuple, dont il était le chef, son amour. Pour ceux qui l'ont connu, ces longs mois furent pour son cœur d'évêque, des mois féconds, et les bénédictions de Dieu répondaient plus abondantes à sa prière mêlée à l'amertume de l'épreuve. Il le but jusqu'au bout le calice sans se plaindre et tout le diocèse en prière admirait en son agonie l'évêque si semblable à son Maître.

*
* *

Les obsèques de Mgr Colliard eurent lieu le 13 février à Fribourg, au milieu d'un immense concours de prêtres et de

laïcs accourus de toutes les parties du canton. Sa dépouille mortelle repose à l'ombre de l'antique collégiale de St-Nicolas, où il avait exprimé le désir d'être inhumé. Mgr Schmid de Grunegg, évêque de Coire, présida aux cérémonies des obsèques, qui furent très imposantes.

Que celui qui fut le véritable ami et le soutien des travailleurs catholiques, repose dans la paix du Seigneur.

R. I. P.

Mgr. Marius BESSON

le nouvel évêque de Lausanne et Genève

S. S. Benoît XV a nommé comme successeur de Mgr Colliard M. l'abbé D^r Marius Besson, supérieur du grand séminaire de Fribourg. Le choix du Souverain Pontife a été salué avec joie, non seulement dans les limites du diocèse de Lausanne et Genève, mais toute la Suisse catholique est heureuse de voir élevé à un siège épiscopal si important, un prêtre jeune et actif, un grand cœur et une intelligence remarquable qui, depuis longtemps déjà, a su en imposer à des personnes ne partageant pas notre foi, qu'il a eu l'occasion de rencontrer dans les sociétés savantes.

* * *

Mgr Marius Besson est originaire de Chapelle-sur-Moudon (Vaud). Il naquit le 28 juin 1876, à Turin; sa mère, Tessinoise, appartient à une famille qui était établie à Turin. Ce fut dans cette ville qu'il fit ses premières études; il continua ses classes littéraires au petit séminaire de Saint-Jean, à Lyon, où il passa son baccalauréat ès lettres. Il fit sa philosophie chez les Pères Sulpiciens d'Alix, près de Lyon, et il entra dans la cléricature à seize ans. A dix-huit ans, il devint élève du séminaire de Fribourg. A vingt-deux ans, à la fin de son séminaire, comme il n'avait pas atteint l'âge prescrit pour pouvoir être ordonné prêtre, il suivit les cours de théologie à l'Université. Il reçut la prêtrise le 23 juillet 1899 et, pendant quelques mois, tout en préparant des examens à la Faculté de théologie, il fut aumônier du couvent de Montorge, En 1900, il était reçu licencié en théologie de l'univer-

sité de Fribourg. De février à octobre 1900, il occupa le poste de vicaire à La Chaux-de-Fonds. Son évêque l'envoya ensuite à Rome pour qu'il s'y vouât à des études de droit ecclésiastique; mais, après six mois, il y tomba malade des fièvres et dut rentrer en Suisse, et il occupa de nouveau le poste de vicaire de La Chaux-de-Fonds. Après trois ans des fatigues du vicariat dans cette grande paroisse neuchâteloise, il tomba très gravement malade et dut faire une cure de repos. Il partit pour Turin, auprès de la famille de ses grands-parents maternels. Là tout en donnant à sa santé fort ébranlée les soins qu'elle réclamait, il visita les riches archives de la capitale du Piémont, où il se livra à des recherches heureuses pour l'histoire du pays romand. De retour à Fribourg, il continua ses études d'histoire et d'archéologie à l'Université et passa, en 1906, les examens de docteur ès lettres (*summâ cum laude*) en produisant une thèse intitulée : *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion, jusqu'au déclin du VI^e siècle*. Ce livre avait en guise de dédicace ces mots; *Domno Mario episcopo, Marius presbyter votum solvit* (A Marius évêque, Marius prêtre). L'humble prêtre Marius devenu aujourd'hui évêque, s'attachera davantage encore à honorer la grande mémoire de saint Marius, premier évêque de Lausanne.

Les années qui suivirent sa promotion au doctorat furent pour M. Besson des années de science féconde. Son évêque le chargea d'enseigner l'histoire de l'Eglise au sémi-

naire, et le gouvernement de Fribourg le nomma professeur d'histoire au collège Saint-Michel. Le gouvernement de Vaud l'institua membre de la commission des fouilles de la cathédrale de Lausanne. Successivement, le jeune savant historien fit

qui portent la marque d'un critique avisé. Nous ne parlons pas d'autres nombreuses monographies et de tous les sujets traités par l'auteur dans les sociétés d'histoire de la Suisse romande ou dans la société générale d'histoire suisse. En 1908, M. l'abbé



Mgr Marius BESSON

paraître : *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque* ; *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne* ; *Antiquités du Valais* ; *Monasterium Acaunense*, ouvrages qui sont le fruit de recherches sagaces et

Besson était appelé comme professeur extraordinaire à la chaire d'histoire générale du moyen âge à l'Université, et, dans le courant de l'année 1919, il devint professeur ordinaire à la même chaire. Il fut élu membre du comité de la Société d'histoire

et d'archéologie de la Suisse romande, membre de la commission du Musée national et de la commission fédérale d'archéologie.

En 1913, Mgr Bovet avait choisi Mgr Besson pour être le promoteur d'une œuvre qui lui tenait à cœur : la construction d'une nouvelle église et l'érection d'une nouvelle paroisse à Lausanne. M. Besson avait déjà recueilli des fonds nombreux lorsque éclata la grande guerre, qui entrava ses voyages à l'étranger. Avec l'argent déjà rassemblé, il bâtit la belle chapelle du Saint-Rédempteur, qui fut ouverte au culte catholique le jour de Pâques 1916. Il en devint le premier curé. Il lui coûta, sans doute, de ne plus accorder qu'un temps limité à ses travaux historiques : mais il n'hésita pas à sacrifier une part de ce qu'il aimait profondément pour s'adonner à ce qu'il jugeait le plus pressant et le plus utile : se consacrer à la sanctification des âmes dans la carrière pastorale. L'une des manifestations de son zèle apostolique a consisté dans ces publications apologétiques si estimées : *L'Église catholique* ; *Le sacrement de pénitence* ; *L'infailibilité pontificale*. Instruire sur nos institutions et nos dogmes, faire connaître la vérité, la défendre contre des critiques injustifiées, tel est le but qu'il se proposait et qu'il atteignait sûrement auprès de ses nombreux lecteurs. C'est mû par le même sentiment qu'il fut le fondateur de la publication hebdomadaire *l'Echo vaudois*, organe destiné aux catholiques de son canton et où il sut toujours, avec les plus grands égards pour les personnes, défendre les principes, trop méconnus, qui doivent diriger la vie publique.

En automne dernier, le désir formel de son évêque l'arrachait encore une fois aux occupations qui lui étaient devenues familières pour l'installer au poste délicat et élevé de supérieur du Séminaire de Fribourg. M. Besson était le supérieur idéal, parfaitement informé de tout ce qui touche à la vie paroissiale, que doivent mener la plupart des jeunes lévites ; plein de la science et du zèle qu'il devait communiquer à ses subordonnés.

Dans toutes les fonctions qu'il a déjà remplies, M. Besson apportait non seulement sa compétence, mais l'amabilité, l'affabilité joyeuse qui rend tout plus facile à soi-même et aux autres. Ne se laissant jamais

rebuter par les difficultés, il arrivait à les vaincre par la persévérance et en se proposant toujours de travailler pour le plus grand bien de tous.

On se plaît à reconnaître unanimement que l'activité de M. Besson, qui s'est exercée avec un incontestable succès dans tant de domaines divers et importants, reliés par le zèle de la gloire de Dieu, avait préparé en lui un évêque accompli, tel qu'on peut le rêver pour les temps difficiles que nous traversons. Homme de foi et de piété, il ne s'est pas enfermé dans le sanctuaire, pourtant si plein de consolations, des exercices spirituels. Homme de science, il ne s'est pas confiné dans l'étude des questions théologiques, toujours si attrayantes pour ceux qui ne sont pas des profanes ; il ne s'est pas laissé absorber par des problèmes d'érudition historique. Ecrivain populaire, il n'a pas cru qu'il ne fallait propager la vérité que par les brochures et le journal, mais il a mené de front le ministère de la prédication, parlant abondamment à des auditoires de paroisse ou de sociétés catholiques, ou prêtant sa parole éloquente aux grandes conférences apologétiques qui ont retenti dans l'église de Saint-Nicolas. Il avait sa place tour à tour dans les sociétés savantes, dans les congrès sociaux, dans les assemblées destinées à promouvoir le chant religieux, dans les réunions d'œuvres. Chaque fois qu'il prenait la parole, c'était de la façon la plus simple et la plus courtoise, portant la clarté dans les débats, y donnant la note juste et montrant, par son exemple, comment peuvent s'apaiser les dissonances qui nuisent à la charité. Ces qualités si diverses témoignent d'une riche nature.

C'est donc sous les auspices les plus remplis de promesses que s'ouvre l'épiscopat de Mgr Besson. Les deuils répétés que le diocèse de Lausanne et Genève a subis, donnent une expression plus pressante au vœu que tous les catholiques de la Suisse forment du fond du cœur : *Ad multos annos !*

*

* *

Mgr Besson a fait, le 23 juin, son entrée solennelle à Fribourg. Toute la ville était pavoisée. L'arrivée de l'évêque a été saluée par le canon et la sonnerie des cloches. Il était accompagné de la dépu-

tation fribourgeoise aux Chambres fédérales et de notabilités de la droite catholique des Chambres. Les autorités et la population ont fait au nouveau chef du diocèse un accueil triomphal. On a remarqué dans le splendide cortège, qui a conduit l'évêque, de la gare à la collégiale de St-Nicolas, des délégations des Etats diocésains, les sociétés académiques avec leurs quinze drapeaux, le Tribunal de la Sarine, les préfets, une quarantaine de députés, les membres du Conseil d'Etat et de nombreux confédérés des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève. Mgr Esseiva, prévôt de la Collégiale, entouré de tout le clergé, a souhaité la bienvenue au nouvel évêque à son entrée à la collégiale toute décorée.

Mgr Besson a répondu dans une allocution émouvante, puis descendant de la chaire, Sa Grandeur, revenue à l'autel de saint Martin, donne alors la bénédiction à la foule qui avait envahi la collégiale,

puis re descend au maître autel où il entonne le *Te Deum*. Après la bénédiction du Saint Sacrement, les fidèles se massent sur la place pour voir sortir Mgr Besson qui paraît bientôt sous le porche, et apercevant tout d'abord sa famille, dont au premier rang sa vieille mère, va l'embrasser avec un tendre respect.

Le soir banquet offert par le Conseil d'Etat; devant l'Hôtel suisse, l'excellente musique de la Landwehr offre une sérénade au nouvel évêque. M. Savoy, président du Conseil d'Etat, a inauguré la série des toasts en l'honneur de Mgr Besson.

Mgr Marius Besson a pris comme devise « *Charitas Christi urget nos* ». La *charité du Christ nous presse*.

Que la devise du nouvel et pieux évêque de Lausanne et Genève devienne la devise de tous ses diocésains pour la plus grande gloire de Dieu et la pacification des esprits et des cœurs !



Respect dû aux vieillards

Honorez dans les vieillards l'image de vos parents et de vos aïeux. La vieillesse a droit à la vénération de tous les cœurs bien nés.

L'antique Sparte avait une loi qui ordonnait aux jeunes gens de se lever à l'approche d'un vieillard, de se taire dès qu'il parlait, de lui céder le pas partout où ils le rencontraient. Ce que chez nous la loi n'ordonne pas, faisons-le, et ce sera mieux encore, par sentiment du devoir.

Ce sentiment est si naturel, que ceux-là mêmes qui oublient de le mettre en pratique sont forcés de l'admirer dans les autres.

Un vieil Athénien cherchait une place aux jeux olympiques, et tous les gradins de l'amphithéâtre étaient occupés. Quelques jeunes gens d'Athènes lui firent signe de s'approcher, et quand, sur leur invitation, il fut arrivé à grand peine jusqu'à l'endroit où ils étaient, il ne trouva qu'indignes risées. Le pauvre vieillard, repoussé d'un lieu à l'autre, se dirigea du côté où étaient assis les dé-

putés spartiates. Ceux-ci, fidèles à la sainte coutume de leur patrie, se levèrent avec déférence, et le placèrent au milieu d'eux. Ces mêmes Athéniens, qui l'avaient raillé sans vergogne, furent saisis d'admiration, et les plus vifs applaudissements éclatèrent de tous les côtés. Des larmes coulaient des yeux du vieillard et il disait : « Les Athéniens savent ce qui est beau, mais les Spartiates le font ! »

(Traduit de *Silvio Pellico*.)

Pensées. — Certains amis n'apportent que des fleurs toutes fraîches : celles du temps, du cœur, des actes, des pensées. D'autres, des fleurs fanées, desséchées, décrépités, sans beauté, sans couleur, sans charme et sans parfum : fatigués au lendemain des fêtes qu'ils dissimulent, humeur au soir des insuccès, impatiences multiples d'orages subis au loin,....

La sincère affection n'offre que les premières; l'intérêt le plus habile ne peut pas s'empêcher d'imposer les secondes.

* * *

Il est plus dur de se débrouiller que de ne pas se brouiller. Pensons-y !

Le nouveau Président de la Confédération

C'est la Suisse italienne, ce bijou de notre Confédération helvétique qui, cette année-ci est à l'honneur en la personne de M. Giuseppe Motta. En effet, c'est ce dernier que l'Assemblée fédérale a appelé à présider aux plus hautes destinées

des discours de haute valeur et qui sont un haut témoignage de sa culture.

M. Motta a déjà derrière lui 25 ans de vie politique. C'est en effet, en 1895, qu'il entra à l'âge de 23 ans au Grand Conseil tessinois, dont il fit partie pendant 6 ans



M. Joseph MOTTA

de notre pays, et certes, son choix ne pouvait être plus judicieux, aussi l'élection de M. Motta a-t-elle été saluée avec satisfaction dans toute la Suisse.

M. Motta ne cède qu'à M. Musy le privilège d'être le benjamin du Conseil fédéral par l'âge. Il est né le 29 décembre 1871 à Airolo dont il est bourgeois. Ayant fait ses études juridiques à Fribourg, Munich et Heidelberg, il possède à fond nos trois langues nationales, qu'il parle toutes trois avec beaucoup de pureté. On l'a vu, lors de sa première présidence, en 1915, prononcer dans chacune des trois

dans le groupe conservateur-catholique. Il entra ensuite en 1899 au Conseil national, où sa parole ardente et sa connaissance des affaires furent vite appréciées.

Le 14 décembre 1911, par 184 voix sur 199 votants, il entra au Conseil fédéral dans des conditions particulièrement flatteuses. Il prit le département des finances qu'il a eu à gérer pendant toute la guerre. C'était une tâche particulièrement ingrate et difficile, le budget de la Confédération ayant pris une ampleur insoupçonnable et les frais de mobilisation ayant obligé le directeur des finan-

ces à faire des prodiges pour trouver les ressources nécessaires pour couvrir cette dépense énorme exigée pour la défense de la patrie.

M. Motta prend avec l'année 1920, le

département politique. C'est avec confiance qu'on le voit présider à la politique internationale de la Suisse, vu sa connaissance approfondie des questions internationales. Elle est en bonnes mains.

Nos nouveaux Conseillers fédéraux

L'assemblée fédérale réunie le 11 décembre 1919, a procédé à la nomination de trois nouveaux conseillers fédéraux en remplacement de MM. Ador et Decoppet démissionnaires et de M. Muller, décédé. Elle a porté son choix sur MM. Musy (Fribourg), Chuard (Vaud) et Scheurer (Berne). Tous trois sont des hommes de valeur, des citoyens honorables, travailleurs et conciliants.

M. Musy

Le nouveau conseiller fédéral, M. Jean Musy est né à Albeuve (Gruyère) le 10 avril 1876, d'une famille originaire de Grandvillard, qui avait acquis la bourgeoisie d'Albeuve. Son grand-père, M. Pierre Musy, fut conseiller d'Etat et longtemps préfet de la Gruyère et député au Grand Conseil.

M. Jean Musy fit ses études littéraires au collège Saint-Michel à Fribourg, et sa philosophie à Saint-Maurice en Valais. Il fut élève de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, aux Universités de Munich, Berlin et Vienne. Rentré à Fribourg, il conquist le doctorat en droit. Il fut aussitôt nommé substitut du procureur général; il subit ensuite les examens d'avocat et pratiqua l'avocatie à Bulle, de 1906 à 1910. En 1911, il fut élu député de la Gruyère au Grand Conseil. Il était alors directeur du Crédit gruyérien, à Bulle. Il fut élu conseiller d'Etat en 1912 et il lui fut attribué la Direction des finances.

La Confédération en est à rechercher des hommes d'élite, ardents et clairvoyants, pour renforcer son Conseil suprême. Or, parmi ceux qui ont attiré le

plus l'attention de l'opinion publique, M. Jean Musy, se trouvait au premier rang.

A parcourir les discours de M. Musy, on est frappé de deux choses: de leur opportunité, et des solutions excellentes qu'ils apportent.

M. Musy a toujours eu ce don de parler sur ce qui était de la plus brûlante actualité: l'expulsion des indésirables, le bolchévisme en Suisse, la grève générale, le danger de la centralisation financière, le maintien des droits des cantons, etc. C'est ce qui donnait à ses interventions dans les débats du Conseil national un si grand intérêt intrinsèque. Mais son succès, toujours très grand, venait aussi et surtout des idées très justes qu'il développait, des échos sympathiques qu'il réveillait dans l'assemblée, du tour vivant qu'il savait donner à sa pensée. On se souvient encore de son discours de maître, le 10 décembre 1918, où il faisait le procès de la grève générale et du bolchévisme en Suisse. Quelle véhémence et quels coups droits! Des faits, des faits en foule, des jugements cinglants, où étaient dénoncés et cloués au pilori de l'opinion les actes illégaux des fauteurs de grève. Ce n'est pas se tromper que de dire que, par ce discours, la candidature de M. Musy au Conseil fédéral se trouva posée dans l'esprit d'un bon nombre de ses collègues du Conseil national.

En attaquant certains meneurs socialistes, en stigmatisant leurs doctrines, M. Musy a eu garde de se montrer un esprit négatif au point de vue des réformes économiques et sociales. Au contraire, il a montré ce qu'il fallait faire pour le travailleur afin de lui assurer une con-

dition meilleure et il a exposé, sur les problèmes sociaux si difficiles et si complexes, des opinions qui montrent qu'il les a fort bien étudiés.

Ses exposés touchant des questions financières sont également hautement appréciés par ceux qu'elles intéressent spécialement. Il se meut à l'aise au milieu des avalanches de chiffres, et surtout il sait faire clairement envisager les conséquences d'un projet fiscal. Que la Confédération cherche son équilibre budgétaire, M. Musy s'ingénie à le lui faire trouver; mais il ne veut pas, en bon fédéraliste, que la Confédération s'habille des dépouilles des cantons. Son culte de la souveraineté cantonale est une des raisons qui ont fait désirer vivement son entrée au Conseil fédéral.

M. Musy veut une patrie suisse forte et respectée. Les critiques, toujours très modérées, qu'il a parfois adressées à notre haute autorité exécutive, n'ont jamais eu pour but de diminuer la valeur personnelle de tel ou tel de nos conseillers fédéraux, mais de les avertir du danger que pouvait faire courir à l'Etat une certaine faiblesse dans l'accomplissement de

leur tâche. L'énergie qu'il apporte lui-même à faire son devoir sera saluée avec d'autant plus de plaisir qu'elle pourra s'exercer au centre même de notre activité politique nationale.

M. Musy entre au Conseil fédéral à une heure où la charge de gouverner est plus ardue que jamais. Il est d'une signification toute particulière que l'on ait fait appel à un Fribourgeois dans un pareil moment. C'est un hommage solennel rendu à la fermeté du patriotisme fribourgeois qui s'est manifesté de façon si

éclatante dans les crises intérieures de ces derniers temps; c'est un hommage encore à la solidité du fondement moral de ce patriotisme, qui est assis sur le roc des principes religieux. En même temps qu'on choisissait l'homme dont les hautes capacités s'étaient affirmées dans l'Assemblée fédérale, on a voulu rendre justice à un canton qui est un des plus fermes soutiens de la Confédération. Après que les soldats fribourgeois eurent été appelés, comme une troupe d'élite, à monter la garde autour du Palais fédéral, symbole de l'ordre et de la patrie, il était juste que les portes de ce Palais s'ouvrirent enfin devant un conseiller fédéral fribourgeois.

* * *

L'accueil ménagé par Fribourg au nouveau conseiller fédéral a été un vrai triomphe. Le 19 décembre, à 3 heures après-midi, le train amenant M. Musy de Berne avec la députation fribourgeoise au Conseil national et une cinquantaine de députés des Chambres fédérales, entre en gare de Fribourg. Une immense acclamation s'élève, couvrant le bruit du canon et les accords des cuivres. Le nou-



M. MUSY

veau conseiller fédéral, descend du train, la boutonnière ornée d'un œillet blanc et d'un œillet rouge, pour recevoir les félicitations de ses proches, et les fleurs des jeunes Fribourgeoises, les compliments de ses amis et le salut de tous les drapeaux du pays. Toutes les cloches de l'antique cité des Zähringen se mettent en branle. Puis un cortège magnifique se forme, ouvert par un peloton de dragons, et se déroule à travers les principales rues de la ville. Lorsque le cortège arrive sur la place de l'Hôtel de ville, M. Per-

rier, président du gouvernement de Fribourg, salue l'élu des Chambres fédérales par un fort beau discours. Puis, c'est le tour de M. Romain de Weck, syndic de Fribourg

M. Musy répond à ces deux discours par une allocution d'une haute portée morale et empreinte d'un patriotisme ardent. Il termine sa vibrante péroraison par ces paroles : « Que la Providence protège Fribourg ! Je sens que j'ai donné à mon canton le meilleur de mes forcés

ciers. Au dessert plusieurs orateurs prononcèrent des discours dans lesquels d'excellentes paroles furent prononcées. Les magistrats de Fribourg, la Droite catholique et la députation romande des Chambres fédérales se trouvaient unanimes pour se réjouir de l'élection de M. Musy. La nouvelle carrière de ce dernier s'ouvre donc sous les meilleurs auspices.

M. Scheurer

M. Charles Scheurer avait hésité long-



M. SCHEURER

et le meilleur de ma vie. Au moment de le quitter, je vous assure, chers concitoyens, que je garderai à la patrie fribourgeoise la meilleure place dans mon cœur ! »

Les drapeaux s'inclinent devant le nouveau conseiller fédéral, les mains se lèvent et agitent chapeaux et casquettes, et la foule chante l'Hymne national. C'est aux accents de cet air de la liberté secondé par les cuivres que la splendide manifestation prend fin.

A 6 h. 30, un souper de 150 couverts réunissait les invités à l'Hôtel des Mer-

temps avant d'accepter le lourd honneur que voulaient lui confier ses concitoyens. Quoique conseiller d'Etat bernois, il vivait dans une sorte de demi-retraite. Et lors des dernières élections au Conseil national, il ne s'était pas représenté.

Mais on sentait bien qu'il y avait en lui une force pour l'avenir. Aussi quand MM. Jenny et Lohner, qui avaient été sollicités, renoncèrent successivement à une candidature au Conseil fédéral, c'est à M. Scheurer que les paysans et les bourgeois bernois s'adressèrent pour que fût repré-

senté dans le Conseil des sept, le grand canton de l'Aar.

M. Scheurer, cette fois-ci, ne crut pas pouvoir résister à une aussi flatteuse insistance et se dérober à ce qu'il considérait comme un patriotique devoir. Les éloges unanimes que lui a décernés la presse à l'occasion de son élection, montrent bien en quelle estime on le tient.

Le nouveau conseiller fédéral est un homme dans toute la force de l'âge. Il est né à Sumiswald en 1872; il a donc 48 ans seulement. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir déjà derrière lui une longue carrière administrative. Il a hérité de son père, qui fut longtemps directeur des finances bernoises, son caractère et d'une grande partie de son influence.

Après des études de droit à Neuchâtel, à Berne et à Berlin, Charles Scheurer s'établit comme avocat dans la ville fédérale; son bureau ne tarda pas à acquiescer une situation en vue. Dès 1901, la confiance de ses concitoyens l'envoyait au Grand Conseil dont il fit partie jusqu'en 1910, date de son élection au Conseil d'Etat de Berne. Durant la guerre, il fut élu au Conseil national.

M. Scheurer, depuis 4 ans, était grand financier de son canton. Tâche difficile et ingrate, pendant la guerre surtout, dont il se tira avec honneur et qu'il accomplit avec tant de succès qu'au palais fédéral et dans les milieux financiers et économiques, on écoutait et l'on demandait volontiers son conseil. Aussi pensait-on généralement qu'il succéderait à M. Motta au département des finances et des douanes. Mais M. Musy, un autre spécialiste en matière de finances, étant survenu, c'est ce dernier qui assumera la lourde charge de conduire à bon port la barque des finances de la Confédération.

M. Scheurer a succédé à M. Decoppet à la tête du département militaire, où il fera d'ailleurs fort bonne figure, car il est militaire zélé et convaincu. Colonel d'artillerie, M. Scheurer a exercé dans cette arme de nombreux et importants commandements.

Au physique : de taille moyenne, solidement charpenté, l'œil vif derrière le lorgnon, M. Scheurer est bien le type du

magistrat suisse allemand, très «stramm» dans ses propos comme dans ses idées, car on le dit fort étatiste et point ennemi de la centralisation. Il a, assure-t-on, à un haut degré, le courage des responsabilités, ce qui est une grande qualité pour un homme d'Etat, à condition qu'il l'exerce avec un sens favorable et avec le doigté qui convient. D'ailleurs, on verra l'homme à l'œuvre.

M. le Dr. Ernest Chuard

Pour remplacer M. Camille Decoppet, nommé directeur du Bureau international de l'Union postale universelle à la place de M. Ruffy, décédé, l'Assemblée fédérale a élu membre du Conseil fédéral, après une votation mouvementée qui n'a demandé pas moins de cinq tours de



M. le Dr Ernest CHUARD

scrutin, M. le Dr Ernest Chuard, conseiller d'Etat et président du gouvernement vaudois.

M. Chuard n'était pas candidat, bien qu'on ait songé à lui; mais pour diverses raisons particulières et très légitimes, il avait catégoriquement, avant et pendant le scrutin, décliné toute candidature. C'était M. le Dr Paul Maillefer, syndic de Lausanne, qui avait été proposé par la

députation vaudoise et accepté par les divers groupes bourgeois de l'Assemblée fédérale, mais il n'a pas eu le don d'être agréé par cette dernière.

M. Chuard a demandé et obtenu de pouvoir réfléchir, puis il a accepté son élection; son refus eût certainement privé le canton de Vaud de toute représentation au Conseil fédéral pendant un temps plus ou moins long.

L'élection de M. Chuard a été accueillie avec une grande satisfaction dans toute la Suisse. Une chaleureuse réception lui a été faite le 13 décembre, à son retour à Lausanne, et M. Maillefer n'a pas été le dernier à le féliciter publiquement. M. Chuard a pris la direction du Département de l'Intérieur.

M. Chuard a été nommé membre du Conseil d'Etat vaudois en 1912, où il a dirigé tout d'abord avec distinction le Département de l'Instruction publique et des Cultes, puis en 1917, avec non moins de compétence et d'autorité, le Département de l'agriculture, de l'Industrie et du Commerce. Il a présidé le gouvernement vaudois en 1915 et en 1919, dans lequel il occupait une place prépondérante. Sa culture littéraire et scientifique, ses vastes connaissances économiques, sa grande expérience des gens et des choses, ses incontestables qualités d'homme d'Etat, son bon sens naturel, la pondération de ses idées, sa compréhension des besoins nationaux, son caractère avenant et quelque chose de fin et de distingué, lui ont valu une grande et légitime influence aussi bien au Grand Conseil vaudois qu'au Conseil national et dans l'Assemblée fédérale. Ces multiples qualités l'avaient tout naturellement désigné à l'attention de l'Assemblée fédérale, à un moment surtout où la Suisse a besoin du concours des plus éminents et des meilleurs de ses fils pour faire face à la situation excessivement difficile que lui crée la guerre mondiale.

M. le Dr Henri Hæberlin

Le nouveau Conseil fédéral venait à peine d'être renommé que deux mois après, l'Assemblée fédérale était appelée à élire un nouveau conseiller ensuite de la

démission d'un de ses membres les plus méritants, M. le Dr Calonder, chef du département de justice et police, obligé de se retirer de la vie politique pour cause de santé. En effet, M. Calonder avait tout particulièrement travaillé, de concert avec M. Motta, à l'accession de la Suisse dans la Société des nations, à condition que sa neutralité perpétuelle et son indépendance militaire fussent formellement reconnues par la nouvelle Ligue. Les efforts qu'il a dépensés pendant plusieurs mois pour obtenir cette faveur du Conseil suprême des Alliés, ont fini par al-



Dr Henri HÆBERLIN

térer gravement sa santé un peu délicate et l'ont forcé de prendre un repos nécessaire pour refaire ses forces épuisées. Cette décision, bien que très regrettable, s'imposait absolument. Aussi, l'Assemblée fédérale l'a bien comprise et lui a accordé sa démission, avec remerciements, pour les grands services rendus à la patrie. Elle l'a remplacé, en nommant pour lui succéder, un thurgovien, M. le Dr Henri Hæberlin, avocat à Weinfelden. L'élection a eu lieu le 12 février 1920, sans opposition.

M. Hæberlin est né le 6 septembre 1868 à Weinfelden. Il est donc dans sa 52^e année. Il a étudié le droit de 1878 à 1891 à Zurich, à Leipzig et à Berlin. Il est revenu dans son canton et a pratiqué le barreau à Weinfelden. Jusqu'ici il remplissait les fonctions de président du tribu-

nal de district à Frauenfeld. Ce n'est qu'à l'âge mûr que M. Haerberlin prit part à l'activité politique; son père était déjà conseiller national. En 1914, il fut élu membre du Conseil national qu'il présida de 1918 à 1919. Dans le Conseil, il

fut un des chefs du parti radical démocratique et joua un rôle prépondérant, en particulier dans les débats politiques. Depuis 1905, il est membre du Grand Conseil thurgovien. Au militaire il a le grade de brigadier colonel d'infanterie.

Une demande en mariage

I

A mi-côte sur la descente de la route qui traverse le bourg du Perthuis, on aperçoit la maison du docteur de Léonard; il serait plus juste de dire des « docteurs de Léonard », puisque, depuis l'an dernier, Jean, le fils unique du vieux médecin, est venu, muni de tous ses diplômes, s'installer auprès de son père pour continuer son œuvre de dévouement et de charité.

La maison n'a aucun caractère. Elle remplit sans prétention son rôle d'habitation. Sa simplicité correspond à la simplicité de ceux qu'elle abrite.

Depuis bientôt 40 ans, le docteur de Léonard y exerce la rude profession de médecin de campagne; il est célèbre à dix lieues à la ronde par son zèle toujours prêt, sa science très réelle, sa bonté inépuisable, sa bosse et sa carriole.

Celle-ci est légendaire.

C'est un véhicule de forme antique, dont l'arrivée s'annonce longtemps à l'avance par un bruit de ferrailles et un grincement des roues dont on n'a jamais pu la corriger. Elle est traînée alternativement par Javotte et par Cocotte, deux vénérables bêtes aux hanches très saillantes, aux salières très creuses, aux nombreux éparvins, et qui ne se distinguent l'une de l'autre que parce que Javotte est d'un gris tirant sur le vert et que Cocotte est d'un gris tirant sur le jaune; à part cette différence de nuance, ces deux vieilles amies du docteur sont en toutes pareilles, notamment par leur petit

trotinement régulier, qui leur permet de faire leurs huit kilomètres à l'heure et qu'aucune objurgation, aucune correction même, ne parviendrait à leur faire accélérer.

Le docteur, qui sait depuis longtemps l'inutilité de tout effort, y a renoncé : une fois sur la route, il enroule les guides autour de la houssine qui lui sert de fouet, sort un livre de la poche de la capote et se met à lire tranquillement, tandis que Javotte ou Cocotte continue son petit train pacifique.

Si donc vous rencontrez un véhicule suranné, traîné par une bête préhistorique, et si vous voyez dedans un petit homme dont le buste ratatiné et contrefait disparaît sous le tablier, dont la figure osseuse est hâlée par les intempéries du grand chemin, vous avez vu la carriole du docteur de Léonard et le docteur lui-même. Mais regardez bien ses yeux qui, par modestie, se cachent sous d'épais sourcils. Vous y lirez une intelligence large, un esprit très vif et surtout une bonté qui illumine d'un rayonnement ce visage disgracieux.

II

Quand Jean qui, lui, n'est ni bossu ni laid, — tout au contraire — eût fini avec le plus grand succès ses études médicales à Paris, il avait le choix pour s'établir là où il aurait voulu, fût-ce dans la capitale. S'il lui manquait encore un peu d'expérience pratique, il avait un diagnostic à peu près infaillible, une sorte d'intuition qui éclairait pour lui les cas

les plus mystérieux et lui garantissait une rapide réputation.

Esprit très doux, cœur très tendre, il préféra venir tout simplement s'installer auprès de son père et continuer la tradition de labeur modeste, d'abnégation perpétuelle, de générosité inlassable et discrète dont celui-ci lui donnait l'exemple. Prolonger, par les mêmes qualités, la popularité de reconnaissance qui entourait son père, lui sembla meilleure que la plus éclatante fortune, et il vint courageusement et joyeusement s'enfouir au Perthuis pour y soigner les gens à deux francs la visite; encore se promettait-il d'imiter, sous ce rapport, comme sous les autres, le vieux médecin qui ne réclamait jamais ses honoraires et bien souvent laissait, dans les chaumières une pièce blanche cachée sous son ordonnance.

On vit donc désormais deux docteurs de Léonard dans la contrée. Mais rien ne fut changé à aucune des habitudes. Javotte et Cocotte continuèrent fidèlement leur service, un peu jalouses pourtant d'une nouvelle venue, la Blanche, qui servait de monture au jeune médecin et se permettait, avec une ardeur juvénile du plus déplorable exemple, de les dépasser sur la route d'un trot allongé.

Le pays eut ainsi — heureux pays — deux médecins savants et deux hommes dévoués au lieu d'un.

Heureux pays, en effet, car, en outre de ces deux patriciens émérites, il possédait la plus charmante, la plus active et la plus généreuse des sœurs de charité volontaires, Germaine Larivière. Là haut, sur le flanc du coteau, au bout d'une large et longue allée artistement plantée, vous pouvez apercevoir le superbe château de M. Larivière, possesseur d'une fortune qu'on n'évalue pas à moins de plusieurs millions.

M. Larivière, sorti jadis un des premiers de l'école polytechnique, a passé de longues années aux Etats-Unis. Il y a pris cette fiévreuse ardeur de travail, ce sens pratique, cet esprit de féconde initiative qui distingue les Américains. C'est là qu'il a acquis, avec une honorabilité incontestée, la richesse dont il jouit, tantôt

à Paris, tantôt à son château du Perthuis, en homme de goût et en homme de cœur.

M. Larivière n'avait qu'une fille : Germaine.

Il y a au monde quelques êtres privilégiés qui semblent avoir reçu à leur berceau tous les dons de fées bienfaisantes.

Germaine avait tout pour elle : une éclatante beauté jointe à la plus candide simplicité; un caractère sérieux quand il fallait, enjoué, comme le voulait son âge, aux moments opportuns; des dispositions artistiques qui en eussent fait, si elle n'avait pas été millionnaire, une musicienne de premier ordre ou un peintre émérite; une instruction approfondie, une grâce incomparable et par dessus tout un cœur d'or.

Cette exquise enfant s'ingéniait à être bonne avec d'in vraisemblables raffinements de délicatesse, et elle avait l'art de doubler le prix de ses charités par la manière dont elle les faisait, si simplement qu'on n'y sentait nul effort, si généreusement qu'elle semblait recevoir lorsqu'elle donnait et paraissait elle-même l'obligée quand elle était la bienfaitrice.

Les gens du pays l'avait surnommée « l'ange » et tout était en joie, au Perthuis et bien loin autour, quand elle revenait, après ses séjours à Paris.

Elevée avec la liberté américaine, on la voyait alors courir par monts et par vaux, seule avec un groom, dans un petit « panier » qu'elle conduisait et dont les poneys rapides ne ressemblaient guère aux pacifiques attelages du docteur de Léonard. Ses courses prenaient, quand la politesse l'exigeait, la direction des châteaux environnants, mais combien plus souvent celle des chaumières éparpillées où l'on souffrait et où elle portait la triple aumône de son or, de ses consolations et de sa grâce !

C'est là qu'elle rencontrait fréquemment le docteur de Léonard.

Entre le vieux médecin et la jeune fille en pleine sève de jeunesse et de beauté, il s'était fait, au chevet des malades, parfois des mourants, une mystérieuse alliance de charité, une amitié qui allait réciproquement jusqu'au culte.

Germaine vénérât cet humble, ce savant, ce dévoué qui ne vivait que pour les autres; le docteur adorait cette enfant aux cheveux d'or dont la vue était un rayonnement, dont la parole était un enchantement et que, vieux lettré, il comparait à une déesse descendue de l'Olympe pour charmer les regards et soulager les souffrances des humains.

Et il arriva ce qui devait nécessairement arriver.

Lorsque Jean, aux côtés de son père, commença ses visites médicales, où sans cesse il rencontra Germaine, qui vint à lui du premier coup comme une amie, comme une sœur, les mains tendues; lorsqu'il fut admis au château sur le pied de la plus franche intimité, lorsque rentré chez lui, il entendit le vieux docteur chanter, avec enthousiasme, des dithyrambes en l'honneur de la déesse du Perthuis, Jean de Léonard devint passionnément amoureux de Mlle Laribière.

C'était inévitable, et ce fut.

III

Amour profond d'un cœur tout neuf qui, en se donnant pour la première fois, se donne pour jamais, amour unique et absolu, amour qui, aussitôt conçu, se comprit sans espoir et s'enveloppa avec dignité d'un impénétrable mystère.

M. de Léonard ne le devina pas plus que M. Laribière, et si Germaine, malgré tous les efforts de Jean, fut plus perspicace, c'est que la femme aimée se rend toujours compte de l'amour sincère qu'elle inspire et qui monte vers elle, comme le parfum des fleurs que rien ne peut étouffer.

Pas un mot, pas une allusion, pas une démarche ne trahit jamais le secret du jeune docteur; il comptait vivre et mourir avec lui — et de lui peut-être!

Entre Germaine et lui, il y avait un obstacle infranchissable : le monceau d'or qui formait la dot de Mlle Laribière — quinze cent mille francs — disait-on; c'est ce qui fermerait à jamais les lèvres de Jean, assez humble pour comprendre la distance qu'il y avait entre la richissime héritière et le pauvre petit médecin de campagne, assez fier pour vouloir que

personne ne pût jamais supposer chez lui une pensée cupide.

La même discrétion ne fut pas celle de nombreux jeunes gens qui, à Paris, au Perthuis, partout où passait Germaine, se précipitaient sur sa route, essaim aussi abondant que celui des abeilles bourdonnant autour d'une ruche.

La capitale fournissait son contingent à cette armée de soupirants, comme la province, comme l'étranger; tous les degrés supérieurs de l'échelle sociale y étaient représentés, toutes les professions propriétaires et magistrats, industriels et financiers, diplomates, militaires et jeunes gens qui ne faisaient rien; il y avait même un professeur de l'Université, très ambitieux et deux artistes en renom; beaucoup de gentilshommes ruinés, avides de redorer leurs blasons, d'autres plus désintéressés, riches eux-mêmes, et simplement désireux de doubler leur fortune; quelques amoureux sincères, mais c'était le petit nombre, et il était fort difficile de les distinguer de ceux qu'attirait la dot plus encore que la femme.

A chacun, dès qu'une ouverture était faite à M. Laribière, celui-ci répondait avec une égale gracieuseté :

— Cher monsieur, quoique Français, ma femme qui est née à Chicago, ma fille qui est née à New-York et moi qui ai vécu onze ans aux États-Unis, nous sommes quelque peu Américains, et par suite un peu originaux... Nous avons en conseil de famille décidé ceci : Ma fille étudiera consciencieusement tous ceux qui lui feront l'honneur d'aspirer à sa main; elle notera ses impressions et les gardera pour elle-même sans nous en faire part à nous, ses parents; c'est elle qui se mariera, non pas nous; elle sera donc maîtresse de choisir son époux comme elle l'entendra; nous sommes, d'ailleurs, sûrs qu'elle le choisira bien, car nous avons confiance dans son sens très droit et son cœur très sûr, et elle est assez riche pour qu'aucune considération accessoire ne puisse balancer la seule qui doit rester la principale, c'est que le fiancé qu'elle choisira lui plaise et lui offre des garanties sérieuses de bonheur... Voilà, monsieur,

faites votre cour, la lice est ouverte. Vous avez le champ libre.

Et M. Larivière ajoutait :

— Le 12 octobre prochain, ma fille aura vingt et un ans. J'ai l'intention à cette occasion de donner une grande fête au château du Perthuis. Je serai charmé si vous voulez bien y assister. Ce soir-là, au début du bal, ma fille présentera à mes invités et à nous-mêmes son fiancé.

IV

Le 12 octobre 18...., le château du Perthuis offrait le spectacle de la plus joyeuse animation.

Des équipages de tout genre avaient amené, quelques-uns de fort loin, de très nombreux invités; d'autres, venus de Paris, étaient descendus dans l'une des deux auberges du village qui firent, ce jour-là, des affaires d'or; quelques-uns, privilégiés, étaient les hôtes du château même.

Le parc illuminé reluisait de feux. Les salons resplendissaient. L'orchestre n'attendait qu'un signal, et beaucoup de jeunes jambes remuaient d'impatience.

Combien plus impatients encore étaient les rivaux de ce tournoi d'un nouveau genre !

La plupart entouraient Germaine, brûlant à profusion l'encens devant elle, cherchant à plaider chacun sa cause jusqu'au dernier moment.

— Quand parlerez-vous, mademoiselle? demandaient les plus nerveux.

— Tout à l'heure, répondait Germaine avec un sourire si égal pour tous que nul des prétendants ne pouvait en tirer un pronostic favorable pour lui-même.

Le temps passait. On devenait plus pressant. M. Larivière lui-même demanda :

— Eh bien ! Germaine ? à quand le verdict ?

— Un instant encore, fit la jeune fille, un peu énervée elle-même, et cessant de sourire.

Tout à coup on entendit un bruit de ferrailles devant le perron; le visage de la jeune fille s'éclaira.

— Voilà, dit un familier, le docteur de Léonard; il va pouvoir soigner ceux des vaincus qui viendraient à défaillir.

Un domestique annonça : — MM. de Léonard.

— Comme vous êtes en retard ! dit Germaine en tendant la main au père et au fils.

— Pardonnez-nous, chère enfant ! répondit le vieux docteur. Nous avons dû faire un détour pour aller chez le pauvre Lambinet qui vient de se casser la jambe.... Et puis, vous le savez, Cocotte ne va pas bien vite !

Jean, très pâle, quelque effort qu'il fit pour rester maître de lui-même, se dissimula parmi les groupes.

Dans un instant, celle qu'il adorait dans le secret de son cœur allait faire connaître celui à qui elle donnerait sa vie. Le choix lui importait peu, puisqu'il savait bien, n'étant pas prétendant, qu'il ne tomberait pas sur lui. Mais il souffrait cruellement. Et même, il ne serait pas venu, s'il n'avait craint que son absence ne fût mal interprétée.

Germaine, d'une allure résolue, s'avança au milieu du salon.

— Mesdames et messieurs, dit-elle gravement, ce qui va se passer est un peu excentrique, plus même que vous ne le croyez. La bonté de mes parents m'a donné le droit de choisir un époux parmi ceux qui me font l'honneur d'aspirer à ma main. Eh bien ! je l'ai choisi, et c'est précisément celui qui jamais ne m'a dit un mot d'amour, alors que je sais qu'il m'aime de toute son âme, comme je l'aime de toute la mienne ! Ce qui l'a retenu, c'est ce qui peut-être en a attiré d'autres, ma fortune.... Puisqu'il ne me la demande pas, il faut bien que je la lui offre moi-même, et je voudrais qu'elle fût plus forte encore, car je sais bien l'usage qu'il en fera, lui dont la principale vertu héréditaire est la bonté... Comme il n'a jamais parlé, et qu'il ne parlera pas, c'est moi qui dois parler contrairement à toutes les habitudes.

Et, s'adressant au vieux docteur, la voix tremblante d'émotion maintenant :

— Avec la permission que m'ont donnée mes chers parents, poursuit la jeune fille, j'ai l'honneur, Monsieur le docteur, de vous demander la main de votre fils Jean : je l'aime, il m'aime, et je

crois que nous ferons beaucoup de bien ensemble !

Germaine, alors, se dirigea vers Jean, éperdu, prêt à défaillir, et lui prit la main.

— Voulez-vous être mon mari, Jean ? Je serai fière, et heureuse aussi, de por-

ter votre nom, synonyme de dévouement et de charité...

Puis, le sourire revenant à ses lèvres, elle acheva :

Mesdames et messieurs, je vous présente le docteur Jean de Léonard, mon fiancé !

Le Christ miraculeux de Limpias

(Espagne)

Le *Petit Messager de St-François* relate un prodige extraordinaire qui se passe dès le mois de mars 1919 à Limpias (Espagne) qui, tout en excitant vivement la curiosité publique, est une manifestation évidente de la croyance au surnaturel. Voici les faits :

« Limpias est une bourgade espagnole de 1700 habitants, de la province de Santander. Elle possède dans son église un Christ en bois sculpté, attribué au Montanez. Cette œuvre remarquable fut donnée à l'église au XVIII^e siècle, par don Pedro de la Piedra, comte de San Isidro, et placée au grand autel, derrière le tabernacle et au-dessus; il est de grandeur naturelle. Le comte se trouvait à Cadix au moment d'un débordement du Rio-Ason qui menaçait de submerger Limpias. Il revint à la hâte, et par ses soins fut organisée une procession du Christ vénéré qu'il présida lui-même. Le torrent s'arrêta aux pieds de la statue et diminua rapidement. A partir de ce jour, le Christ fut l'objet d'une grande vénération et selon l'usage d'Espagne pour les précieuses reliques, on le couvrait d'un voile qu'on levait dans les solennités. Mais le temps avait amené l'oubli de ce glorieux passé.

« Au mois de mars 1919, les Pères Capucins de Montchano clôturèrent une mission à Limpias. Au moment de la communion générale, donc en présence d'une foule nombreuse, les yeux du Christ s'ouvrirent et se fermèrent; ses regards

se portèrent de droite et de gauche, la sueur coula du cou sur la poitrine; un bon nombre de fidèles vit le prodige et cria au miracle.

« Le dimanche des Rameaux, deux messieurs, l'un de Limpias, l'autre commerçant d'Ampuero, entrèrent dans l'église, poussés par la curiosité, pendant qu'une dame décorait l'autel de la sainte Vierge. Ils parlaient d'hallucination et d'auto-suggestion quand tout à coup le commerçant stupéfié avertit son compagnon qu'il voyait les yeux du Christ remuer. Terrassé par l'émotion, il tombe à genoux et s'écrie d'une voix suppliante : « Seigneur, miséricorde ! ne me punissez pas. Je ne croyais pas, je crois. »

« Ce genre de faits s'est répété par centaines. Aussi bientôt, la publicité amena des curieux, de tous les pays voisins d'abord, puis de toutes les provinces de l'Espagne : savants et ignorants, prêtres et laïques, dévots et incrédules, seigneurs, paysans, matelots, ingénieurs, médecins, etc. Les favorisés de la vision appartenaient à toutes ces catégories. Plusieurs ont vu le miracle cinq ou six fois.

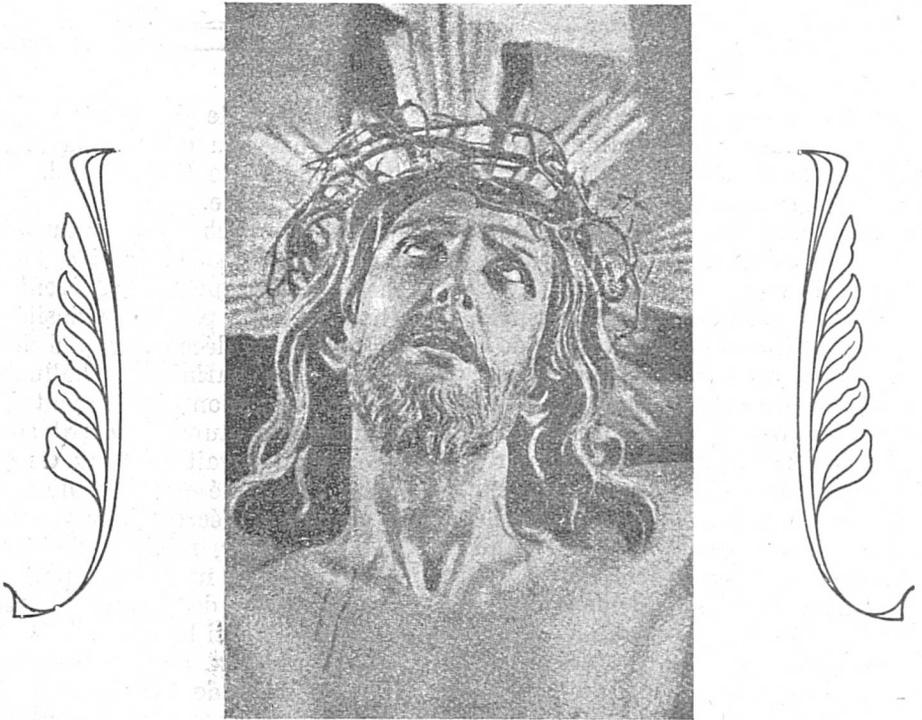
« On a vu et on voit le prodige — car il dure encore — d'une façon très claire, à toute heure, en pleine lumière du jour ou de l'électricité produite par deux ampoules, dans la pénombre du soir. On le voit de n'importe quelle place, de près, de loin, de droite et de gauche.

« Il ne se produit pas seulement dans les yeux du Christ regardant de droite

et de gauche, en haut et en bas, mais dans la tête qui se relève ou s'abaisse, dans le buste dont la poitrine se soulève dans la respiration d'un sanglot; la bouche s'ouvre et se ferme comme pour parler; une sueur abondante coule parfois de tout le corps; son visage s'anime sous des impressions diverses de tristesse et de douleur comme à l'agonie. Le Christ se meut et s'agite sur la croix, parfois même au point de vouloir s'en détacher. Ces trois derniers mois ont présenté peu d'interruptions dans les miracles.

bao dont ont parlé les Revues était on ne peut plus incrédule à ces prodiges. Il refusa d'abord, pour ne subir aucune influence, d'accompagner un pèlerinage à Limpias. Obligé de s'y rendre par les circonstances, à une première visite et cérémonie il ne constata rien d'anormal. Mais à une deuxième cérémonie, il vit le prodige comme tout le monde, et cette vue lui causa une telle émotion qu'il en pensa mourir.

« On tient, à la sacristie de Limpias, un registre des témoins qui ont voulu



Le Christ miraculeux de Limpias

« La *Revista Antoniana*, des RR. Capucins de Catalogne, reproduit un article de : *El Diario Montanes* — journal de Santander — qui, sous le titre de Certification colectiva, fait le récit du pèlerinage à Limpias de dix matelots du bateau « Nuestra Senora de Guadalupe », rapporte leur témoignage des prodiges qu'ils ont constatés, donne leurs noms ainsi que ceux de plusieurs prêtres qui l'ont contresigné.

« Le P. Gardien des Capucins de Bil-

certifier ces faits. Ces témoins appartiennent à tous les ordres de la société.

« Avant de donner aux lecteurs du *Petit Messenger*, à titre documentaire et d'après diverses revues, le prodige de Limpias que nous connaissions déjà depuis deux mois, nous avons voulu prendre des informations sérieuses. Il ne nous est plus permis d'hésiter maintenant : la substance de ces faits est indiscutable.

« Notre ami, le R. P. Athanase de Pa-

lafrugell, P. Capucin Catalan, chargé de la mission espagnole de la région stéphanoise, a fait dernièrement un voyage dans son pays; il a consulté de notre part des témoins, notamment le P. Gardien de Bilbao, et il nous a rapporté plusieurs documents qui attestent et établissent, après examen critique, l'authenticité de ces faits prodigieux qui ont retenti dans la péninsule entière. Les théologiens pourront les discuter, les rationalistes essaieront de les expliquer à leur manière, personne ne pourra raisonnablement les nier. Il ne s'agit point ici de révélations difficilement contrôlables ou d'apparition particulière à une voyante, mais d'un prodige avéré, attesté par des centaines et des centaines de témoins et encore permanent. Pour nous, nous soumettons notre jugement au jugement de la sainte Eglise qui prononcera, si elle le juge bon, de quel ordre sont ces faits : naturel ou surnaturel, mais il nous semble bien être en face d'un miracle.

« Notre Seigneur n'a-t-il pas voulu montrer par là que les crimes inouïs et l'impiété de la société moderne renouvellent la scène du crucifiement et de l'agonie ?... »

« Les Phariséens ne se convertirent pas, mais les âmes droites descendirent du Calvaire en se frappant la poitrine et en disant : « Il était vraiment le Fils de Dieu. » »

Ajoutons aux témoignages déjà cités, un témoignage d'un grand poids : celui de Mgr Manuel y Rodriguez, évêque de Pinar del Rio.

Voici un extrait de sa lettre pastorale du 11 septembre 1919 :

« ... Après la consécration, nous levâmes la tête, et nous vîmes distinctement le « Santo Cristo » fermer la bouche et l'ouvrir. Il la fermait très lentement et l'ouvrait tout d'un coup. Il en fut de même dans l'après-midi, quand nous fûmes témoin du même prodige pendant l'espace de dix minutes au moins. Nous voyons la bouche se fermer lentement jusqu'à jonction des deux lèvres... Cette vue, toutefois, ne nous produisit aucune impression; nous ne pouvions en croire nos yeux.

« Un peu après, nous regardâmes de nouveau l'image, et, cette fois, nous la vîmes clairement tourner la tête d'un côté à l'autre. Le mouvement était lent; la tête semblait retenue par derrière. La Sainte Face reflétait une douleur extrême, une expression extraordinaire de souffrance, celle d'un moribond exhalant le dernier soupir. C'est alors surtout que nous nous rendîmes compte de la perfection, du fini de ce chef et de ce visage que nous n'avions point saisi en entrant à l'église. Cette seconde vision non plus ne causa aucun effet particulier en nous.

« Au moment de la communion, nous fixâmes encore nos regards sur le Christ, tout en lui recommandant notre diocèse, et nous le vîmes, comme précédemment avec cette particularité cependant que ses yeux se mouvaient à droite et à gauche. A la vue de ce nouveau prodige, nous éprouvâmes une émotion terrible. Notre cœur battait éperdument, au point que nous ne pouvions presque plus respirer. Nous sentîmes nos nerfs s'exciter avec une telle véhémence que pendant un long moment, nous ne pouvions les dominer. Pourquoi cette crainte, ces palpitations de cœur et cette agitation, à la vue de ces yeux qui, pourtant, ne se portaient pas sur nous ?... Ce que nous apercevions, dans toutes ces manifestations, c'étaient les affres d'un agonisant, la douleur extrême de quelqu'un à qui la vie échappe... »

Le Christ de Limpas doit donner lieu à de sérieuses réflexions.

« Dans l'après-midi nous revîmes, comme le matin, le Christ ouvrir et fermer la bouche... »

« Nous n'affirmons que ce que nous avons vu, et s'il nous était permis d'employer le langage de l'Écriture, nous dirions les emphatiques paroles de saint Jean (Chap. XIX, vers. 35) : « Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est vrai; et il sait qu'il dit vrai, afin que vous aussi, vous croyiez » ou bien, comme le même apôtre dit ailleurs (Ep. I, Chap. I, vers. 3) : « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous soyez en com-

munion avec nous, et que notre communion soit avec le Père et avec son Fils

Jésus-Christ. Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit complète. »

Le monument Walther Flury

Le 29 mai 1920 a eu lieu aux environs de Miécourt (Jura bernois) une touchante manifestation du peuple d'Ajoie en l'honneur des soldats qui ont gardé la frontière de 1914 à 1918, en particulier, de ceux qui ont dû accomplir le sacrifice suprême et qui sont morts pour la patrie. De toute la région, une foule était accourue à l'endroit où s'élève le monument commémoratif.

Ce monument formé d'un bloc erratique de 4500 kilos est placé au lieu où tomba le malheureux lieutenant aérostier Walther Flury, lâchement assassiné par un aviateur allemand. Dans le granit est scellé une plaque de bronze portant ces mots :

*A la mémoire du lieutenant aérostier
Walther Flury*

tombé victime du devoir le 7 octobre 1918

Rappelons brièvement les faits : Le génie militaire suisse avait installé un ballon captif à proximité d'une forêt non loin du village de Miécourt, afin de pouvoir observer plus facilement les dispositions et les mouvements de troupes des armées belligérantes françaises et allemandes et prendre les mesures de sécurité que comporteraient les événements. Le 7 octobre 1918, le ballon captif était monté par le lieutenant aérostier Walther Flury de Granges (Soleure), lequel était en observation dans la nacelle, lorsque survint un avion allemand qui, après avoir tournoyé pendant quelques instants autour du ballon, s'éleva au-dessus de lui et lança soudain des fusées atteignant l'aérostat qui prit feu. Le ballon tomba aussitôt en flammes sur le sol. Les soldats aérostiers du poste accoururent aussitôt, mais un horrible spectacle s'offrit alors à leurs yeux : le malheureux

lieutenant n'était plus qu'un morceau de chairs et d'os calcinés. Son coup accompli, l'aviateur allemand s'enfuit à toute vitesse du côté de l'Alsace d'où il était venu, pour échapper aux justes représailles des soldats suisses, rendus furieux par la lâcheté avec laquelle le forfait avait été accompli.

Le lieu où le malheureux lieutenant tomba, soit en pleine forêt à quelque distance de l'ancien bureau des douanes de Miécourt, tout proche de la frontière, devint bientôt l'objet d'un vrai pèlerinage. La population de Miécourt y apporta des fleurs et une pieuse personne de cette localité vint y placer une croix qui demeura jusqu'à l'érection du monument.

La Société jurassienne de Lausanne a apporté une large collaboration, décisive même, à l'accomplissement de cette œuvre nécessaire de reconnaissance nationale. C'est grâce à son président M. l'ingénieur Kohler qu'on a pu extraire du torrent de la Chandeland, non loin de Lausanne, le bloc erratique formant aujourd'hui la partie principale du monument Flury, sur laquelle a été placée la plaque confectionnée par la maison Holy frères à Genève.

La cérémonie débuta par un chant des enfants des écoles de Miécourt. A travers les arbres qui jettent leur ombre sur la foule, on apercevait des avions qui survolaient l'emplacement du monument. De très nombreux officiers et des soldats étant réunis à proximité de la pierre commémorative, notamment un fort détachement du groupe d'aérostiers dont faisait partie Flury, presque tous ses camarades de grade et des supérieurs directs, émus, rappelant les hautes qualités du jeune officier.

M. L. Lièvre, professeur, prit la parole. Il remercia au nom du comité d'ini-

tiative toutes les personnes qui ont contribué à l'érection du monument. Il cita en particulier, le dévouement inlassable de M/M. Kohler et Bonvallat, de Lausanne, et Jos. Choffat, de Porrentruy. Puis M. Lièvre fit mémoire du drame affreux, de l'inqualifiable agression dont Walther Flury a été la victime. Il stigmatisa l'état de régression morale où sont tombés certains belligérants, durant la conflagration mondiale, et qui leur a permis des actes d'aberration féroce tels que celui du 7 octobre 1918.

l'autorité administrative à ceux qui ont pris l'initiative d'un acte de reconnaissance auquel la Suisse entière doit s'associer. Flury sur son aérostat, à l'extrême frontière, avait confiance : il se croyait protégé par le drapeau fédéral. Mais notre neutralité, ce jour-là, n'a pas été plus respectée que d'autres neutralités, au cours de la guerre...

M. le colonel Weber, chef du génie, parla au nom du chef du département militaire et du chef de l'état-major général. Il exposa l'utilité de la mission de



Le monument Walther Flury

M. le maire Spechbach, de Miécourt, dit que ce monument est destiné à rappeler aux générations futures le drame du 7 octobre 1918, à les engager à marcher dans la voie de la paix, et à les faire honorer ceux qui ont donné leur vie pour le pays. Au nom de la population de Miécourt, il accepta la garde du monument et exprima ses sentiments de respectueuse sympathie à la famille de Flury et à ses amis.

M. le préfet Choquard, empêché d'assister à cette cérémonie, s'était fait représenter par M. Chavanne, vice-préfet. Celui-ci a présenté les félicitations de

Flury comme observateur à l'extrême-frontière.

Le lieutenant Ansermier, pilote aéronaute breveté, parla au nom de l'aviation et de l'Aéro-Club. « Pour nous, dit-il, un de nos officiers a été tué et notre drapeau a été brûlé... » Il rappelle l'idéal des vieux Suisses qui voulaient ne former qu'un seul cœur, et reconnaître un seul maître : Dieu. Oui, nous voulons être maîtres chez nous. Et si, dans la guerre, nous devons nous défendre au péril de notre vie nous devons, dans la paix, assurer notre intégrité nationale en luttant contre toutes les influences

étrangères. C'est en restant nous-mêmes et pour rester nous-mêmes que nous avons accédé au pacte de la Société des nations qui empêchera le retour des horreurs dont la mort de Flury est un exemple.

M. le lieutenant Ansermier, termina par une pensée de respect et de sympathie au préfet de Porrentruy du temps de l'occupation des frontières, à M. Choquard, type du magistrat républicain et indépendant.

Au nom de l'aéronautique militaire, M. le major Messmer remercia M. Lièvre et toutes les personnes qui se sont dévouées en vue de l'érection du monument. Il dit la reconnaissance des camarades, des inférieurs et des supérieurs de Flury. Il rappella avec émotion les

excellents rapports du corps d'aérostiers avec la population de Miécourt, et le deuil qu'a été pour ce village la mort tragique de Flury.

M. le capitaine Leuenberger prononça enfin un vibrant discours au nom des officiers de Soleure et de Granges. Il retraça la carrière de Flury et dit l'amitié de ses camarades. Il remercia au nom de la famille. Il termina par le salut militaire : Honneur au brave !

Les enfants de Miécourt chantèrent encore, puis l'assistance entonna le Cantique suisse, clôturant ainsi dignement l'inauguration de ce monument qui perpétuera le souvenir du malheureux jeune homme mort pour son pays, et la réprobation de l'attentat allemand du 7 octobre 1918. Qu'il repose en paix !

L'ABYSSINIE ET LES ABYSSINS

Le Ministère des Affaires étrangères, informé des secours considérables que la Sodalité de St-Pierre Claver, par sa directrice générale, la Comtesse Ledochowska, a expédiés, durant la guerre mondiale, aux Missions catholiques des colonies italiennes en Afrique, a voulu lui donner une attestation de sa gratitude, en lui envoyant, par l'intermédiaire de son Sous-Secrétaire, M. le député Sforza, une lettre dont voici la traduction :

*« Ministère des Affaires étrangères.
Le Sous-Secrétaire d'Etat, 13.102/375.
1^{er} avril 1920.*

Madame la Comtesse,

Notre Ministère n'a pas manqué de suivre, avec un sentiment de haute admiration, l'œuvre insigne de charité accomplie par Votre Seigneurie Illustrissime en faveur des Missions africaines et de la propagande anti-esclavagiste. Non seulement c'est vous qui l'avez suscitée, mais vous l'avez fait croître par votre zèle immense. Nous n'avons pas été sans remarquer non plus comment la Sodalité de St-Pierre Claver, que vous avez

instituée dans ce but et toujours dirigée avec beaucoup de sagesse, a daigné entourer de soins spéciaux, qu'on pourrait appeler de prédilection, les fils de l'Afrique disséminés sur les vastes territoires de l'Erythrée, de la Somalie, du Bénadir et de la Lybie. Il semble que, avec une délicatesse élevée, vous ayez voulu, Madame, fidèle aux chevaleresques traditions polonaises et aux exemples illustres de votre famille, prouver combien vous appréciez l'hospitalité que notre Italie, et Rome en particulier, vous donne dès longtemps.

C'est pourquoi, au moment où la Sodalité de St. Pierre Claver entre dans le sixième lustre de sa vie féconde et bienfaisante, ce Ministère, chargé de favoriser et de protéger d'une manière particulière l'œuvre apostolique de nos vaillants Missionnaires, a cru saisir l'occasion favorable de vous exprimer sa reconnaissance, tant envers votre personne, qu'envers les Dames pieuses et dévouées et tant d'autres, qui travaillent avec vous dans la société clavérienne. En effet, nous voulons que les sentiments sincères

formulés ici vous soient un gage de la faveur avec laquelle notre gouvernement entend protéger et promouvoir l'entreprise très noble à laquelle, Madame, vous ne vous contentez pas de consacrer tout ce que vous avez, mais vous vous donnez vous-même tout entière.

Veuillez, s'il vous plaît, agréer mes hommages.

Sig. SFORZA. »

Hymne à Marie.

Cet hymne a été composé par le roi Zéréa Jacob d'Abyssinie au XV^e (siècle). Il est divisé en 58 strophes ; en voici quelques-unes :

« Salut, salut à ton nom si charmant, ô Marie ; à ton nom plus doux que le parfum. Que ton amour, ô Vierge si douce, arrose mon cœur comme un torrent !

« Je salue les cheveux de ta tête, ô Marie ; ils sont si longs, ils sont si beaux ! O grande citadelle de Dieu, ne laisse pas gémir ton serviteur, parce que mes ennemis viennent me dire : « Où donc est la source de ta fierté ? »

« Je salue ta figure, ô Marie ; elle est si jolie, si belle, si charmante, plus radieuse que les étoiles, que la lune, que les rayons du soleil. O Vierge pure, dirige mes pas, afin que le jour et la nuit, l'ennemi qui me guette ne me fasse pas tomber dans les fosses qu'il creuse en mon chemin.

« Je salue les cils de tes yeux, ô Marie. Ils furent comme des nuages de larmes quand Jésus fut traîné devant Pilate et Caïphe. Soutien de ma vie, au jour du Seigneur, à la fin du monde, sois l'avocate de ton pauvre petit serviteur.

« Je salue tes yeux, ô Marie, semblables à l'étoile du matin qui est toujours prête à accomplir les ordres de Dieu. Refuge de mon âme, toi qui ne te disputas jamais, console-moi aux jours de la tristesse, pour que je ne sois pas lié par les cordes de la noire amertume.

« Je salue tes lèvres, ô Marie. Elles sont comme une belle fleur rouge. O toi qui fus embaumée de pureté et de sainteté, Vierge Marie, étoile de Dieu, sauve-moi, éloigne de moi le deuil et les larmes, car j'ai beaucoup de sujets de douleur.

« Je salue ta bouche, ô Marie ; elle embrassa le Fruit de Dieu, Lui, qui étant le

Père des vieillards, devint petit enfant pour nous. O Vierge Marie, Mère parfumée, accours vers moi, quand ma figure sera couverte des images de la tristesse.

« Je salue ta parole, ô Marie, plus douce que le miel, plus harmonieuse que la voix d'une clochette, elle fait oublier la souffrance ! Vierge Marie, tu es la lumière de ma vie ; lorsque les flots de ce monde viendront battre mon cœur, dis-leur de se calmer, ô Mère miséricordieuse.

« Je salue tes mains, ô Marie ! Elles ont touché le feu de la divinité, et n'ont pas eu besoin de s'orner de bracelets comme celles des autres filles des hommes. O colombe choisie, garde-moi pur et cache-moi sous tes ailes.

« Je salue tes doigts, ô Marie ! Ils ont su filer de beaux vêtements dans la ville de Nazareth en Galilée. Vierge Marie, tu es l'or des mendiants qui s'en vont dans les pays lointains. Ils n'ont pas besoin de se préoccuper de leur nourriture, n'es-tu pas leur viatique ?

« Je salue ton cœur, ô Marie ; il ne connut jamais la vengeance, il en est loin comme l'Orient est éloigné de l'Occident. Vierge Marie, paradis des élus, donne-moi la robe nuptiale, une robe couverte de fleurs d'or.

« Je salue ta Virginité, ô Marie ; jardin fermé d'où sortit le brillant Soleil de justice. Vierge pure, lave-moi avec l'eau de la vie, pour que je devienne plus blanc que la neige.

« Je salue l'assomption de ton corps, ô Marie. Plus beau que la rose, fleur toujours embaumée et toujours sans épines, je ne saurais dire tes louanges, car je suis un étranger ! aime-moi comme une mère aime ses petits enfants !

« Vierge Marie, je bégaie tes louanges ; mais je ne réussirai jamais à te louer dignement, même si j'avais pour parchemin toute la surface de la terre, même si toute la pluie de l'hiver se changeait en encre et le firmament en papier.

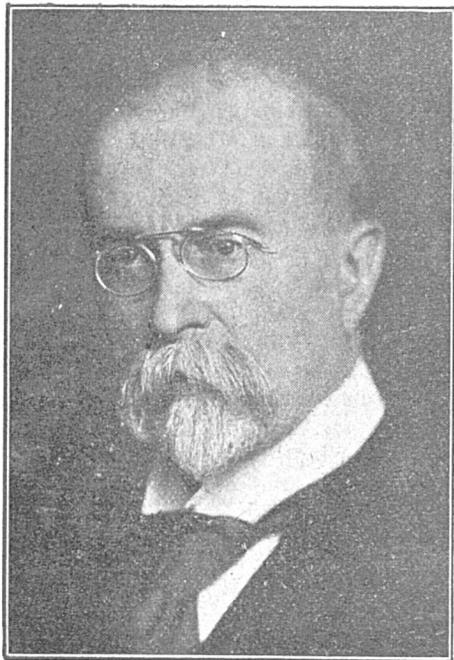
« O Vierge, tu ressembles au ciel qui enfante le soleil, au champ qui enfante le blé. Refuge des pécheurs, aie pitié de moi, fais-moi vivre autant que mes pères, et pardonne à mes parents tous leurs péchés. Amen ».

(*Echo d'Afrique, Sodalité de St. Pierre Claver, via dell'Olmata, 16, Rome.*)

La République tchécoslovaque

De tous les Etats, nés sur les ruines de l'ancienne Autriche-Hongrie la République tchécoslovaque est de beaucoup le plus important et le plus riche. Sur son territoire se trouve la presque totalité de toute l'industrie de l'ancien empire habsbourgeois. Avec

La nation tchécoslovaque dont l'indépendance a été une des conséquences les plus heureuses de la victoire de l'Entente, a pu éviter les convulsions intérieures et les révolutions dont les autres nouveaux Etats en



M. T.-G. MASARYK
le premier Président de la
République tchécoslovaque

ses 140,000 kilomètres carrés de superficie et ses 13,700,000 habitants, elle forme au cœur de l'Europe un centre de travail industriel et de haute civilisation.

Depuis le moyen-âge la Bohême a toujours été un des centres intellectuels de l'Europe. L'université de Prague est, avec celle de Paris, la plus ancienne de la chrétienté et les universités allemandes n'ont été créées que sensiblement plus tard en s'inspirant du modèle tchèque.



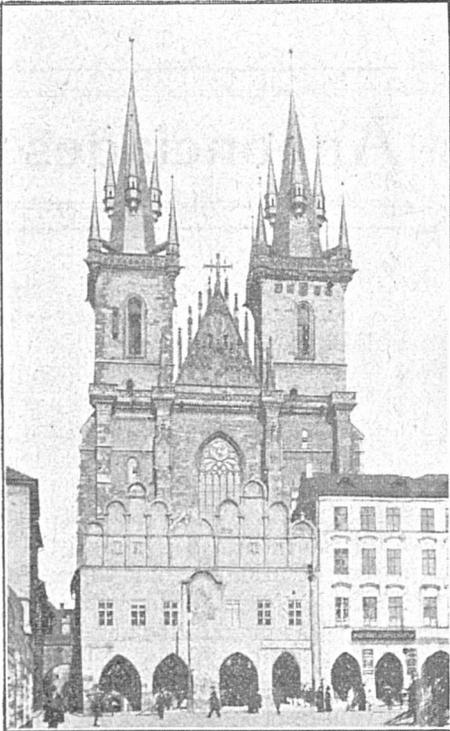
M. le Dr Edouard BENÈS
le premier Ministre des Affaires étrangères
de la République tchécoslovaque

Europe orientale nous offrent le spectacle attristant. Cette situation privilégiée est due, en grande partie, aux hommes politiques qu'elle a eu la bonne chance de trouver aux moments les plus critiques de la période révolutionnaire. Si la proclamation de l'indépendance a pu se faire sans qu'une goutte de sang ne fût versé ou que l'ordre public ne fût troublé, le mérite en revient et au tempérament national qui a une aversion

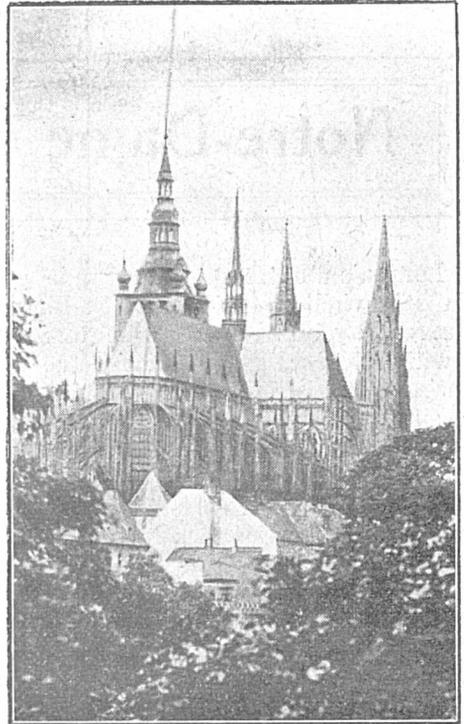
instinctive contre toute effusion de sang et contre toute violence et à la modération et à la sagesse des hommes politiques tchécoslovaques qui ont fait tout leur possible pour maintenir l'ordre.

Parmi les hommes d'Etat tchécoslovaques qui ont donné à leur pays la tranquillité et évité tout trouble ou désordre, il faut citer en premier lieu M. G. MASARYK, le premier président de la République tchécoslo-

vaque étrangère de la jeune République, est également un savant éminent, qui a quitté sa patrie pendant la guerre pour travailler à la libération de son pays. Après avoir connu les misères de l'exil et les persécutions de la police impériale, les deux hommes retournèrent en Tchécoslovaquie après la victoire de l'Entente, acclamés par toute la nation qui salua en eux les principaux artisans de la libération.



L'Eglise de Notre-Dame de Týn,
à Prague



La Cathédrale de St-Guy, à Prague
qui domine la ville de la colline de Hrachany

vaque. Masaryk qui est un des philosophes les plus remarquables de notre époque, avait quitté sa situation de professeur à l'université de Prague au début de la guerre pour se consacrer entièrement à la lutte pour l'indépendance de sa nation. Bien que fort avancé en âge, il se réfugia en Suisse et, parcourant le monde entier, organisa sur tous les fronts de l'Entente ces légions tchécoslovaques qui s'illustrèrent par des faits d'armes héroïques. Son collaborateur, le Dr BENÈS qui dirige le ministère des affai-

C'est à la sagesse de ces deux hommes que la République tchécoslovaque doit avant tout sa tranquillité intérieure. Sans se laisser entraîner par des aventures guerrières ou révolutionnaires, la République tchécoslovaque travaille à sa reconstruction nationale et à la réconciliation des peuples, dont l'union est indispensable au rétablissement de la vie normale en Europe.

La capitale de la République, Prague, est une des villes les plus intéressantes et les plus belles du monde. Malgré qu'elle soit

devenue une grande capitale internationale, dont le nombre d'habitants dépasse le million, la ville a su conserver son cachet particulier, grâce à ses nombreuses églises et à ses tours pittoresques qui en font un ensemble des plus artistiques.

Ce jeune Etat est un des plus hautement industrialisés de toute l'Europe et son industrie est très importante pour l'approvisionnement de la Suisse. Une partie très considérable du sucre, par exemple, consommé en Suisse, provient des usines tchécoslovaques qui sont les plus importantes de toute

l'Europe centrale. D'autres produits comme les cartonnages, les articles de verrerie, le malt et surtout le houblon, que la Suisse importe de l'étranger, proviennent presque exclusivement de la République tchécoslovaque dont les exportations deviennent de jour en jour plus importantes pour l'approvisionnement de la Suisse. Les liens entre les deux pays se resserrent de plus en plus, grâce aux efforts des commerçants et des gouvernements qui travaillent tous deux à la consolidation de la paix et à la réconciliation des peuples.

Notre-Dame des Annonciades

Lorsqu'on entre par la grande porte, dans la vieille basilique de St-Pierre à Porrentruy, on trouve à droite une construction légère, gracieuse, revêtue de ce charme inexprimable que l'art gothique a su attacher si merveilleusement aux édifices religieux du XVI^e siècle. C'est l'ancienne chapelle où, avant 1793, les chanoines de St-Michel célébraient leurs offices et chantaient les heures canonicales, dans les stalles de chêne sculptées, datant du XVIII^e siècle. Cette belle construction mesure 50 pieds de longueur sur 22 de largeur. Sa voûte élancée est du meilleur effet. Quatre grandes fenêtres, ornées de superbes vitraux, où le style flamboyant se dessine dans toute sa splendeur, s'ouvrent derrière l'autel et versent ce clair obscur si propre à favoriser la piété. Au fond se dresse un superbe autel en style de la renaissance. C'était avant 1793, celui du chœur de l'église. Transporté, en 1802, dans la chapelle de St-Michel, il est devenu le trône de la Vierge célèbre, palladium de la ville, dite de Notre-Dame des Annonciades. A l'entrée de la célèbre chapelle, deux autels latéraux fort modestes, complétaient ce sanctuaire, fermé autrefois par une superbe grille en fer forgé, aujourd'hui, disparue. La sacristie, bâtie d'abord en 1487, reconstruite au XVIII^e siècle, était à l'usage des cha-

noines. C'est sur le principal autel que repose, depuis 1802, l'antique statue de Notre-Dame des Annonciades. La vénération publique s'est attachée, depuis 28 ans, à cette image vénérable qui a échappé à l'impiété révolutionnaire de 1793. Cette statue, haute de 80 centimètres est en bois de tilleul. La Mère de Dieu est assise, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus qui offre un fruit à un oiseau qu'il tient à la main gauche. Rien de plus doux, de plus suave que le visage de la Vierge, dont la pose est pleine de dignité et de noblesse. Le visage du divin Enfant souriant, d'une infinie tendresse, se penche gracieusement vers le petit oiseau. Toutes les parties de la statue sont traitées de main de maître et accusent un artiste de talent, illuminé par une foi ardente.

Cette pieuse image, entourée de tant de respect par la population de la ville et de la campagne a toute une histoire qui remonte à l'époque néfaste de la guerre de Trente Ans.

Les religieuses de l'Ordre de l'Annonciade Céleste, établies à Pontarlier, venaient, depuis un an, de créer une nouvelle communauté à Haguenau, où le Magistrat de cette ville leur avait cédé l'ancien couvent des Pénitentes de Ste-Madeleine, abandonné depuis la Réforme. En 1622, la guerre les força à quitter leur mo-

nastère et sur les instances de l'évêque de Strasbourg, elles se réfugièrent à Porrentruy où elles furent d'autant mieux reçues que 4 des leurs étaient bourgeoises de cette ville. Peu de temps après les religieuses retournèrent à Haguenau. Cependant la guerre, qui avait changé de théâtre, reparut en Alsace en 1630.

L'armée suédoise s'approchait. Ef-



Notre-Dame des Annonciades

Photo. Gussy

frayées, les Annonciades d'Haguenau se réfugièrent dans une solitude à quelques lieues de là. Mais avant de quitter leur couvent qui allait être pillé, dévasté, elles avaient caché dans un endroit retiré de leur monastère leurs effets les plus précieux et qu'elles confiaient à la garde de la célèbre statue de la Vierge qu'elles avaient trouvée dans le monastère des Pénitentes. Les Suédois pillèrent le couvent de fond en comble sans trouver la cachette des sœurs. Après leur départ, les pauvres religieuses retournèrent à Haguenau, mais deux ans après, au nom-

bre de quinze, elles furent obligées de sortir encore une fois et de quitter définitivement leur monastère ruiné. Chargées de l'antique statue, elles arrivèrent à Porrentruy et se logèrent dans une maison sur la place, la quatrième du côté du bas de l'hôtel de ville. La charité publique leur vint en aide et elles résolurent de se fixer définitivement dans la capitale de la principauté de nos évêques. Le prince-évêque Jean Henri d'Ostein leur accorda l'autorisation demandée, mais les Suédois, qui envahirent la Principauté, quelques semaines après, empêchèrent l'exécution de ce projet. Déjà ces cruels Suédois menaçaient la ville du pillage et de l'incendie. Aussitôt les pauvres Annonciades portèrent la Vierge d'Haguenau dans une salle haute de leur maison, du côté est. De là on apercevait des soldats ennemis qui étaient arrivés sur la hauteur du côté de Cœuve. Prostrées aux pieds de la Vierge, les religieuses suppliaient la Mère de Dieu de sauver la citée menacée. La nuit se passa dans des transes affreuses, mais au matin, on vit apparaître à la pointe du jour une nuée fort basse en forme de manteau bleu, à l'endroit où fut plus tard bâtie la chapelle de Lorette. C'était le 25 mars 1634, fête de l'Annonciation. Les Suédois n'apercevant plus la ville que leur cachait la nuée, et craignant une embuche, se retirèrent promptement.

Cependant les armées ennemies occupèrent Porrentruy pendant de longues années. Dans cette détresse générale, les pauvres Annonciades durent chercher un autre refuge, en Bourgogne, puis à Chambéry, enfin à Soleure, auprès de l'ambassadeur de France, le marquis de Caumartin qui les entretint à ses frais, pendant trois ans, dans une maison de cette ville. Elles avaient emporté avec elles dans leurs différents exils, la pieuse statue d'Haguenau. Enfin le 23 juillet 1646, la prieure Marie Gabriel, s'empressa d'aller à Delémont pour obtenir du prince-évêque l'autorisation définitive de s'installer à Porrentruy où le Magistrat et toute la Bourgeoisie se montraient des plus bienveillants pour leur réception. L'archevêque de Besançon, Claude d'Achéy,

autorise la fondation d'un couvent de l'Annonciade Céleste à Porrentruy, par lettre du 10 septembre 1646. L'année suivante, de Delémont, le 28 janvier 1647, le nouvel évêque de Bâle, Béat Albert de Ramstein, comme prince territorial, expédiait en due forme la lettre de réception des Annonciades.

Les religieuses achetèrent cinq maisons, dans la rue actuelle de la préfecture, qui furent démolies et à leur place s'éleva le modeste monastère. Le 22 avril 1655, l'illustre prince-évêque François de Schœnau, en posa la première pierre. L'église fut construite en 1669, sa consécration fut faite par le prince-évêque G. de Roggenbach, avec la permission de l'archevêque de Besançon, le dimanche 20 septembre 1670. Quelques jours après cette glorieuse cérémonie, la clôture du monastère fut définitive et c'est dans cette sainte retraite que les Annonciades Célestes sont restées jusqu'à leur suppression par les Français en 1793.

Les Religieuses avaient rapporté de Soleure la statue de la Vierge d'Haguenau et l'avaient placée sur l'autel de la salle du Chapitre.

Quand un malheur public s'abattait sur la contrée, la contagion, la famine, la guerre, on allait frapper à la porte de la sainte retraite. On suppliait les Mères de l'Annonciade Céleste de porter dans leur église la Vierge protectrice. Et quand, au côté de l'autel apparaissait dans ses vêtements de fête, avec la couronne du cardinal de Besançon, la Mère de tout secours, les peuples accouraient et priaient.

Les Annales du monastère rapportent un fait merveilleux, qui atteste une fois de plus la dévotion des bourgeois de Porrentruy envers la Vierge miraculeuse des Annonciades. Le jour de la St-Thomas, à 7 heures du soir, le feu prit dans une grange située entre la Cour aux Moines et la vieille auberge du Bœuf. Cette grange était toute remplie de paille et de foin, ce qui fit l'incendie si grand et si dangereux que toute la ville en était menacé. Comme on ne parvenait pas à circonscrire le feu, il s'éleva des cris du peuple : « Qu'on aille chercher la Notre-Dame des Annonciades... » Bientôt on vit un bour-

geois accourir, portant la célèbre statue, entre deux prêtres en surplis. On plaça la statue dans la rue, sur une table en face de l'incendie. Alors tout à coup on vit les flammes furieuses s'élever droit en haut, sans plus voltiger de ça et de là, comme elles faisaient auparavant et se retirer dans le bâtiment. La ville était sauvée.

Les religieuses devaient souvent, pour répondre aux vœux des paroisses d'A-



Image miraculeuse
de Notre-Dame des Annonciades

joie, accourant en procession aux pieds de la Vierge, la porter dans leur église où un trône lui était préparé. Afin d'éviter de la présenter si souvent au dehors, et cependant contenter par ce moyen la dévotion du peuple, la mère prieure fit peindre un tableau représentant exactement la statue vénérée, qui fut suspendue dans l'église des Annonciades, le 2 juillet 1733. Aussitôt les bourgeois de la ville demandèrent de réciter publiquement durant trois mois, le chapelet devant cette image, à l'heure de midi. En même temps

parut la même image gravée sur bois qui se répandit bientôt dans tout le pays. Voici cette image que nous conservons pieusement dans notre collection.

D'illustres personnages se rendaient au monastère des Annonciades pour y vénérer la statue de Notre-Dame. En 1717, c'était l'archevêque de Besançon, François Joseph de Grammont. En 1724, le nonce du Pape à Lucerne, Mgr Joseph Ferras des princes de Ste Agathe, de Naples, venait demander à l'évêque de Bâle le sacre des évêques qui eut lieu dans l'église du collège le 11 avril. Le lendemain, l'envoyé du St-Siège se rendait aux Annonciades et allait se prosterner aux pieds de Notre Dame d'Haguenu. Il était entouré du prince-évêque de Bâle, son consécuteur et des évêques suffragants de Bâle et de Constance qui l'avaient assisté à son sacre, comme archevêque de Nicée.

Souvent les Messieurs du Magistrat de Porrentruy demandèrent aux Mères Annonciades d'exposer au dehors la célèbre statue, devant laquelle ils commandaient d'y faire des neuvaines en temps de calamités publiques. La célébrité de cette sainte Image, qui croissait chaque jour à cause des grâces singulières et éclatantes obtenues à ses pieds, détermina le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, à décerner à la Vierge miraculeuse les honneurs d'un couronnement solennel, attestant par là les grâces précieuses obtenues devant la statue vénérée. La cérémonie eut lieu le 20 mai 1758. Le cardinal, accompagné du prince-évêque de Bâle, Guillaume Rinck de Baldenstein, de l'évêque de Rhozy, Claude Ignace de Rans, suffragant de Besançon et d'un grand nombre de chanoines de Bâle et de Besançon et d'autres illustres personnages, plaça solennellement sur la statue miraculeuse de Notre-Dame, vénérée sur l'autel du Chapitre, une couronne précieuse en témoignage de respect, de confiance et d'amour filial.

Et les populations continuèrent à se rendre en pèlerinage au sanctuaire aimé.

Notre-Dame des Annonciades, priez pour nous, criait la foule et la Vierge bénissait nos pères. Ils reprenaient alors

plus fort, plus encouragés et consolés le chemin de leurs demeures. Dans toutes les maisons l'image bénie de Notre Dame des Annonciades, renfermée dans un cadre de paille artistement tissée par les religieuses, occupait une place d'honneur, où le soir toute la maisonnée à genoux récitait la prière.

Au plus fort de la tempête révolutionnaire de 1793, le monastère de l'Annonciade fut envahi. Les religieuses durent prendre le chemin de l'exil et se réfugièrent en partie à Altishofen, d'autres rentrèrent dans leurs familles, conservant leur costume et observant la règle dans la retraite.

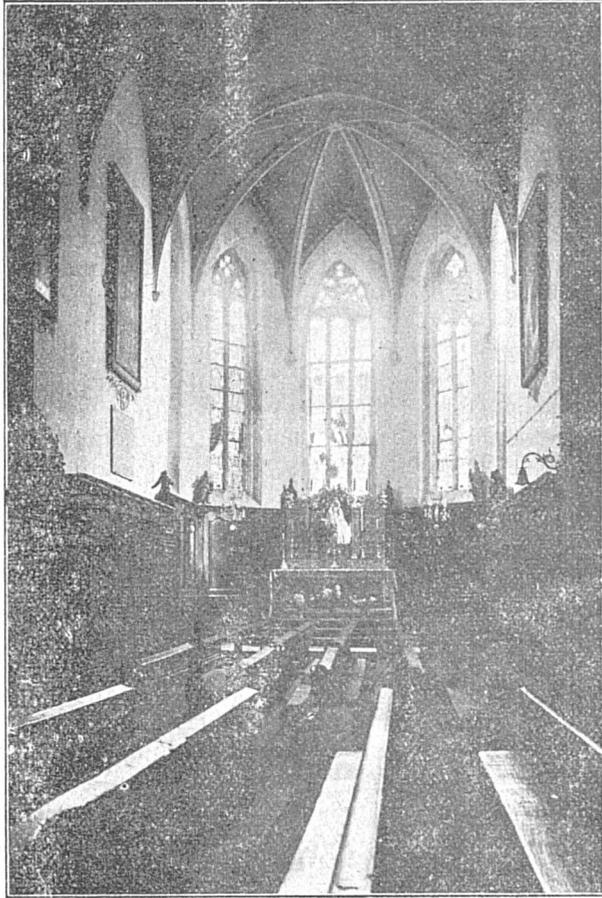
Les révolutionnaires avaient décidé que la célèbre statue serait envoyée à Paris pour y être placée dans un Musée comme objet d'art. Une main courageuse la sauva de cette profanation. Le teinturier Meyll, membre du comité de la commune, avait conservé dans son cœur un respect profond pour cette Vierge vénérée par lui dans les années de sa jeunesse et aux jours de malheurs publics. Il enleva secrètement la statue et la cacha dans sa petite maison, sise aux abords du cimetière de Saint-Germain. C'est là que la célèbre Image passa les mauvais jours de la révolution. Seules, quelques âmes privilégiées, mises dans le secret du trésor caché dans la maison du révolutionnaire, allaient prier pour l'Eglise persécutée Notre Dame des Annonciades.

En 1802, après la proclamation du Concordat, quand les églises étaient ouvertes de nouveau, le curé de Porrentruy, Pacifique Migy, ancien religieux de Belletay, fit restaurer l'antique chapelle gothique de St Michel, où on plaça l'ancien autel du chœur de l'église. On y disposa un trône d'honneur sur lequel la vénération publique plaça Notre Dame des Annonciades.

Portée à Porrentruy, en 1632, par les Annonciades fugitives d'Haguenu, qui la sauvaient des mains des cruels Suédois, cette Vierge a préservé la ville épiscopale de l'incendie et de la ruine le 25 mars 1634. Elle est demeurée jusqu'à nos jours la Vierge fidèle, protectrice dans les temps d'affliction et des épreuves.

Après 286 ans, la vénérable et antique statue est encore entourée, dans l'église paroissiale de St Pierre, des mêmes hommages et de la même confiance. Notre Dame des Annonciades protège toujours la bonne ville de Porrentruy, et sa chré-

aux temps de la tourmente révolutionnaire, il a laissé du moins dans le cœur des vieux bourgeois le souvenir des vertus austères et de la vie angélique des religieuses, souvenir sans cesse renouvelé quand ils vont prier devant la Vierge



La Chapelle de St-Michel

Photo. Gusy

tienne population. Elle est leur gardienne aimée, et c'est à son autel que se font encore les exercices de l'Archiconfrérie et du beau mois de mai qui lui est consacré.

Si le vénérable monastère de l'Annonciade céleste de Porrentruy a disparu

d'Haguenau dans la vieille basilique de St Pierre et redire la prière de leurs pères : Notre Dame des Annonciades, priez pour nous !

A. D.

Fêtes villageoises et coutumes aux Franches-Montagnes

Introduction

Il nous a paru utile de conserver pour l'avenir une image aussi fidèle que possible de la vie de nos devanciers. On serait tenté de croire que nos générations actuelles se soucient peu du passé. C'est une erreur profonde; ils sont nombreux, au contraire, les montagnards qui aiment à parler des ancêtres et qui se font un plaisir de nous communiquer tout ce qui peut contribuer à augmenter l'inventaire que nous avons commencé d'établir à leur intention, il y a quelques années. Ainsi petit à petit nous nous sommes laissé entraîner à un goût particulier pour l'ethnographie, cette science nouvelle au nom à la fois savant et peu usité.

L'ethnographie est cependant plus modeste que sa grande sœur l'histoire qui, elle, traite du développement des nations, des rapports qu'elles ont eus entre elles; des faits éclatants, des personnalités les plus éminentes, des hommes et des lois qui ont présidé à leurs destinées; l'ethnographie s'attache à étudier l'homme lui-même, ses mœurs privées, son langage, son costume, ses traditions, ses idées superstitieuses, les notions de science et d'art qui se sont développées dans les masses populaires, pour ainsi dire spontanément et en dehors de toute culture scolaire.

Si la forme centralisatrice qu'affecte la civilisation actuelle tend à uniformiser à la fois les mœurs, le langage et le vêtement, il n'en existe pas moins un peu partout, certains éléments réfractaires qui maintiendront longtemps encore — et nul au fond n'a le droit de s'en plaindre — cette variété dans l'unité qui demeure peut-être la meilleure garantie de souplesse et de vigueur pour notre génie national.

Il n'échappera à personne qu'on ne

saurait différer plus longtemps les recherches sur certaines choses nationales en voie de disparition. Notre Franche-Montagne recèle dans ses traditions orales des trésors que nous avons pu recueillir en partie et dont certains fragments ont été publiés déjà. Le champ est vaste, il nous reste à parler encore des coutumes populaires, de l'outillage agricole, de l'habitation, de l'aménagement, du costume, de l'art populaire, des bijoux et de la cuisine, car nos grand'mères s'y connaissaient dans l'art de préparer d'excellents mets sur lâtre ou à la crémaillère.

Il convient pour cette fois de retenir nos coutumes locales, encore bien en vogue au XVIII^e siècle et dont une partie seulement se sont maintenues jusqu'à nos jours.

Actuellement — on le répète fréquemment et ce n'est pas exagéré — il y a autant de fêtes que de dimanches dans l'année. Le dimanche est devenu un jour de délasserement ou de divertissement et il n'est pas téméraire de prétendre que si l'on pouvait en multiplier le nombre ce serait en vue d'augmenter les jours de fête. Dans notre siècle, il semble que plus rien n'est vrai en dehors de la jouissance et de l'amusement. A quoi bon le culte du « bas de laine », disent des uns, au moins les bolcheviks ne nous prendront rien, la vie n'est pas faite, disent d'autres, pour vivre de labeur et de lutte continuels, mais au contraire, l'idéal ! c'est le plaisir qui à lui seul engendre le bonheur. On s'efforce d'étudier le grand problème de la question sociale, dont la solution paraît n'exister que dans le retour à la vie simple, dans l'amour du travail et la reconnaissance du droit au supérieur, puis enfin dans le contentement de son sort; tandis que petit à petit, les masses sont entraînées dans le tourbillon moderne de l'interminable et

éternelle fête, vers le luxe fou et effréné qui engendrent un malaise général duquel découle un mécontentement qui pourrait bien un jour se traduire en événements tragiques.

Nos ancêtres dans leur grande sagesse étaient heureux, précisément parce qu'ils éliminaient de la vie le superflu déréglé. Leur bonheur se faisait de peu, mais il était pris à la vraie source, dans l'amour du travail, la vie chrétienne et dans la famille. Les quelques fêtes d'antan que nous allons brièvement rappeler, en sont une preuve incontestable.

Les Fêtes

On commence ordinairement par le commencement; il convient donc de débiter ici par la première fête de l'année, le

Nouvel An

Les souhaits du jour de l'an se caractérisaient davantage chez les jeunes gens. Les grandes personnes se saluaient par ces mots: « Bonjour Bon an » et en se donnant la main. Les jeunes gens des deux sexes s'embrassaient, même dans la rue pour se faire réciproquement leurs souhaits. Le jour de l'an, un repas de circonstance réunissait la famille au grand complet, et sur la table aux larges dimensions indispensables dans des ménages à la vie patriarcale, défilaient après une soupe à la poule, les meilleurs morceaux de porc fumé; les cuisinières se mettaient en frais pour la circonstance et offraient comme dessert, des gaufres, des pieds de chèvre ou des beignets.

Des enfants du village avaient coutume d'aller par petits groupes, de porte en porte, chanter en chœur des couplets remplis de vœux de bonheur, couplets forts gentils qui faisaient retenir en invitation les chanteurs auxquels on remettait des gâteries. De nos jours, les chanteurs du Nouvel An subsistent encore, mais peu nombreux, et c'est avec joie qu'ils sont accueillis dans les familles. Il y avait quelques variantes dans les paroles, mais peu dans la musique. Les petits chanteurs des Pommerats et de la paroisse de Saignelégier entonnaient à plusieurs voix :

Cher...es chrétiens, je vous souhaite
Une bonne heureuse année,
Une année bien à votre aise
Remplie de félicité !... etc.

Tandis que des garçonnets des Breuleux, du Noirmont, chantaient :

Venez tous petits et grands,
Pour écouter en passant
Les prières et les vœux
Que nous formons pour votre bonheur.

Pour votre santé .

Et prospérité, etc. .

Il semble que l'on a mieux commencé l'année quand on a reçu la visite de ces enfants, entendu leurs bons souhaits.... et remis une obole. Les personnes qui ne veulent pas recevoir les chanteurs les congédient en leur disant « Dieu vous bénisse ». Depuis une cinquantaine d'années, les aubergistes ont coutume d'offrir à la sortie de la messe, l'apéritif ou le café à leurs clients. Ce jour est donc favorable aussi aux personnes qui aiment à transformer gratuitement leur estomac en récipient à alcool... chaque année on rencontre des hommes, titubant d'avoir abusé d'une attention.

La Fête des Rois.

Peu de jours après, à l'Epiphanie, les Rois mages se rendaient dans les ménages pour chanter les vieux couplets des *Rois*. Généralement les fils de familles « aisées » se faisaient confectionner de luxueux costumes de rois mages. Ils étaient accompagnés d'un ange et d'une cour. Parfois le groupe comportait dix à douze personnes, que chacun voulait recevoir. Les rois portaient de grands diadèmes ou des couronnes dorées, et des emblèmes de royauté; l'ange, vêtu de blanc, portait une énorme étoile dorée fixée sur un bâton et la faisait tourner pendant l'exécution des chants. Ces quatre personnages chantaient les couplets, tandis que le refrain était entonné par les gens de la cour du roi, qui portaient généralement une lanterne allumée et une corbeille ou une escarcelle pour recevoir des dons. Pour cette circonstance on confectionnait « le gâteau des Rois », sans omettre la

fève... et la part des chanteurs était réservée.

Cette coutume, comme la précédente, a dégénéré sans se perdre. Il est parfois drôle de revoir ces traditionnels chanteurs, qui ont apporté au costume certains changements amusants. Les couronnes sont grandes, à dents longues, décorées de papiers dorés. — L'un des chanteurs est vêtu de rouge, l'autre de



„!Les Rois“ vont chanter de porte en porte

jaune, l'autre de bleu. Parfois Hérode est de la partie, mis vêtu de noir, un grand sabre à la main et l'ange aux ailes et à la robe immaculée est couronné de fleurs blanches. Le chant s'est maintenu sans grands changements :

Trois rois nous sommes rencontrés
Venant de diverses contrées
Sommes ici tous trois venus
Pour adorer l'Enfant Jésus, etc.

Le chant terminé, l'obole faite, un couplet était entonné, à titre de remerciements...

Nous vous remercions
Des biens que vous nous faites

Nous prions Dieu,
Par sa divine grâce
Qu'en Paradis... nous puissions
Tous y aller...

Il va sans dire que quelquefois les petits malicieux parodiaient ces remerciements avec disgrâce pour les personnes trop peu généreuses auxquelles ils prédisaient des choses plutôt désagréables.

La vie se passait assez calmement. Les soirées familiales, réunissaient autour de l'âtre voisins et amis, pendant que les vieilles gens causaient du bétail, des tractations, des prix, ou s'attardaient à des récits de contes fantastiques, de légendes anciennes qui faisaient frémir. Les jeunes filles étaient occupées au « poye » chambre familiale, à coudre ou tricoter, écoutant les historiettes de quelques jeunes blondins parlant déjà des projets du carnaval.

Le Carnaval.

Le Carnaval a toujours été célébré avec gaieté. Déjà bien avant le mardi gras, les garçons se déguisaient et allaient de famille en famille faire une courte visite. Le jour de Carnaval venu, débutait par un cortège appelé encore aujourd'hui le « besschet ». C'était un interminable cortège de garçons vêtus tout de blanc et coiffés de même, à l'exception du chef du cortège, qui, généralement portait un vieil uniforme de tambour-major. Les participants comportaient deux groupes distincts, les musiciens d'abord, qui avec des trompettes, des sifflets, des couvercles de marmites, des tambours, des sonnettes, des grelottières et des crécelles, exécutaient une rengaine « ra ta ta ta et ra ta ta ta, ra ta ta ta et ra ta ta et ainsi depuis cinq heures du matin, jusqu'à huit heures. Pendant le défilé du cortège, des hommes porteurs de ciseaux énormes (bois entrecroisés) les projetaient jusque sous les fenêtres du second étage des maisons afin de taquiner les curieux qui se mettaient aux fenêtres pour voir, tandis que d'autres porteurs de fouets, faisaient entendre le bruit des « chaquies » et éloignaient les enfants. C'était ainsi que s'annonçait Carnaval. La matinée du dit jour était occupée à une revue sati-

rique souvent peu charitable, des événements locaux de l'année; l'après-midi, par contre, était occupée par un cortège qui amenait des régions voisines de nombreux curieux. Une fois ce fut une charge de la jupe crinoline, symbolisée par une femme haute de quelques dix à quinze mètres; une autre fois, c'était le moulin des vieilles femmes, des exhibitions de charlatans, etc., etc.

Le jour de mardi gras on mangeait à dîner « le sac de carnaval », c'était un mélange de viande de porc, renfermée dans un gros boyau, qui était suspendu à la cheminée, pour y être fumé. Le sac de carnaval se confectionnait lorsqu'on « bouchoie » le porc à la St-Martin. C'était le dernier luxe de viande avant l'entrée du carême.

Les pauvres gens avaient coutume d'envoyer leurs enfants demander du carnaval, dans les familles aisées. Celles-ci offraient de la saucisse ou de la viande fumée.

Le dimanche qui suivait, appelé le dimanche des brandons, avait lieu l'enterrement du carnaval. Les enfants organisaient pour le soir un grand feu nommé « la chavoine » avec des brandons ou des petits fagots et brindilles de sapin, qu'ils faisaient tourner par dessus leur tête. D'ordinaire les parrains, les oncles des enfants leur préparaient ces « brandons » (en patois « feyes ») que l'on portait au préalable chez le boulanger pour les sécher au four, afin qu'ils flambent mieux.

Le feu n'était allumé qu'à la sortie de la prière du soir; les familles accompagnaient leurs enfants à ce traditionnel feu et vers 9 heures arrivaient les jeunes gens du carnaval, vêtus de deuil, porteurs d'un manequin, symbolisant le prince Carnaval qu'accompagnaient les juges. Un acte d'accusation en règle faisait ressentir les défauts, les abus et même les vices du carnaval, puis la condamnation suivait. Le manequin était jeté au feu, puis les jeunes gens jetaient leurs masques dans les flammes. Ainsi finissait le carnaval. Les familles rentraient à la maison où, avant de com-

mencer le carême, on mangeait « les beignets de carnaval ».

La commune autorisait l'ambourg ou le garde forestier à donner aux écoliers « un mai » sapin fluet, long, qui dépourvu de ses branches, était planté au milieu du feu, et ceux-ci ne quittaient l'emplacement du feu, qu'après avoir abattu « ce grand mai ». Le mai était vendu par les écoliers, qui utilisaient le produit à faire une petite promenade sous la conduite de leur maître.

Le carême.

Pendant le carême, aucune incartade au régime du jeûne et de la pénitence ne troublait les populations. Cependant déjà, quand venait le dimanche des Rameaux, on sortait de la réserve. Pour la cérémonie religieuse les enfants allaient en forêt cueillir des branches de houx. On se rendait sur les bords du Doubs pour y chercher du buis, rare sur le plateau. Or, le dimanche, avant l'Office, ces enfants offraient en vente ces branchages aux fidèles qui entraient à l'église pour la messe et la bénédiction des « rameaux ». Il nous souvient d'avoir vu ceux de ces petits moins favorisés par les succès de la vente, s'en prendre à leurs camarades et leur administrer avec ces branches de houx, de piquantes volées de bois vert. Les fillettes ou les femmes emportaient des rubans ou des laines de couleurs variées pour lier leurs rameaux, afin de les distinguer sur l'autel parmi ceux des voisins.

À la sortie de la cérémonie, les femmes s'en allaient pieusement avec un rameau bénit dans leur missel ou à la main, un bouquet de houx et de buis qui était destiné à orner la demeure chrétienne jusqu'à l'an prochain. L'habitude louable a suscité l'usage d'avoir un rameau de houx ou de buis bénit dans chaque pièce de la maison. Un rameau plus grand se trouve cloué sur la face intérieure de la porte d'entrée qui est déjà ornée d'une « prière à sainte Agathe » pour la protection contre le feu du ciel.

Pendant le retour, les femmes allaient préparer le dîner, les hommes s'attachaient sur la place de l'église « Sur le Côté », comme on a coutume de dire, pour

y choisir les premiers œufs teints et jouer avec.

Pendant la Semaine Sainte, après le « départ des cloches » les servants de messe allaient devant chaque maison annoncer l'angelus et l'heure des offices ou cérémonies en faisant claquer des raquettes ou des crécelles. Comme toute peine vaut salaire, l'après-midi du samedi saint, les mêmes enfants allaient de porte en porte quêter des œufs de Pâques, récompense accoutumée. Les enfants se chicanaienent bien un peu entre eux afin d'être désignés à ces cérémonies de la Semaine Sainte qui les amusaient, mais c'était davantage avec l'idée de faire une abondante récolte d'œufs teints qu'ils se bousculaient, car la recette leur permettait, le grand jour de Pâques, de se joindre aux groupes des grands qui continuaient les jeux du dimanche précédent, « piquaient des œufs sur la place — ceci pour leur grand malheur — car l'art de jouer avec des œufs est comme celui de cartes, il y a malin et malin et demi dans la partie, ce dont ne se doutaient pas les petits qui rentraient le plus souvent à la maison en pleurant, ayant perdu toute leur fortune d'œufs teints.

À Pâques les aubergistes avaient coutume d'offrir des œufs teints aux clients de l'établissement. C'était pour eux une réclame superflue, maintenant, et disons aussi que ces œufs sont actuellement si coûteux, que c'est un présent de plus en plus rare.

Le « mai »

Nous avons vu que la coutume du « mai » existait aux Franches-Montagnes. Aussi, au mois de mai, alors que la bonne saison était de retour et que les longues veillées avaient donné lieu à de fréquentes visites entre les voisins et jeunes gens qui avaient appris à se connaître, il était de règle de faire désigner la fille sage qui avait choisi un galant. Les amis de ce dernier allaient donc à la nuit à la sortie des prières du mois de Marie, planter un « mai » devant l'habitation de « celle » qui était engagée. Les autres gars du village savaient à leur tour que la jeune fille était promise.

On appelle également « mai » le hêtre avec ses feuilles naissantes. Les branches de hêtre sont cueillies pour orner les bords du chemin sur le passage des processions de la Fête-Dieu; mais autrement, à la Montagne, quand il s'agit du « mai », c'est d'un sapin long et ébranché qu'il est question. A l'installation d'un nouveau prêtre, on élève encore de nos jours un mai devant le presbytère.

À la pointe de ce mai, sous le bouquet de branches, on attache une couronne, et au pied de l'arbre un mouton blanc. Aux fonctionnaires nouveaux, maires, adjoints, se fait aussi cette marque de distinction.

Un nouvel aubergiste reçoit à son tour des garçons et filles du village, un mai; de même les maîtres charpentiers qui achèvent la charpente d'une construction nouvelle. Dans ces deux derniers cas, détail à retenir, le mai de l'aubergiste est orné d'une bouteille et d'un litre. Quant au mai des bâtisses nouvelles, après l'avoir installé, une jeune fille offre du vin aux charpentiers et la bouteille vide est jetée au fond de la maison. Si la bouteille ne se casse pas dans sa chute, on pronostique que le propriétaire sera « porté à boire »....

La fenaison donne lieu aussi à l'exhibition d'un « mai » appelé plus tard « bouquet » pour la rentrée de la dernière voiture de foin. On attache à la tête de la voiture un sapineau qui est décoré et les harnachements du cheval sont enrubanés.

Les faneurs chantant de nos bonnes vieilles chansons du terroir, occupent le char qui regagne la grange. Cet achèvement du travail est suivi d'un repas de famille et d'une danse sur l'herbe ou dans la grange, mais toujours sous l'œil vigilant des maîtres.

*

Les fêtes profanes entraînant une participation générale de la population, n'étaient pas nombreuses, il y en avait une « la fête patronale »; chaque village avait la sienne : la Saint Jean pour Montfalcon, la Saint Pierre pour les Pommerats sont les deux seules qui se tenaient avant l'époque des fenaisons; tous les autres

villages ont leur fête en automne. Il est inutile presque de décrire ces fêtes de village. Pour la circonstance, chaque famille fait un massacre de porc, mouton, lapins, volaille et convie à sa table ses parents et amis de près et de loin. Au plantureux repas succède la sauterie, la danse. Il nous souvient d'avoir vu de ces danses sur l'herbe, où jeunes et vieux s'en donnaient cœur à joie, aux sons d'un violoneux et d'un clarinettiste installés ou surélevés sur le fond d'un énorme cuveau à lessive. Beaucoup auront le souvenir d'avoir connu autrefois dans ces fêtes de villages Jules Simonin du Bémont et le père Gigon de Vautenaivre qui l'un et l'autre plus que septuagénaires, étaient des musiciens officiels et très appréciés. La fête patronale ne s'achevait pas en un jour; aussi on décorait le village et les habitants exhibaient en cette circonstance leurs plus beaux atours.

Les pèlerinages

Comme chaque chose a son temps, nos populations ne passaient pas l'année sans accomplir un pèlerinage qui avait pour but de remercier Dieu, pour les fruits de la terre. Aux Breuleux, au Noirmont et aux Bois, il était de rigueur, et de nos jours encore, de se rendre à N.-D. du Bief d'Etoz, près de la Goule, sur le Doubs. A Saignelégier et les villages voisins on va au moins une fois l'an à l'oratoire Morel près des Rouges-Terres. Mais on accomplit aussi annuellement un pèlerinage plus sérieux, on va prier N.-D. du Vorbourg à Delémont. La Communauté des Rouges-Terres envoie en outre, à raison d'au moins un membre par famille, des pèlerins à N.-D. de la Pierre (Mariastein). Enfin, les vieux protocoles de la plupart des paroisses ou communes de la Montagne relatent que chacune d'elles, contribuait financièrement pour envoyer, au nom de la communauté, un pèlerin au moins à N.-D. des Ermites. On conçoit l'importance de ce voyage en disant que le pèlerin l'accomplissait entièrement à pied.

La foire aux servantes

A la foire de la Madeleine, le deuxième lundi de juillet, se tenait la foire aux servantes. A l'origine, c'était à cette foire

que les jeunes filles et même les petits garçons de ferme, venaient pour chercher engagement. Les filles étaient accompagnées de leurs parents pour prendre les arrangements avec les maîtres qui venaient des divers villages pour trouver des serviteurs. L'engagement comptait pour un an, jusqu'à la Madeleine suivante. Le salaire en argent était très faible, mais le maître assurait la vie de famille, comme aux siens, sans différence, de même que tous les vêtements à prendre dans la toile que l'on confectionnait au ménage. Le contrat était verbal, mais ne se souscrivait de la part du maître qu'après avoir vu un certificat de bonne vie et mœurs de la postulante. Cette coutume est tombée en partie, quoique actuellement encore bon nombre de paysans engagent les servantes à la Ste Madeleine. Pour les domestiques masculins, leurs engagements sur les bases indiquées, partaient depuis un Noël à l'autre, et c'est encore souvent le cas.

La Macquerie

Après la fenaison et la récolte du lin, il était organisé aux abords du village une « Macquerie ». Les jeunes filles se réunissaient pour en commun macquer le lin. Cet ouvrage qui se prolongeait plusieurs jours, se terminait par un bal sur l'herbe, car après il ne fallait plus songer aux fêtes. Les filles et femmes étaient retenues à filer du lin, de la laine, pour faire tisser après de la toile, confectionner ensuite du droguet, le tout destiné à préparer les trousseaux et faire des vêtements. Les teinturiers venaient faire voir leurs modèles, emportaient l'étoffe destinée à être teinte, qui était renvoyée quelques semaines plus tard.

Tant d'approvisionnements ne visaient pas uniquement à pourvoir pour l'hiver.

Aux fiançailles.

Le jour du mariage des jeunes filles qui avaient eu l'honneur d'avoir « un mai » approchait. Le soir du dimanche officiel des fiançailles, des jeunes gens du village se rendaient ensemble à la rencontre des futurs époux et en leur offrant des vœux de bonheur, ils leur de-

mandaient la rançon pour les garçons (1) leur présentaient une assiette sur laquelle se trouvait un pistolet chargé et une clochette. Quand le fiancé acceptait de verser l'indemnité exigée pour prendre *une fille du village*, il prenait le pistolet et le déchargeait en l'air. Les autres garçons dissimulés poussaient alors des vivats et chantaient. Enfin, un soir, les jeunes gens et jeunes filles étaient invités à une soirée dansante au cours de laquelle la « fiancée » n'osait refuser une danse aux invités. Mais la situation se gâtait, si le coup de pistolet ne rententis-

trousseau et à l'avant de la voiture la fiancée et sa mère. Puis un groupe de camarades du fiancé suivait la voiture pour aider aux installations. Ce qui frappait au regard de cette voiture, c'était de voir à l'avant, en face de la future épouse, un beau rouet et au collier du cheval, une poule liée par les pattes. L'un, l'emblème du travail, et l'autre redisant que la femme doit être bonne ménagère et n'être pas empruntée devant la crémaillère.

Le jour de la noce, les jeunes gens tiraient des coups de feu pour faire hon-



La visite de Saint-Nicolas

sait pas. Le chef de la délégation sonnait la clochette et peu après commençait un charivari infernal qui se répétait chaque soir jusqu'à ce que le récalcitrant revînt à de meilleurs sentiments. Cette manifestation peu édifiante du mécontentement se produisait rarement; elle avait surtout pour but de punir un avare. Sans cela, entre camarades, il y avait toujours possibilité d'arrangement.

La veille du mariage, un petit cortège conduisait la fiancée à son futur domicile. Sur une voiture attelée de chevaux enrubanés et fleuris, se trouvaient le

neur aux jeunes époux, tandis que des enfants leur barraient la route à la sortie de l'église avec un ruban. Après avoir versé une pièce, le chemin s'ouvrait, et le cortège continuait sa route pour aller au repas de noces. Inutile de décrire ce repas plantureux, mais disons cependant que le lendemain matin, tout le monde se rendait à l'église, où se disait une messe pour les défunts de la famille, et ensuite la fête continuait.

Fêtes de Ste Cécile et Ste Catherine

Le jour de la Sainte Cécile, il était d'usage d'aller faire de la musique sous la fenêtre des notables, tandis qu'à la Sainte Catherine, les mêmes musiciens changeaient leurs instruments et organisaient un charivari aux filles peu vertueuses. Des mannequins symboliques

(1) Cette coutume tend à disparaître tout à fait. La rançon était fixée, en tenant compte de la situation de fortune des futurs époux. Il y a eu parfois des exagérations qui entraînaient de regrettables scènes.

La St Nicolas

Un jour attendu par les petits enfants était la *St Nicolas*. Quelle joie quand le grand saint pénétrait sur le seuil de la porte avec de nombreux jouets. Quelle émotion quand la petite clochette qui avait annoncé son arrivée tintait encore dans les mains du « Père fouettard ». Chacun de se mettre à genoux, de réciter des prières sans omettre le moindre mot, par crainte de recevoir une verge au lieu d'une friandise. Heureusement, la visite annuelle de St Nicolas persiste dans nos familles. Quoique dans certaines on lui ait substitué plus récemment la Dame de Noël.

La fête de Noël

Avec Noël, nous arrivons vers la fin de l'année. Cette grande fête annonçait

Grande loterie en faveur de la caisse maladie et décès des organisations chrétiennes sociales. — L'émission est de 1.000.000 de billets, divisés en 100.000 séries de 10 billets. Les billets sont emballés dans des enveloppes en contenant 2 chacune, et 5 enveloppes réunies ensemble par leur coupon forment une série de 10 billets. Chaque série est assurée de trois chances, attendu qu'elle contient un gagnant minimum, un gagnant éventuel moyen et un billet qui participe au deuxième tirage des gros lots. Le plan de tirage prévoit des gagnants pour une somme totale de 350.000 francs dont des gros lots de 50.000, 20.000, 10.000, 5.000 francs, etc. Le système de billets de cette loterie, qui est la plus grande de la Suisse, est breveté. L'enveloppe contenant 2 billets coûte 2 francs et la série de 10 billets 10 francs. (Voir annonce.)

LA PREMIÈRE INVENTION D'EDISON

Edison raconte ainsi lui-même quelle fut sa première invention.

Lorsque je n'étais encore qu'un pauvre nevosboy (camelot) dit-il, et que j'allais de rue en rue en criant mes journaux, j'avais la tête pleine d'idées, mais les poches désespérément vides. Un jour, j'ai lu dans mes journaux que le riche banquier de notre

bien du bonheur à nos petits enfants : la visite de la crèche, et matines donc !... pour nos bambins, le cadeau traditionnel de leur parrain « une michette » (pain au lait tressé sur lequel on fixait une pièce blanche) les faisaient les plus heureux du monde, pendant que les grands avaient assisté, une fois de plus, à la belle cérémonie de la messe de minuit.

Conclusion

Diverses pratiques religieuses et locales auraient pu entrer dans le cadre de ce travail, qui doit forcément être restreint, mais si modeste soit-il, il rappellera, dans les longues veillées au coin du feu, une bribe de la vie de nos devanciers sujet duquel on aime à converser en famille.

J. B.-F.

ville M. S... avait découvert que ses coffres, qu'il croyait être d'une sécurité absolue, avaient été forcés.

On disait encore que le banquier en fut on ne peut plus mortifié et se cassait la tête pour trouver le moyen de mettre ses grandes richesses à l'abri des voleurs.

— Voilà mon homme, me dis-je alors.

Quelques instants plus tard, je me trouvais en présence du richard qui me demanda le but de ma visite.

Sire, lui dis-je, j'ai entendu parler de votre grand malheur ; mais je viens d'inventer un appareil qui, en quelques heures, livrera entre vos mains tous les voleurs qui attenteront à vos coffres.

Ah ! est-ce possible ? s'écria le banquier. Et que me demandez-vous pour cette invention ?

— La main de votre fille unique, qui est célèbre par sa beauté, et rien de moins, répondis-je résolument.

— Ça, c'est impossible, mais je vous offre 10.000 dollars pour votre invention. Il va sans dire que vous devez tout d'abord me prouver toute son efficacité.

— Oui, je vous la prouverai... mais vous devez pour cela me promettre la main de votre fille.

— Tope-là, répondit le banquier, à condition que ma fille consente.

Dans cet espoir, je me mis au travail et

j'appliquai mon invention aux coffres du banquier. Deux jours après, je revins et je trouvai le banquier au lit.

— Monsieur, lui dis-je, hier, vers 8 heures du soir, vous avez voulu ouvrir votre coffre.

— Oui, c'est vrai.

— Mais, dès que vous avez touché la serrure, vous avez reçu un choc électrique qui vous a renversé et vous êtes resté jusqu'à ce matin sans connaissance. Maintenant vous allez mieux ?

— Oui, mais pourtant...

— C'est là mon invention. Celui qui après la fermeture de la caisse touchera à votre coffre restera sans connaissance dans la banque aussi longtemps que vous voudrez et même, si vous le préférez, pour toujours.

Voilà l'histoire authentique de ma première invention, ajouta Edison pour conclure son récit.

— Et la jeune fille du banquier, crièrent toutes les jeunes femmes qui avaient écouté avec une vive attention le récit de l'inventeur.

Elle n'est pas devenue ma femme, répondit Edison.

A ce moment, le maître de la maison demanda :

Mais puisque vous avez la bonté de nous raconter votre première invention, ne serez-vous pas assez aimable pour la compléter en nous disant quelle a été jusqu'ici votre dernière invention.

Mais c'est l'histoire que je viens de vous raconter, répondit Edison.

Le nouveau Président de la République française

M. Paul Deschanel ayant dû, pour des raisons de santé, donner sa démission, le Congrès réuni à Versailles le 23 septembre 1920, a élu par 695 voix M. Millerand comme président de la République.

M. Alexandre Millerand est né en 1859. Inscrit au barreau de Paris, dont il est une des gloires actuelles, il débuta très jeune dans la politique. Doué d'une puissance considérable de travail et d'une faculté d'assimilation remarquable, il devait rapidement se faire une place en vue au Parlement. Son esprit de méthode et un véritable génie d'organisateur fixèrent de bonne heure sur lui l'attention.

En mai 1884, il est élu conseiller municipal de Paris (quartier de Passy) et quitte le Conseil en décembre 1885 pour entrer au Parlement. Il est élu à cette date député de Paris au scrutin de liste. Depuis 1885 il est constamment réélu dans le XII^e arrondissement de Paris.

Il collabore avec Clemenceau à la *Justice*, fonde ensuite la *Voix*, dont il prend la rédaction en chef. C'était la période boulangiste. Puis il succède à Goblet

comme rédacteur en chef de la « Petite République » (1892). A cette époque, Viviani est son collaborateur. Son socialisme — on le verra plus tard — est du reste, d'une nature un peu spéciale.

Il prononce en 1896 le fameux discours de Saint-Mandé, applaudi par les partis avancés.

Il quitte la « Petite République » pour prendre la direction de la « Lanterne » où Briand, Viviani, etc. le suivent. C'est l'organe des socialistes de gouvernement. Cette collaboration n'est vraiment pas la gloire du nouveau président.

Fin juin 1899, appelé par Waldeck-Rousseau au ministère du Commerce, il est le premier ministre socialiste arrivant au pouvoir. Sous son énergique impulsion, des réformes sociales sont votées : loi de dix heures de travail dans les usines où travaillent femmes et enfants, création de Conseils du travail, propositions de loi sur le repos hebdomadaire, les retraites ouvrières, l'extension de la capacité des Syndicats, la marine marchande, le Conservatoire des arts et métiers, création de l'Office national de la

propriété industrielle, journée de huit heures aux ouvriers des P.T.T., etc.

Le ministère Waldeck-Rousseau se retire en 1902. Après les élections, M. Millerand poursuit la réalisation de ses idées au Parlement. Comme président de la Commission d'assurance et de prévoyance sociale, il fait voter la loi des retraites.

En juillet 1909, appelé au ministère des travaux publics, il occupe ce poste jusqu'en novembre 1910, au cours d'une époque particulièrement troublée (inondations). Il solutionne la grève des chemins de fer, organise les chemins de fer de l'Etat et fait voter la loi sur l'autonomie des ports.

Revenu à son banc de député, il suit plus attentivement que jamais les questions de politique extérieure et intervient notamment, en décembre 1911, dans l'interpellation sur l'accord franco-allemand relatif au Congo.

En janvier 1912, M. Poincaré lui confie le portefeuille de la Guerre, qu'il conserve pendant une année (janvier 1913); il place alors le général Joffre à la tête des armées. Il ranime la confiance dans l'armée et réveille l'esprit militaire de la nation. Il crée aussi l'atmosphère qui permet de voter, un an plus tard, la loi de trois ans (mai 1913).

Il dote l'artillerie d'un engin nouveau, le canon de 105.

Redevenu simple député, il ne cesse de s'occuper de cette question de la défense nationale qui lui paraissait particulièrement importante. Il profite de la campagne électorale de 1914 pour propager dans la masse l'idée de la nécessité d'une forte organisation militaire pour le cas possible d'une agression de l'Allemagne (discours de Belfort).

Dès la déclaration de guerre, le 8 août 1914, il est appelé à la présidence de la sous-commission du ravitaillement, au ministère de la Guerre, chargée de la recherche générale des ressources tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le 25 août 1914 il accepte la lourde charge du portefeuille de la Guerre.

M. Millerand apporte au ministère

son esprit de méthode et d'organisation, froide, calme, résolue.

M. Millerand quitte le ministère de la Guerre fin octobre 1915 (démission du Cabinet Viviani). Il continue à suivre de très près, au Parlement, pendant toute la durée de la guerre, les questions diplomatiques et militaires.

Au commencement de 1919, il est élu membre de l'Institut (Académie des



M. Alexandre MILLERAND
Président de la République française

sciences morales et politiques), au fauteuil laissé vacant par la mort de M. Sabatier.

L'armistice survient. Le besoin d'une direction particulièrement autorisée se fait sentir en Alsace et en Lorraine. Le gouvernement fait appel au patriotisme de M. Millerand pour prendre en main l'administration si complexe et si délicate des deux provinces retrouvées. Le 21 mars 1919 M. Millerand est nommé commissaire général de la République à Strasbourg pour l'Alsace et la Lorraine. Les dix mois qu'il passe à Strasbourg sont particulièrement remplis et, sans résoudre toutes les difficultés, laissent

dans leur ensemble une impression favorable.

Le 18 janvier 1920, M. Millerand est appelé par le président de la République pour constituer le ministère en remplacement de M. Georges Clemenceau, démissionnaire. En quarante-huit heures il aboutit à former une combinaison dans laquelle il conserve avec la présidence du Conseil le portefeuille des Affaires étrangères, et le 22, il se présente devant les Chambres.

* * *

Lorsque l'on considère cette carrière dans son ensemble, on est assurément effrayé par les audaces et les collaborations du début. M. Millerand, au Parlement, à la « Lanterne » et surtout dans ses plaidoiries contre les Congrégations au moment des liquidations, a prêté son concours à l'anticléricalisme le plus condamnable. La suite a prouvé cependant que cet anticléricalisme n'était pas du même acabit que celui de son entourage. Dès lors, du reste, il donna des preuves de loyauté et de dévouement à la chose publique.

L'attitude très nette qu'il a adoptée ces dernières années, son patriotisme, sa lutte décidée contre le bolchévisme, l'esprit de décision dont il a fait preuve au cours des importantes négociations internationales, le geste qui a sauvé la Pologne, ont attiré sur lui la confiance publique.

D'autre part, l'esprit d'équité qu'il a manifesté en Alsace-Lorraine, son projet de loi pour le rétablissement des relations avec le Vatican, sa présence spontanée aux obsèques du cardinal Amette, la réception réservée par lui aux Chevaliers de Colomb, et son programme connu de pacification religieuse, ont conduit les catholiques à ne plus fixer leur regard sur son passé, mais sur son présent.

Les catholiques français applaudissent à l'élection de M. Millerand et augurent que cette journée sera bonne pour la France.

* * *

M. Alexandre Millerand est le onzième

président de la République française.

Les présidents furent, en effet : M. Thiers, chef du pouvoir exécutif élu par l'Assemblée nationale du 17 février 1871, qui resta en fonctions jusqu'au 24 mars 1873.

Le maréchal de Mac-Mahon, du 26 mai 1873 au 30 janvier 1879.

M. Jules Grévy, du 30 janvier 1879 au 2 décembre 1887.

M. Sadi Carnot, du 3 décembre 1887 au 26 juin 1894.

M. Casimir Perrier, du 27 juin 1894 au 15 janvier 1895.

M. Félix Faure, du 17 janvier 1895 au 16 février 1899.

M. Emile Loubet, du 18 février 1899 au 18 février 1906.

M. Armand Fallières, du 18 février 1906 au 18 février 1913.

M. Raymond Poincaré, du 18 février 1913 au 18 février 1920.

M. Paul Deschanel, du 18 février au 20 septembre 1920.

Respectivement, ils restèrent en fonctions :

M. Grévy : 8 ans 10 mois.

M. Loubet : 7 ans.

M. Fallières : 7 ans.

M. R. Poincaré : 7 ans.

M. Carnot : 6 ans et 7 mois.

M. Mac-Mahon : 5 ans 10 mois.

M. Félix Faure : 4 ans 1 mois.

M. Thiers : 2 ans 3 mois.

M. Casimir Perrier : 6 mois.

M. Deschanel : 7 mois.

Si l'on classe les présidents par ordre de suffrages obtenus, on constate qu'ils ont été élus :

M. Thiers, par l'unanimité des voix; M. Deschanel par 734 voix; M. Millerand par 695 voix; M. Carnot, par 616; M. Grévy 563; M. Loubet 483; M. Poincaré 483; M. Casimir Perrier 451. M. Fallières 449; M. Félix Faure 430. M. Mac-Mahon 309.

Napoléon I^{er}, débiteur

A la fin du mois de septembre 1805, en quittant le camp de Boulogne pour commencer la fameuse campagne d'Austerlitz, Napoléon Ier ordonna de solder tous les comptes qui regardaient sa cassette particulière. Parmi ces derniers se trouvait celui de l'ingénieur Saustris qui avait construit et meublé la tente impériale. Son mémoire, remis au grand maréchal, portait pour ameublement un chiffre rond de 30.000 francs. Duroc, effrayé de l'énormité de cette somme, refusa de la payer à moins d'y être autorisé par l'empereur. L'ingénieur eut beau l'assurer qu'il avait lui-même débattu tous les prix avec les fournisseurs et qu'il n'y en avait aucun d'exagéré dans le mémoire, le grand maréchal resta inébranlable.

« Faites ces observations à Sa Majesté, lui dit-il, quant à moi, je ne prends pas ce paiement sur ma responsabilité. »

Le lendemain, en effet, à sept heures du matin, un domestique vint avertir M. Saustris que l'empereur l'attendait. Introduit par l'adjudant de service dans la salle du conseil, il trouva Sa Majesté occupée non à vérifier ledit mémoire, mais à suivre sur une énorme carte d'Allemagne étendue sur la table, les opérations militaires dont quelques jours auparavant il avait dicté le plan au général Daru.

« Ah ! ah ! c'est vous, monsieur l'ingénieur », lui dit Napoléon en se relevant, car il était presque couché sur la carte. « A quoi avez-vous songé de dépenser tant d'argent pour meubler une baraque ? »

« Sire, je n'ai fait que suivre de point en point les instructions de l'architecte de Votre Majesté. »

« Quoi ! 30.000 francs pour ce taudis ! J'en suis bien fâché, monsieur, mais cela m'est trop cher ; me prend-on pour un grand seigneur de l'ancien régime ? » Et se penchant de nouveau sur la carte en suivant du doigt l'itinéraire des troupes qu'il avait tracé au crayon : « 30.000 fr !

murmura-t-il !... Je passe la Vistule près de Varsovie, si les Russes approchent, je les culbute... Pour un tas de petits jouets dorés... Avant qu'elle n'ait franchi le Danube, l'armée russe n'existera plus... Si cependant ils osent m'attendre, je les attaque entre Ulm et Augsburg... Les architectes sont la ruine des Etats... Et le vieux Mack qui s'en mêle aussi, il verra comme je le recevrai !... Jamais je ne paierai d'inutiles futilités aussi cher. »

« Sire, se permit d'interrompre l'ingénieur, le ciel d'azur qui entoure l'emblème protecteur de Votre Majesté, et qui forme le plafond de cette salle, a coûté, il est vrai, 8000 francs, mais si l'on avait agi comme on aurait dû le faire, l'aigle impériale qui va de nouveau fondre sur les ennemis de la France et les déchirer, aurait dû déployer ses ailes sur un ciel d'or parsemé d'étoiles en diamant. »

« C'est bon, c'est bon, » répondit l'empereur en se relevant brusquement, « ce que vous dites là est fort beau sans doute et je prends vos paroles pour un heureux présage, mais je ne vous paierai pas, du moins quant à présent. Je solderai votre compte, sans en déduire un centime, avec les écus de l'empereur d'Autriche et les roubles de son frère de Russie. Voulez-vous attendre jusque-là ? »

« Sire, répondit-il, j'accepte d'autant plus volontiers la proposition que Votre Majesté daigne me faire, que ce paiement, dès lors certain, n'est que retardé. »

« Pas aussi longtemps que vous pourriez le croire, monsieur l'ingénieur. Allez, c'est une affaire conclue. Au revoir jusqu'après la campagne. » Et d'un mouvement bienveillant, Napoléon congédia M. Saustris et tourna de nouveau toute son attention vers la carte étendue devant lui.

Deux mois après, M. Saustris qui avait fait la campagne d'Austerlitz en qualité d'ingénieur militaire, fut mandé à Brunn au quartier général. C'était le surlendemain de la bataille.

« Monsieur l'ingénieur, lui dit Napo-

l'éon, je suis heureux de vous voir ici. Votre prophétie de Boulogne s'est accomplie. Comme un honnête homme n'a qu'une parole et qu'un souverain doit être le plus honnête de son royaume, je vais vous payer les 30.000 francs qui vous restent dus pour ma tente de là-bas. » Sur un signe de l'empereur, Duroc sortit plusieurs rouleaux d'une espèce de caisse en acajou, garnie de coins de fer, et les déposa sur le bureau qu'occupait Sa Majesté.

Napoléon en rompit un et il en sortit

des écus d'Autriche, il en ouvrit un second et des roubles se répandirent sur le tapis.

« Vous voyez, je tiens ma parole, dit-il en souriant; regardez si le compte est juste. »

Lorsque M. Saustris, en se retirant, voulut se confondre en remerciements, Sa Majesté l'arrêta en souriant et dit : « Adressez-les non à moi, monsieur l'ingénieur, mais aux empereurs d'Autriche et de Russie »

Les dix commandements d'Osnabruck.
De la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* :
« La ville d'Osnabruck résume ainsi les dix commandements pour la conservation des vêtements :

1. Imposez-vous toutes les restrictions possibles. Quiconque ménage ses vêtements, son linge et ses chaussures agit dans son intérêt et dans celui de la patrie.

2. Ne faites pas de luxe de toilette si vous êtes fortuné; vous blesseriez ainsi vos compatriotes moins privilégiés.

3. Faites réparer vos vieux vêtements. Ils feront de l'usage encore longtemps.

4. Faites en sorte qu'en toute occasion, la question du vêtement reste à l'arrière-plan.

5. Renoncez pendant la guerre à l'usage d'ensevelir les morts dans leurs meilleurs vêtements; nous avons besoin de tous les vêtements pour les vivants.

6. Soyez très économes d'étoffes employées comme doublures. Des vêtements à demi doublés remplissent très bien leur but.

7. Portez tous les vieux vêtements, le vieux linge, les chaussures et les uniformes dont vous pouvez vous passer, à « l'Office des vieux vêtements ». Si ces objets sont encore utilisables, ils seront payés sur avis d'experts.

8. Livrez également à « l'Office des vieux vêtements », tous les habits, le linge et les chaussures utilisables sous la forme où ils se trouvent. Si médiocre que soit leur valeur, ces objets seront rendus utilisables pour un traitement particulier.

9. Portez des sandales ou marchez nus pieds dans la bonne saison, afin d'économiser les chaussures de cuir pour l'automne et l'hiver.

10. Renoncez à tout nouveau linge de table, de lit et de toilette, etc. »

L'élevage du chat

Il existe dans les montagnes de Rig-Horn (Etats-Unis) une ferme dont le propriétaire se livre à l'élevage exclusif des chats. Il possède, à l'heure actuelle, la plus belle et la plus nombreuse variété de chats de tout poil qu'on puisse imaginer.

Depuis le chat ordinaire jusqu'à l'angora, avec sa longue et épaisse fourrure, jusqu'au maltais et même le chat sauvage, on trouve tout ce qu'on peut désirer.

Le prix d'un angora et d'un chat tigré varie de 15 à 50 dollars. Un jeune maltais vaut un dollar dès qu'il ouvre les yeux; quant au chat sauvage, il atteint des prix tout à fait fantastiques.

Le fermier possède aujourd'hui un millier de chats et les estime à environ 7000 dollars. Il s'adonne surtout à l'élevage des chats de fantaisie et espère lancer bientôt sur le marché une quantité d'angoras à la robe noire et crème dont il demandera des prix très élevés.

Ras. — Le cirage bien connu de tout le monde, est le plus répandu et celui qui donne le plus de satisfaction à toutes les personnes qui s'en servent.

Sa réputation s'est étendue ces derniers temps d'une façon considérable, ce qui est d'autant plus réjouissant qu'il s'agit non seulement d'un excellent cirage, mais aussi d'un produit fabriqué par une ancienne et bonne maison suisse, A. Sutter, Oberhofen, Thurgovie. Maintenant plus que jamais nous devons protéger l'industrie de notre pays, et ceci en n'achetant que des produits suisses.



Vous devez forcément gagner

en achetant les séries de

la plus grande Loterie suisse

à résultat immédiat

en faveur de la

Caisse de Maladie et de décès

des Organisations chrétiennes - sociales

Système breveté, nouveau et sensationnel
offrant et garantissant de grandes chances

SUPERBE PLAN DE LOT :

104,684 LOTS

gagnants de fr.

350,000.-

1	lot à fr.	50,000.-
1	»	20,000.-
1	»	10,000.-
1	»	5,000.-
10	»	1,000.-
20	»	500.-
50	»	100.-
100	»	50.-
500	»	20.-
1,000	»	10.-
3,000	»	5.-
100,000	»	2.-

Prix fr. 2.- par enveloppe rivée, renfermant 2 billets

Prix de la série de 10 billets, fr. 10.-

👉 Toute série renferme 3 chances! 👈

- 1) un billet participant au 2^{me} tirage avec lots de fr. 20 à 50,000 ;
- 2) un billet gagnant minimum certain ;
- 3) un billet moyen évent.

Les lots de fr. 2.-, 5.- et 10.- sont payables de suite.

Les lots de fr. 20.- à 50,000.- sont payables après le deuxième tirage.

Toute commande sera accompagnée de la liste du 1er tirage avec explications (20 cts.) Liste du 2me tirage 10 cts., plus 15 cts de port.

BULLETIN DE COMMANDE à détacher et envoyer sous pli affranchi à la
BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS

PEYER et BACHMANN — GENÈVE — Rue du Mont-Blanc, 20

Veuillez m'envoyer contre remboursement :

..... série de 10 billets de la Grande Loterie des Organisations Chrétiennes-Sociales.

..... billets " " " " "

ainsi que les listes y relatives.

Adresse exacte

Banque Populaire Suisse

Administration Centrale à Berne

SIÈGES ET GOMPTOIRS à Amriswil, Bâle, Berne, Biemme, Brugg, Delémont, Dietikon, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Montreux, Moutier, Porrentruy, Saignelégier, St-Gall, St-Imier, St-Moritz, Thalwil, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthour et Zurich.

AGENCES à Altstätten, Les Breuleux, Bulle, Châtel-St-Denis, Kusnacht-Zurich, Laujon, Morat, Payerne et Tavannes.

Au 31 décembre	Sociétaires	Capital social	Réserves	Mouvement total Doit et Avoir
		fr.	fr.	fr.
1869	177	7,730	310	204,200
1879	2,113	1,323,310	40,550	322,668,610
1899	18,958	17,493,390	2,202,940	3,555,715,600
1919	74,665	74,183,525	19,893,175	42,887,291,022

Toutes opérations de banque, notamment :

Réception de dépôts de fonds en compte-courant, et sur carnets d'épargne. — Coffrets d'épargne prêtés gratuitement sur demande. — Emission d'obligations.

Achat et vente de fonds publics. — Exécution d'Ordres de bourse. — Garde de titres et gestion de fortunes. — Service de coffres-forts.

Crédits en compte-courant sur nantissement de titres ou cautionnements.

Ouverture de crédits non couverts. — Prêts contre hypothèques.

Escompte et encaissement d'effets, de titres remboursables et de coupons.

Emission de chèques et de lettres de crédit — Virements et paiements télégraphiques dans tous pays.

Achat et vente de devises. — Change.

P 194 A

Règlements à disposition. — Discretion absolue.

Pour tous renseignements s'adresser aux

DIRECTIONS.

Pour les anémiques

Les « **Glomeruli Ruggeri** » sont des pilules d'une efficacité miraculeuse, infaillible et surprenante contre l'anémie. Aucun remède ne les surpasse. Au bout de 15 jours déjà, les personnes souffrant d'anémie ou de chlorose grave, sentent en elles une nouvelle vie. La force, les couleurs, la gaieté, l'appétit, en un mot, la santé, reviennent et chacun, en revoyant le malade, est surpris du changement presque immédiat qui s'est opéré. Dès le 7^{me} jour de la cure, le malade constate une amélioration très sensible. Par la suite et en peu de temps, la guérison est complète, sans qu'il soit nécessaire de prendre des précautions spéciales quant à la nourriture, au travail, etc. Même avec une nourriture frugale, comme la salade, les légumes, le maïs, etc, l'efficacité du remède reste la même.

Les « **Glomeruli Ruggeri** » ne s'emploient que contre l'anémie. Il est inutile de s'en servir contre d'autres maladies qui minent la santé, comme la phthisie, par exemple.

L'anémie se reconnaît à un des symptômes ci-après : 1) la pâleur du visage, des lèvres, des gencives; 2) maux de tête; 3) oppression et palpitations de cœur en montant les escaliers; 4) manque d'appétit et douleurs d'estomac; 5) faiblesse des jambes; 6) insuffisance ou absence de menstruations; légères douleurs d'intestin. Chacun peut donc reconnaître l'anémie, et lorsque vous voyez une jeune fille au teint de cire, vous ne pouvez guère vous y tromper; elle est anémique : son visage le dit.

Certificat : « Les Glomeruli Ruggeri que j'avais fait venir de chez vous, m'ont fait un grand bien; aussi me suis-je décidée à en faire une cure complète. C'est avec plaisir que j'ai recommandé à chacun vos merveilleuses pilules et que je continuerai à le faire. *J. G. Amriswil.* » p 220 a

Prix des *Glomeruli Ruggeri* : Fr. 5.— la boîte de 100 pilules, suffisant pour une cure de 15 jours. En vente dans toutes les pharmacies et chez le dépositaire général pour la Suisse, **M. Ettore Soldati**, pharmacien, Via Nassa, Lugano (Tessin).



Vous devez forcément gagner

en achetant les séries de

la plus grande Loterie suisse

à résultat immédiat

en faveur de la

Caisse de Maladie et de décès

des Organisations chrétiennes - sociales

Système breveté, nouveau et sensationnel

offrant et garantissant de grandes chances

SUPERBE PLAN DE LOT :
104,684 LOTS

gagnants de fr.

350,000.-

1	lot à fr.	50,000.-
1	»	20,000.-
1	»	10,000.-
1	»	5,000.-
10	»	1,000.-
20	»	500.-
50	»	100.-
100	»	50.-
500	»	20.-
1,000	»	10.-
3,000	»	5.-
100,000	»	2.-

Prix fr. 2.- par enveloppe rivée, renfermant 2 billets

Prix de la série de 10 billets, fr. 10.-

👉 Toute série renferme 3 chances! 👈

- 1) un billet participant au 2^{me} tirage avec lots de fr. 20 à 50.000 ;
- 2) un billet gagnant minimum certain ;
- 3) un billet moyen évent.

Les lots de fr. 2.-, 5.- et 10.- sont payables de suite.

Les lots de fr. 20.- à 50,000.- sont payables après le deuxième tirage.

Toute commande sera accompagnée de la liste du 1er tirage avec explications (20 cts.) Liste du 2me tirage 10 cts., plus 15 cts de port.

BULLETIN DE COMMANDE à détacher et envoyer sous pli affranchi à la
BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS

PEYER et BACHMANN — GENÈVE — Rue du Mont-Blanc, 20

Veuillez m'envoyer contre remboursement :

..... série de 10 billets de la Grande Loterie des Organisations Chrétiennes-Sociales.
..... billets " " " " "

ainsi que les listes y relatives.

Adresse exacte

Banque Populaire Suisse

Administration Centrale à Berne

SIÈGES ET GOMPTOIRS à Amriswil, Bâle, Berne, Bienne, Brugg, Delémont, Dietikon, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Montreux, Moutier, Porrentruy, Saignelégier, St-Gall, St-Imier, St-Moritz, Thalwil, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthour et Zurich.
AGENCES à Altstätten, Les Breuleux, Bulle, Châtel-St-Denis, Kusnacht-Zurich, Laufon, Morat, Payerne et Tavannes.

Au 31 décembre	Sociétaires	Capital social	Réserves	Mouvement total Doit et Avoir
		fr.	fr.	fr.
1869	177	7,730	310	204,200
1879	2,113	1,323,310	40,550	322,668,610
1899	18,958	17,493,390	2,202,940	3,555,715,600
1919	71,565	74,183,525	19,893,175	42,887,291,022

Toutes opérations de banque, notamment :

Réception de dépôts de fonds en compte-courant, et sur carnets d'épargne. — Coffrets d'épargne prêtés gratuitement sur demande. — Emission d'obligations.
Achat et vente de fonds publics. — Exécution d'Ordres de bourse. — Garde de titres et gestion de fortunes. — Service de coffres-forts.
Crédits en compte-courant sur nantissement de titres ou cautionnements.
Ouverture de crédits non couverts. — Prêts contre hypothèques.
Escompte et encaissement d'effets, de titres remboursables et de coupons.
Emission de chèques et de lettres de crédit — Virements et paiements télégraphiques dans tous pays.
Achat et vente de devises. — Change.

P 194 A

Règlements à disposition. — Discretion absolue.

Pour tous renseignements s'adresser aux

DIRECTIONS.

Pour les anémiques

Les « **Glomeruli Ruggeri** » sont des pilules d'une efficacité miraculeuse, infaillible et surprenante contre l'anémie. Aucun remède ne les surpasse. Au bout de 15 jours déjà, les personnes souffrant d'anémie ou de chlorose grave, sentent en elles une nouvelle vie. La force, les couleurs, la gaieté, l'appétit, en un mot, la santé, reviennent et chacun, en revoyant le malade, est surpris du changement presque immédiat qui s'est opéré. Dès le 7^{me} jour de la cure, le malade constate une amélioration très sensible. Par la suite et en peu de temps, la guérison est complète, sans qu'il soit nécessaire de prendre des précautions spéciales quant à la nourriture, au travail, etc. Même avec une nourriture frugale, comme la salade, les légumes, le maïs, etc, l'efficacité du remède reste la même.

Les « **Glomeruli Ruggeri** » ne s'emploient que contre l'anémie. Il est inutile de s'en servir contre d'autres maladies qui minent la santé, comme la phtisie, par exemple.

L'anémie se reconnaît à un des symptômes ci-après : 1) la pâleur du visage, des lèvres, des gencives; 2) maux de tête; 3) oppression et palpitations de cœur en montant les escaliers; 4) manque d'appétit et douleurs d'estomac; 5) faiblesse des jambes; 6) insuffisance ou absence de menstruations; légères douleurs d'intestin. Chacun peut donc reconnaître l'anémie, et lorsque vous voyez une jeune fille au teint de cire, vous ne pouvez guère vous y tromper; elle est anémique : son visage le dit.

Certificat : « Les **Glomeruli Ruggeri** que j'avais fait venir de chez vous, m'ont fait un grand bien; aussi me suis-je décidée à en faire une cure complète. C'est avec plaisir que j'ai recommandé à chacun vos merveilleuses pilules et que je continuerai à le faire. *J. G. Amriswil.* »

p 220 a

Prix des **Glomeruli Ruggeri** : Fr. 5. — la boîte de 100 pilules, suffisant pour une cure de 15 jours. En vente dans toutes les pharmacies et chez le dépositaire général pour la Suisse, **M. Ettore Soldati**, pharmacien, Via Nassa, Lugano (Tessin).



CENTAURE

Marque déposée

Tonique régénérateur

PUISSANT RECONSTITUANT

à base de plantes des Alpes et du Jura.

Prix : Grand flacon, Fr. **6.80**
1/2 flacon » **4. —**

Envoi par poste contre remboursement, port et emballage
en plus p 187 a

M. BRIOL, herboriste, **Nyon** (Suisse)
seul préparateur Téléphone 300

TOUTES
les machines
AGRICOLES
ET DE
l'industrie laitière

FRITZ MARTI

Soc. Anon.
BERNE

SANTÉ et **VIGUEUR** retrouvées
et conservées
par une cure du dépuratif-laxatif

Salsepareille Model

en bouteilles de 5 fr., 7.50 et 12 fr. dans les pharmacies ou directement franco par la

Pharmacie Centrale **Madlener-Gavin**
9. Rue du Mont-Blanc, **Genève**

Gratis aux hernieux

Traitement à la portée de tous, qui a guéri des milliers de personnes sans opération, ni douleur, sans danger ni perte de temps

Traitement échantillon Gratis pour tous

A quoi bon subir davantage l'ennui et le désagrément de porter un bandage, ou la menace constante d'un étranglement, ou encore l'appréhension d'une opération chirurgicale, maintenant que la célèbre méthode Rice pour la guérison de la hernie a été mise facilement à la portée de l'humanité souffrante. Afin de bien illustrer le principe parfait qui forme la base de cette méthode, nous vous mettons sous les yeux une vignette représentant un maçon bouchant avec des briques, une brèche dans un mur. Quand la brèche aura été remplie, le mur sera plus solide et plus résistant que jamais parce que la partie endommagée aura été remplacée par de la brique neuve et parfaite. Il doit en être ainsi avec la guérison de la hernie qui est une petite brèche ou ouverture pratiquée dans la paroi musculaire qui entoure l'abdomen. Les résultats obtenus dans des milliers de cas prouvent d'une façon



concluante que la méthode Rice constitue un procédé vraiment naturel de cicatrisation qui tend à remplir et à fermer l'ouverture dans le tissu musculé de la même façon parfaite que le maçon répare la brèche faite dans le mur, et, comme le tissu est neuf et ses parties plus fortement reliées entre elles, la hernie ne peut jamais reparaitre. Pourquoi continuer à acheter des bandages à ressort en acier puisque ce ne sont là que des instruments de torture, sans valeur aucune, alors que vous avez à votre portée cette méthode parfaite, qui fera disparaître vos souffrances et ajoutera à votre vie des années de confort ?

Pour le bien et le soulagement immédiat de tous les hernieux, un traitement-échantillon avec détails complets sera envoyé gratis et franco (sous pli cacheté) à tous ceux qui en feront la demande de suite. Il s'agit ici d'une méthode de traitement qui a, depuis longtemps, fait ses preuves dans la guérison de la hernie, sous toutes ses formes, tant chez l'homme que chez la femme et l'enfant, le travailleur et le rentier, et ce, chez eux, sans opération, ni douleur, ni danger, ni perte de temps et à peu de frais. Par guérison, nous voulons dire : disparition totale des souffrances, et des années de confort ajoutées à votre vie. Ne manquez donc pas de nous écrire de suite pour nous demander notre échantillon gratuit et apprendre quelle aubaine ce traitement constitue pour tous les hernieux. Adresse : WILLIAM S. RICE, R. S., LTD. (F. 317) 8 & 9, STONECUTTER STREET, LONDRES, E. C. (ANGLETERRE).

MALADES

Vous êtes-vous soignés sans succès ?

Si oui, demandez à **M. BRIOL**, herboriste à *Nyon*, quel thé de plantes médicinales vous devez employer pour revenir à la santé. p 187 a

4.— et 5 fr. 50 le paquet, plus port.

Téléphone 300 — Répond à toute correspondance. **Joindre timbre.**

Demandez la petite brochure

« **Conseils et recettes** »

Envoi gratuit — Recoit lundi et jeudi

Maladies de l'estomac

Beaucoup de personnes souffrent de ce mal, mais la plupart d'entre elles l'ignorent, ne ressentant ni crampes d'estomac, ni autre forte douleur.

Ordinairement, on appelle mal d'estomac les indigestions et les catarrhes chroniques ; la plupart des gens en sont atteints. Les symptômes sont les suivants : après les repas, chez la plus grande partie des malades, formation anormale de gaz dans l'estomac et le bas-ventre ; lourdeur sur l'estomac mal à la tête au-dessus des yeux, vertiges. Certains malades croient à une congestion, ils sont de mauvaise humeur, se fâchent facilement et sont agités, jusqu'à ce qu'ils aient des battements de cœur. Dans la règle peu d'appétit, parfois on croit avoir un appétit extraordinaire, et lorsqu'on a touché à un mets, il en résulte un dégoût de toute nourriture. D'autres malades ont faim, mangent toutes les deux heures et pourtant leurs forces décroissent. Des vomissements peuvent également se produire. Voici la caractéristique de la maladie : des selles irrégulières, des aigreurs, parfois des douleurs dans le dos et dans le ventre, ordinairement froid aux pieds. Beaucoup de personnes croient par erreur qu'elles sont malades des poumons, mais ce n'est que la présence de gaz dans l'estomac qui gêne la respiration. Par ces indigestions la nourriture ne fait que passer dans le corps sans être digérée et c'est ce qui produit l'anémie et les nombreuses congestions qui amènent souvent une mort prématurée. Tous ces malades ont le teint jaune. Le malade qui me décrira exactement son mal et qui suivra strictement mon ordonnance recouvrera la santé. Je puis lui garantir la guérison. — Prix de la dose : Fr. 6.75. P 138 A

D. SCHUEPP, spécialiste pour maux d'estomac et anémie, **HEIDEN** (Appenzell)

BEAU BUSTE

L'emploi (externe uniquement) de mon produit « **JUNON** » stimule le développement des seins chez les femmes ou jeunes filles aux tissus paresseux ou relâchés et rend



en 4 à 6 semaines

à la poitrine affaissée, la vitalité, la rigidité et la blancheur, ainsi que l'harmonie gracieuse des formes. Succès et innocuité garantis.

Recommandé et prescrit par les médecins. Prix : Fr. 6. Envoi discret contre remboursement ou envoi préalable. p 23 a

Mme C. J. SCHROEDER-SCHENKE,
Zurich, 136 Av. de la Gare 31.

30

CARTES Fr.

1

100 différentes Fr. 3.—

1000 mélangées Fr. 27.50

Cartes postales pour anniversaires, fêtes, Noël, Nouvel-an, Pâques, genres vues suisses, paysages, fleurs, têtes de femmes, militaires et tout ce que vous désirez en fait de cartes et pour lesquelles vous avez payé ailleurs 10 et 20 cent. pièce. 30 différentes pour 1 fr. contre remboursement. — Postal Hall, Genève, N, Passage des Lions, 11.

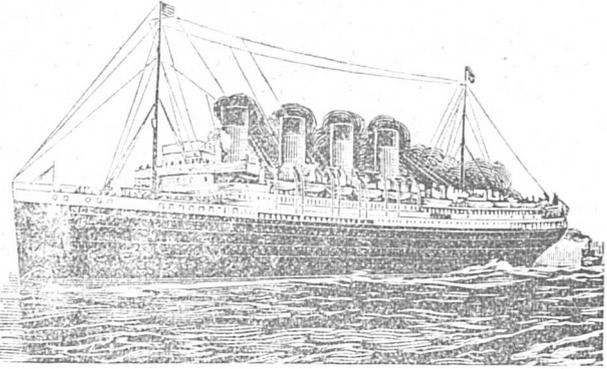
J'achète aussi les timbres des années 1840-60 et les paie aux meilleurs prix.

ROMMEL & Cie, Bâle

Agence générale d'émigration
Passage et change

Heumattstrasse 8-10 Bâle
Fondée en 1865

Transports de passagers de toutes classes dans tous les pays d'outre mer avec les meilleurs paquebots à vapeur à grande vitesse. Service soigné assuré.



Renseignements prompts et gratuits.

Représentants généraux de la :

Cie Gle. Transatlantique. — Harre-New-York ; Bordeaux-New-York.

Canadian Pacific Ocean Services. — De : Harre, Anvers et Liverpool pour le Canada,

Lloyd Sabaud. Gènes-New-York ; Gènes-Rio-de-Janeiro, Santos, Buenos-Aires. p 226 a

Mères de Familles et Ménagères !

Remplacez le café d'importation si nuisible à tant d'égards par un produit reconnu de premier ordre depuis 30 ans. Salubre et d'une qualité supérieure toujours égale, le Café de malt KNEIPP-KATHREINER est la meilleure boisson quotidienne tant pour les enfants que pour les adultes.



Les Pilules suisses du pharm. Rich. BRANDT

un produit purement végétal

sont employées et recommandées depuis 44 ans par des milliers de médecins et par le public, comme remède domestique bon marché, agréable, inoffensif et d'une efficacité certaine contre la

constipation

hémorrhoides, paresse de l'intestin et ses suites, telles que maux de tête, étourdissements, oppression, manque d'appétit, etc. Attention

au nom Rich. BRANDT et à la marque déposée « la Croix blanche sur fond rouge ». En vente dans les pharmacies à Fr. 2.— la boîte p 169 a

S. A. ci-devant Rich. BRANDT, pharm., à Schaffhouse.



Voir texte 2^e et 8^e pages d'annonces : *Pour les anémiques.*

Pourquoi altérer votre santé

avec des drogues nuisibles. tandis que la nature met à votre disposition tout ce qu'il faut pour rester ou redevenir bien portant ?

M. BRIOL, herboriste, Nyon

Lundi et jeudi de 9 à 5 h.

Téléphone 300

Demandez la petite brochure

« **Conseils et recettes** »

Envoi gratuit p 187 a

Graines potagères, fourragères et de fleurs

Oignons à Fleurs

Graminées pour gazons et prairies - Graines pour oiseaux

Ferdinand HOCH

NEUCHÂTEL

Maison fondée en 1870

Prix-courants gratuits sur demande

GROS p 30-1 n **DÉTAIL**

Pommade Kälberer

pour guérir les maladies de la peau, d'une efficacité surprenante dans les cas d'Eczémas, Dartres, Boutons, Herpès, Rougeurs, Démangeaisons, Eruptions diverses. Plaies variqueuses et hémorroïdes. Pot : 2 fr. —. Dans toutes les pharmacies.

p 111 a

Dépôt général : *Pharmacie Kälberer, Genève*

ECOLE CANTONALE D'HORTICULTURE

Chatelaine-Genève

p 119 a

Demandez le prospectus à *M. Ch. Platel, Directeur.*

ÉTUDES COMPLÈTES DE L'HORTICULTURE

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

Véritable produit Suisse

Le Suc de Bouleau (Marque déposée)

Vous procure une magnifique et abondante chevelure, *garanti pur suc alpin de bouleau et arnica.* Empêche la chute des cheveux, supprime les cheveux gris, les pellicules, la calvitie. Favorise considérablement la pousse des cheveux, leur donne le brillant et la souplesse. Succès garanti, même dans les cas désespérés.

Le flacon frs. 2.50.

Crème au suc de bouleau, spéciale contre la sécheresse du cuir chevelu : le flacon frs. 2 90.

Shampooing, au suc de bouleau, le meilleur frs. 0.35.

Brillantine au suc de bouleau frs. 250.

Savon de toilette aux plantes, le pain frs. 1. -

En vente à l'Herboristerie Centrale du St-Gotthard (Faido.)

p 306 a

POILS SUPERFLUS

L'épilateur « RAPIDENTH » agent unique et radical, supprime instantanément pour toujours, sans douleur et sans laisser de traces, tous les poils disgracieux



avec la racine.

« RAPIDENTH » détruit les follicules pileux, organes régénérateurs des poils, après suppression desquels aucun poil ne peut repousser. Procédé infiniment préférable à tous les autres.

Prix : Fr. 3 (double quantité Fr. 5).

Envoi discret contre remboursement ou envoi préalable. p 233 a

M^{me} C. J. SCHROEDER-SCHENKE.
Zurich 136, Av. de la Gare 31.

THE CATALAN

purgatif et vulnéraire des Alpes. MARQUE LE SERPENT, créé en 1840 par *Ménil Catalan*, ancien pharmacien p 178 a

Ce thé, exclusivement composé de plantes indigènes de nos Alpes Suisses, est un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs. Il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac et rétablit les fonctions des règles. C'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards. 80 ans de succès ont justifié sa réputation. Prix de la boîte fr. 1.60 expédiée franco contre remboursement par le seul préparateur A.-T. CATALAN, VERNIER-GENEVE.- Dépôt dans toutes les principales pharmacies et drogueries.

POUR MOI
jachète

RAS

de
A. SUTTER ci devant
SUTTER-KRAUSS & C^{ie}
OBERHOFEN TRG

Car sans peine j'ai toujours mes chaussures d'un brillant magnifique.

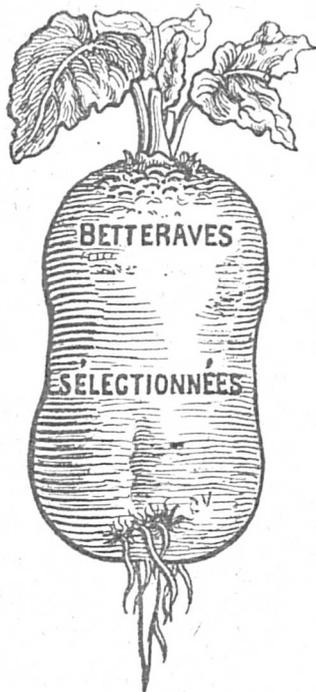


CITROVIN

COMME VINAIGRE
RECOMMANDÉ PAR LES
MÉDICINS

TUOR & STAUDENMANN Fabrique suisse de Citrovin Zofingue

p 119 a



Les GRAINES

potagères
fourragères et
de fleurs
fournies par

Ch. Vulliemin

marchand-grainier

LAUSANNE

donnent satisfaction aux cultivateurs les plus difficiles.

Le catalogue 1921 est envoyé gratis et franco.

Prix 1^{re} classe, Lausanne 1910
p 67 a pour Betteraves sélectionnées.

Maison soumise au contrôle fédéral

Contre tous les vices du sang, maladies secrètes, etc., etc.

demandez à **M. BRIOI**, herboriste à **Nyon** ses différentes tisanes dépuratives. (*Indiquez pour quel cas*). 4 et 5 fr. 50 le paquet, plus port

Envoi gratuit sur demande de la petite brochure p 187 a

« **Conseils et recettes** »

Téléphone 300

Reçoit lundi et jeudi

GOITRE

et toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes disparaissent par ma cure antigoitreuse, qui se compose de « Baume » pour frictions et de « Pilules. » Cure d'essai Fr. 2.50. Cure complète Fr. 6

Pharmacie centrale p 180 a

MADLENER-GAVIN

rué du Mont-Blanc 9, Genève.

Anémie ?...



DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL
POUR LA SUISSE : PHARMACIE
SOLDATI-LUGANO-

Voir texte 2^e et 6^e pages d'annonces :
Pour les anémiques

Vous faites une économie

en commandant vos étoffes directement à la

**Fabrique de Draps
ADRIEN SCHILD, Berne**

Prix réduits en envoyant des effets de laine.

**Echantillons et tarif
franco sur demande. p 203 a**

Guérison complète du

GOITRE

et des **GLANDES** par notre

Friction antigoiître. "Le Strumasan"

seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestat. Prix : 1/2 flacon 3.—, 1 flacon 5 fr. Prompt envoi au dehors par la

Pharmacie du Jura

Ch. Baudin. — Bienne.

BEAU BUSTE

L'emploi (externe uniquement) de mon produit « JUNON » stimule le développement des seins chez les femmes ou jeunes filles aux tissus paresseux ou relâchés et rend



en 4 à 6 semaines

à la poitrine affaissée, la vitalité, la rigidité et la blancheur, ainsi que l'harmonie gracieuse des formes. Succès et innocuité garantis.

Recommandé et prescrit par les médecins. Prix : Fr. 6. Envoi discret contre remboursement ou envoi préalable.

**Mme C. J. Schröder-Schenke,
Zurich 136, Av. de la Gare 31.**



Des lavages journaliers de la
POITRINE

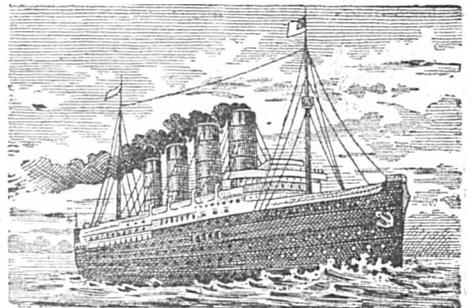
et du **DOS** avec le



SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles.

Se trouve dans les pharmacies, drogueries, épiceries et chez les coiffeurs p 168 a
Méfiez-vous des contre-façons



Voyages - Emigration

Amérique du Nord

Canada

Amérique du Sud

Australie - Asie - Afrique

Arrangements à prix et conditions très avantageux.

S.-A. Zwilchenbart, Bâle

La plus ancienne et plus importante maison suisse d'émigration. p 228 a

Passage et affaires de banque.

Guérison sûre et prompte des maladies des jambes

telles que *jambes ouvertes, varices, obturation et inflammation des veines (jambes rouges, lourdes et enflées, tiraillements et douleurs aussi pendant la nuit), dartres, sciaticques, rhumatismes, etc.*

Vous l'obtiendrez sans dérangement dans votre vie professionnelle par mon pansement-durable spécial.

Pendant plus de 20 ans de pratique, j'ai pu me convaincre de son efficacité. C'est la seule méthode guérissant entièrement ces affections. Avec ce pansement, que vous pouvez facilement poser vous-même chez vous, il vous est possible de reprendre vos occupations sans douleur, même si les ulcères, inflammations, sciaticques, etc. ont été très douloureuses.

Les douleurs de la sciatique, etc. disparaissent après peu de temps. Ces pansements restent en place de 2 à 4 semaines, donc vous n'avez ni frais ni travail pour le pansement pendant toute la guérison. Ma méthode est non seulement la plus commode, mais encore la moins coûteuse, puisque le plus souvent 1 ou 2 pansements suffisent. En cas de sciatique, etc., il n'en faut qu'un.

Un pansement coûte Fr. 15.— (deux Fr. 25.—) (En cas d'ulcères.
pour sciatique Fr. 18.— veuillez m'écrire où et combien.)

N'oubliez jamais ! La science et l'expérience de tous les jours ont prouvé qu'infailiblement les affections des jambes raccourcissent la vie ; leur guérison, par contre, la rallonge considérablement.

Heures de consultations :

9 à 11 et 2 à 3 heures,
excepté le dimanche.

Dr C. SCHAUB, médecin
Spécialiste pour les maladies des jambes
rhumatismes et arthrites, Zurich I.
Florhofgasse 1 (près Kantonschulstrasse.)

MARIETTE

La petite Mariette,
Du bon matin jusqu'au soir,
Va et vient, toujours proprette ;
De ses parents c'est l'espoir.

Maman peut compter sur elle,
Toujours elle est en éveil,
Dans la maison paternelle.
C'est un rayon de soleil.

Mais un jour, quelle misère,
Trottinant d'un pas pressé,
Elle lâche la soupière :
Le bouillon fut renversé.



Alors elle pleure et crie,
Croyant que tout est perdu,
Que le malheur dans sa vie,
Pour toujours est descendu.

Sa maman lui dit : « Petite,
Faut donc pas pleurer ainsi,
Du bouillon se fait très vite
Avec des Cubes Maggi ! »

Mariette n'est plus triste
Et de nouveau saute et rit,
Bien heureuse qu'il existe
Ce si bon Bouillon Maggi !

Lotion Capillaire

Gitana

Si vos cheveux tombent
Si vous avez des pelli-
cules

Si vous désirez garder
une belle chevelure

employez avec entière confiance la

Lotion Végétale

Gitana

Prix du flacon : **Fr. 3.50**
par poste port en plus



MARQUE DÉPOSÉE

Eau de Toilette
ambrée

Gitana

Parfum fin et discret

d'une efficacité reconnue
contre les éruptions,
points noirs du visage,
peau grasseuse, taches
de rousseur, etc.

Prix du flacon : **Fr. 4.—**
par poste port en plus

Demandez ces produits chez les coiffeurs et les magasins de parfumerie

Préparateur : **M. BRIOL, herboriste, NYON (Suisse)** Une tisane dépurative
est toujours indiquée.

Manufacture

DE DRAPS & MILAINES

FILATURE DE LAINE

J. & H. BERGER FRÈRES, Eclépens (Vaud)

Maison fondée en 1838

Exposition Nationale Berne 1914, Médaille d'or (collective)

Spécialités de draps et mi-draps nouveautés, unis et façonnés, en premier choix. Draps militaires. Cheviots en tous genres. Milaines fortes pour le travail. Draps, cheviots et milaines pour robes. Velours de laine pour manteaux Grand choix de fines laines du pays pour bas Molletons vaudois tricotés à la main, gilets de chasse solides, en lainé du pays.

Fabrication de draps et milaines à façon

Cet établissement, des mieux aménagés et possédant les machines et les appareils les plus perfectionnés, permet un travail prompt et soigné, au prix les plus avantageux.

Envoi d'échantillons & renseignements sur demande

Plus de cheveux gris!

par l'emploi de la « *Rosée des Alpes* », puissant régénérateur, qui redonne progressivement aux cheveux leur couleur primitive, fortifie le cuir chevelu et fait disparaître les pellicules. — Traitement *inoffensif et infaillible* en quelques semaines. 35 ans de succès. Le flacon Fr. 4.50.
 Dépôt général : p 104 a
 E.-L. ME-GROZ, Avenue des Alpes, Lausanne.

Marq. dép. N° 42695.



Dépôts dans toutes les pharmacies

Dépôt général:
 D. Grewar, Meiringen
 Prix par Flacon Fr. 2.-

L'eau verte

de l'Abbaye Cistercienne de la Maigrange à FRIBOURG, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les ces d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez **MM. Eigenmann, Chatton & Cie**, négts; **Lapp, Bourgknecht & Gottrau, Cuony, Esseiva, Willeret, Musy, Schmidt**, pharm.; **Guidi-Richard**; **Société de Consommation**, rue des Alpes; **Ayer**, place de la Gare; **Miserez**, rue de Lausanne et Bauregard; **Demierre-Emmenegger**, r. de la Préfecture à **Fribourg**; **Bullet**, pharm, à **Estavayer-le-Lac**; **Rime**, pharm, **Stäbel**, pharmacien à **Bulle**; **Schmidt**; **Robadey**, pharm. et Pharmacie économique, **Romont**; **Oberson**, pharm, à **Châtel-St-Denis**; **Leclerc & Gorin**, droguerie de la Croix d'Or, Genève, Pharmacie de l'**Orangerie**, Neuchâtel, Droguerie **Christen**, Moudon; **Francey**, pharm. Payerne. p 289 a

ASSURANCE CHEVALINE

Demandez les conditions avantageuses de la Société

« La Garantie Fédérale »

fondée à Paris en 1865. Concessionnée en Suisse par le Conseil fédéral depuis 1886 comme division spéciale et indépendante. En 1919, malgré l'épidémie, tous les sinistres (espèce bovine et chevaux morts, abattus ou réformés) subis par des Sociétaires suisses et soumis au règlement statutaire, ont été indemnisés par 80 0/0 de l'estimation.

p 193 a

On cherche des agents actifs et sérieux.

La Direction Suisse à Berne.

LIVRES DE STALL



Traduits en 20 langues

Les meilleurs livres de ce genre au monde

Vendus à près de deux millions d'exemplaires

Recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

4 Livres pour hommes

Ce que tout jeune garçon devrait savoir	11e mille
Ce que tout jeune homme devrait savoir	32e mille
Ce que tout homme marié devrait savoir	20e mille
Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir	8e mille

4 Livres pour femmes

Ce que toute fillette devrait savoir	7e mille
Ce que toute jeune fille devrait savoir	29e mille
Ce que toute jeune femme devrait savoir	23e mille
Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir	10e mille

Chaque volume se vend séparément fr. 5.—
 Tables des matières gratis sur demande.

Librairie **J.-H. Jeheber**,

p 160 a 20, Rue du Marché, Genève.

En vente dans les librairies et gares.

Si vous toussiez et contre toutes les affections des voies respiratoires demandez à M. BRIOL, herboriste à Nyon

ses **Renommées tisanes pectorales**
Tuberculeux espérez

Soignez-vous par les plantes médicinales, observez l'hygiène et prenez du

„ **CENTAURE** „ puissant re-constituant
 Grand flacon Fr. 6.80 — Par poste port et emballage en plus p 187 a

Médecine naturelle. Rien que par les plantes

Malades désespérés, n'hésitez pas. Demandez les

Tisanes et Recettes de JEAN-LOUIS

le célèbre herboriste vaudois



MARQUE

DÉPOSÉE

Cures merveilleuses! Plus de 40 ans de succès!

Dépuratif végétal Jean-Louis, préparé avec les sucres frais des plantes médicinales. En vente en bouteilles d'un litre à Fr. 5.75. Recommandé comme cure de *Printemps* et d'*Automne*.

Tisane contre l'obésité (Cure complète Fr. 5.75) Remède absolument végétal. Garanti inoffensif, pour *maigrir rapidement et sûrement*.

Pommade rose Jean-Louis, contre l'obésité et le Goitre.

Remède contre l'incontinence d'urine (Lits mouillés. Indiquer exactement l'âge et le sexe de l'enfant) Nombreuses lettres de remerciements et attestations *Traitement végétal Jean-Louis* contre les petits vers intestinaux du rectum et de l'anus.

Remède contre le ver solitaire permettant de s'en débarrasser sûrement en moins de 24 heures

Prix des tisanes de Jean-Louis: Le paquet fr. 2.75

Brochure gratuite sur demande

DÉPOT PRINCIPAL: Pharmacie de la Platte, Orbe (Vaud)

Demandez:

le Sirop pectoral Jean - Louis

Remède
exclusivement
végétal

à base de *Bourgeons de sapin*, *Mousse d'Islande*, *goudron*, *Tolu*, etc.

Souverain contre toutes les affections pulmonaires et des voies respiratoires:

Toux
Rhumes négligés
Bronchites
Catarrhes
Asthme
Coqueluche
Influenza, *Grippe*
Tuberculose

Pour les enfants jusqu'à douze ans demandez

le Sirop Jean-Louis

A.

pour les adultes:

le Sirop B.

En vente à
fr. 3.50

Demandez:

Tisane Jean-Louis N° 1
Maladies des voies respiratoires: *Toux*, *Rhumes négligés*, *Bronchites*, *Catarrhes*, *Asthme*, *Coqueluche*, *Grippe*, *Influenza*, *Tuberculose*, etc.

Tisane Jean-Louis N° 2
Maladies du foie, reins, vessie, organes génito-urinaires, *gravelle*, *goutte*, *rhumatismes*.

Tisane Jean-Louis N° 3
Maladies des voies digestives: *estomac*, *intestin*, *manque d'appétit*, *constipation*.

Tisane Jean-Louis N° 4
Dépuratif du sang énergique. *Sans égal* contre les boutons *dartres*, *rougeurs de la peau*, *eczémas*, *ulcérations* et toutes les maladies de la peau.

Tisane Jean-Louis N° 5
Tonique fortifiante, *reconstituante*. Recommandée contre l'*anémie*, la *faiblesse générale*, dans la *convalescence* et la plupart des maladies.

Prix du paq. fr. 2.75

Agriculteurs! Eleveurs!

Pour combattre et guérir les maladies de votre bétail, adressez-vous en toute confiance à Ed. GINDRAT, Pharmacie de la Platte du Marché, Orbe (Vaud)

Marque



Le pâtre



Spécialités recommandées: Bougies contre la *vaginite*, avec et sans sels. — Poudre contre la *diarrhée* du jeune bétail et des porcs. — Poudre contre le *Pica* (bétail qui ronge). — Poudre *excitante*. — Poudre *génératrice* (pour faire retenir). — Poudre contre la *toux* des ruminants et des porcs. — Poudre contre la *ruination* arrêtée. — Poudre *utérine* (pour nettoyer les vaches). — Pommade contre le *Quartier*. — Pommade contre les *dartres* du bétail. — *Lotion contre les poux* du bétail. (Inoffensive, une seule application suffit.) — Poudre et friction contre le *rhumatisme* des porcs. — Poudre et friction contre le *rouget* des porcs. — Poudre du *Sergent-major* (50 ans de succès) contre la *gourme* et la *toux* des chevaux. — Poudre *vermifuge* pour chevaux. — Pommade *Cottier* contre les *crevasses* du pâturon — Poudre *Bernard*, tonique, dépurative, anti-épidémique. — Traitement *Bernard*, contre la *poussée* des chevaux (résultats certains). *Anticolicon Bernard*, souverain contre les *coliques* et *erampes* de l'espèce chevaline, etc., ainsi que de *nombreuses préparations pour toutes les affections* des espèces *bovine*, *chevaline* et *porcine*.

qui vous enverra des produits vétérinaires à prix très modérés, donnant toujours d'excellents résultats.



Les milliers de lettres de remerciement confirment l'efficacité du Baume Anglais merveilleux de Max Zeller, à Romanshorn, contre toutes sortes de maladies, spécialement celles qui proviennent de l'estomac.

Soulagement assuré !!

POILS SUPERFLUS

L'épilateur « RAPIDENTH », agent unique et radical, supprime instantanément pour toujours, sans douleur et sans laisser de traces, tous les poils disgracieux avec la racine.



« Rapidenth » détruit les follicules pileux, organes régénérateurs des poils, après suppression desquels aucun poil ne peut repousser. Procédé infiniment préférable à tous les autres. p 233 a

Prix : Fr. 3 (double quantité Fr. 5).

Envoi discret contre remboursement ou envoi préalable. p 233 a

M^{me} C. J. SCHROEDER-SCHENKE, Zurich 136
Av. de la Gare 31.

Ecole de commerce CADEMANN, ZURICH

Cours spéciaux pour la langue allemande, commerce, banque, hôtel. Cours trimestriels, semestriels et annuels. Demandez Propectus.

p 181 a

Nitrate de soude

excellent engrais, peut être utilisé en toutes saisons, avant et après les semailles, ainsi que pendant la végétation. Convient à toutes les cultures. Conditions de vente selon le prix du jour du salpêtre du Chili. S'adresser au **bureau de vente des**

Usines Nitrum S. A., Zurich.

*Souffrez-vous de l'estomac ?
Etes-vous fatigués, épuisés, anémiés ?
Manquez-vous d'appétit ?*

Voulez-vous obtenir :

Santé, vigueur, puissance et force ?
prenez du

„ CENTAURE “

le plus plus puissant des reconstituants à base de plantes. — Grand flacon Fr 6.80. Par poste port et emballage en plus. Seul préparateur

M. BRIOL, herboriste, Nyon (Suisse).

Téléphone 300 p 187 a

Le plus grand magasin d'articles de literie de la Suisse

Médaille d'or

Fondée en 1866

J. F. ZWAHLEN, THOUNE

Fondée en 1866

Médaille d'or

Envoi franco dans toute la Suisse dans des emballages solides contre remboursement par la Poste ou le Chemin de fer.
 Duvets pour lits à deux places avec excellente fourre et 3 1/2 kilos mi-édredon, épuré et nettoyé deux fois, meilleure qualité long. 180 cm, larg. 150 cm, fr. 80.—

Traversins p. lits à deux places	1 1/2 kg. mi-édredon fin	"	"	120 cm	"	60 cm,	fr. 30.—
Davets pour lits à deux places	3	"	"	180 cm	"	120 cm,	fr. 68.—
Traversins p lits à une place	1 1/4 " " " "	"	"	100 cm	"	60 cm,	fr. 26.—
Oreillers	3/4 " " " "	"	"	60 cm	"	60 cm,	fr. 16.—
Duvets pour lits à deux places	2 1/2 " " " "	"	"	180 cm	"	150 cm,	fr. 115.—
Duvets pour lits à deux places	2 " " " "	"	"	180 cm	"	120 cm,	fr. 92.—
Duvets pour lits à deux places	2 1/2 " " " extra-fin	"	"	180 cm	"	150 cm,	fr. 120.—
Duvets pour lits à une place	1 1/4 " " " "	"	"	150 cm	"	120 cm,	fr. 70.—
Duvets pour lits d'enfants	1 1/2 " " " "	"	"	120 cm	"	100 cm,	fr. 32.—
Duvets pour lits d'enfants	1 " " " "	"	"	100 cm	"	75 cm,	fr. 24.—

Mi-édredon très bon, le 1/2 kg. à fr. 8.—. Plumes blanches, fines, le 1/2 kg. à fr. 12.—. Edredon fin le 1/2 kg. fr. 18.—. 25.— Matelas en crin, pour lits à deux places 185/106, fr. 160-180. Matelas à ressorts avec traversins, la qualité. P 218 A

**Rhumatisants et goutteux
 Albuminuriques et diabétiques**

Adressez-vous à M. BRIOL, herboriste à Nyon, qui vous donnera renseignements gratuits et fournira sur demande les *Tisanes* nécessaires à votre état de santé. (Joindre un petit flacon d'urine du malade, le matin au saut du lit. Indiquez l'âge et genre d'occupation, quelques renseignements sont utiles.) p 187 a

Prix des paquets : Fr. 5.50.
 Reçoit lundi et jeudi. Téléph. 300



Remède apprécié pour les soins domestiques du corps et pour prévenir les maladies. Utilisable pour frictions, cataplasmes et bandages. recommandé en cas de
Goutte-rhumatisme & Lombago
 Apparition de refroidissements. Nervosité. Névralgie, Mal de dent nerveux. Faiblesse des membres, précédants ou suivants des efforts physiques. Chute des cheveux - formation de pellicules. — Vente uniquement en flacons plombés. Refusez les bouteilles sans plomb.

EAU DE VIE DE FRANCE RACHER avec sel.
 Exigez expressément l'EAU DE VIE DE FRANCE RACHER emballage d'origine. La bouteille à fr. 2...3 60 5 6.
 Fabricant: Josef Racher - Glanis



Confiez vos ordres d'insertions à

l'Agence Publicitas S. A.

Soc. An. Suisse de Publicité

ayant des Succursales et Agences dans les principales villes Suisses et de nombreux correspondants à l'étranger

Téléphone 34 - à PORRENTROY, Rue du Marché, 24 - Téléphone 34



Lithographie et Imprimerie A. Chateau C. A. MARTIN-MONTANDON succ.

LA CHAUX-DE-FONDS

Editeur des cahiers avec modèle Chateau

adoptés par les départements de l'instruction publique des cantons de
BERNE, GENÈVE et NEUCHÂTEL

La maison se charge de tous travaux artistiques et industriels

—: Téléphone 7.02 :—

p 219 a

LOTÉRIE

en faveur de la maison des infirmières de Baar Ct. Zoug, ainsi que pour la restauration de la Station de Mission catholique de Hausen S./A.

(Autorisée par le gouvernement de Zoug le 17 juillet 1920)

Emission de 400,000 lots à 1 fr.

40,000 gagnants se montant à fr. 200,000.—

Plan du 1er tirage

Plan du 2e tirage

1 lot gagnant de	frs. 10.000.—	2 lots gagnants de	frs 5.000.—
1 » » de	» 5.000.—	2 » » de	» 2.000.—
1 » » de	» 1.000.—	2 » » de	» 500.—
5 lots gagnants de	» 400.—	4 » » de	» 250.—
	etc..		etc..

total frs. 20.000.— gagnants payables au comptant de frs. 100.000.—

total 10.000 lots gagnants payables au comptant de frs. 50.000.—

Plan du 3e tirage

(de même que le 2e tirage)

10.000 lots gagnants payables au comptant de frs. 50.000.—

Chaque acheteur d'une série de 10 lots (numéros se suivant) de 1-10, 11-20, 21-30 comme chiffre final, gagne certainement un lot par série, selon le plan de tirage ci-dessus.

Le premier tirage sera exécuté immédiatement après la vente des 200.000 premiers lots, probablement dans le courant de premier trimestre 1921. Le 2^e et 3^e tirage, après chaque vente de 100.000 nouveaux lots.

Pour chaque loterie, les listes de lots gagnants seront publiées huit jours après le contrôle de l'Etat.

p 282 a

Commandes ou Verlosungsbureau Baar Ct. Zoug.

Compte de Chèques postaux Nr. VII 1352.

SAVON SUNLIGHT

Le savon Sunlight possède deux caractéristiques: grande pureté, mousse abondante. C'est ce qui le rend si économique et avantageux dans les grandes lessives, pour lesquelles nous recommandons le grand cube au lieu de l'ancien morceau octogone.



Savonnerie Sunlight,
OLTEN.

X 5 c

Contre la toux
Catarrhe et
affections pulmonaires



Poitrinaires!

si vous voulez guérir,
commencez sans tarder
une cure de

NATURA

de HANS HODEL

« *Natura* » remède depuis longtemps reconnu efficace contre la toux, les refroidissements ordinaires, rhumes chroniques, l'influenza et les affections pulmonaires.

Grâce aux résultats merveilleux obtenus depuis des dizaines d'années lorsque ce remède a été employé contre ces maladies, il est devenu le remède populaire par excellence.

« *Natura* » est le meilleur préventif contre les maladies pulmonaires.

« *Natura* » ne devrait manquer dans aucun ménage. Ceux qui ont pris

« *Natura* » une fois le recommandent inévitablement.

Plus de 10.000 attestations et lettres de remerciements.

Lisez les attestations suivantes :

M'étant refroidi depuis quelques jours, j'ai contracté un catarrhe accompagné d'une toux persistante. Ayant fait l'essai de votre « *Natura* » à cette occasion, je le considère comme le meilleur remède contre ces affections. Je trouve que votre « *Natura* » ne devrait manquer dans aucun ménage, car c'est un remède par excellence contre les catarrhes et tout spécialement pour les affections de poitrine. Je ne manquerai pas de recommander ce remède à toutes mes connaissances. Veuillez s. v. p. m'adresser par retour du courrier 4 flacons.

Recevez mes respectueuses salutations.

St-Margrethen (Rheinthal), le 16 juin 1919.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir un nouvel envoi de « *Natura* » N° 2 (4 flacons comme réserve dans le cas où j'en aurais besoin). Il est toujours bon d'avoir de votre excellent « *Natura* » sous la main.

Mon fils, qui s'est servi avec succès de votre « *Natura* » pour des hémorragies internes qui le faisaient souffrir depuis longtemps déjà, se trouve maintenant en parfaite santé. Déjà après avoir fait usage de la première bouteille, il s'est remis entièrement.

Je ne manquerai pas de recommander chaudement votre « *Natura* » en toute occasion. Recevez mes salutations distinguées.

Yverdon, Quai de la Tihèle 25, le 23 janvier 1920.

Signé : Xavier MEDLINGER.

Natura liquide, à fr. 4.50 le flacon, 4 flacons, fr. 16,— port en plus.

Tablettes Natura à fr. 1 le rouleau.

En vente chez les successeurs de **HANS HODEL**, Sissach (Bâle-Campagne).

Sur demande, chacun recevra gratuitement l'intéressante brochure : *Pour combattre la tuberculose*, un rayon de lumière pour les poitrinaires.

P 189 A